

ORDOLIBÉRALISME

Ordoliberalisme 2.0

Le programme gouvernemental relève d'une philosophie économique libérale, adoucie par des mesures sociales et écologistes avec un État facilitateur

Tiefblau

Auch wenn das Koalitionsabkommen viele Bildungsfragen offenlässt, bleibt das System Meisch erhalten

Mehr als Kondome

Am 1. Dezember ist Welt-Aids-Tag. Einen Blick zurück auf das Planning Familial und seine Arbeit im Bereich der sexuell übertragbaren Infektionen

Folie des grandeurs

Exemplaire en matière de circularité, l'association Benu Village a souffert d'une gestion dispendieuse. Sa mise en liquidation pose des questions sur la viabilité du modèle

Was gut ist fürs Geschäft

Die neue Regierung hat ein gesellschaftspolitisches Projekt. Alle sollen einsehen, dass Zukunft nur Wettbewerbsfähigkeit heißen kann

SUPPLÉMENT PLACEMENTS

Les années de vaches maigres

Retour sur la crise immobilière de 1981-1985

Brouille brassicole à Bascharage

À 90 ans, Paul Bofferding publie un livre sur la brasserie éponyme. Ses mémoires tiennent autant de la chronique familiale que du règlement de comptes

Accumulation accélérée

Une chronique du dopage fiscal pour multipropriétaires

Photo : Sven Becker



Was gut ist fürs Geschäft

Peter Feist

Die neue Regierung hat ein gesellschaftspolitisches Projekt. Alle sollen einsehen, dass Zukunft nur Wettbewerbsfähigkeit heißen kann



Luc Frieden, der Premier des Großherzogs

Luc Frieden legt Wert aufs Protokoll. Gleich nach den Wahlen und als *formateur* der neuen Regierung berichtete er regelmäßig, wann er beim Großherzog war und was der Staatschef ihm mit auf den Weg gegeben hatte. In der Regierungserklärung des neuen CSV-Premiers am Mittwoch wurde der Großherzog ebenfalls an vorderster Stelle erwähnt. „Ech si mer bewost iwwer déi grouss Verantwortung vun der Funktioun als Premierminister, déi de Grand-Duc mer als Konsequenz vun de Parlementsware vum 8. Oktober ginn huet.“

Man mag das konservative Gesten nennen, es liegt aber auf einer Linie mit dem, wie Frieden die Regierung wahrgenommen sehen will und das, was sie in den nächsten fünf Jahren vorhat. Für „all Leit, déi hei am Land schaffen, egal wéi hir politesch Iwwerzeegung sinn“. Die CSV-DP-Koalition sei eine aus der politischen Mitte. Das war die Koalition vor ihr auch. Mit der LSAP, in der viele mit dem „Arbeiter“ im Parteinamen hadern, aber wissen, dass sie auf die Stimmen der kleinen Leute angewiesen sind. Mit den Grünen, die Umweltpolitik in der Marktwirtschaft unterbringen. Die CSV-DP-Regierung hat dennoch ein eigenes gesellschaftspolitisches Projekt: Alle sollen einsehen, dass Zukunft nur Wettbewerbsfähigkeit heißen kann.

Man kann den Koalitionsvertrag so lesen, als verstünde die neue Regierung die Bürgerinnen und Bürger in erster Linie als Verbraucher. Der „État moderne“, mit dem der 209 Seiten lange Text des Koalitionsvertrags beginnt, habe als eine seiner wichtigsten Funktionen den „service aux citoyens“, die Gemeinden auch. Weil das offenbar vor allem durch Digitalisierung erreicht werden soll, geht es auf sieben Seiten weiter mit eWallet, landesweitem Wifi und Blockchain.

Zu den von Luc Frieden am häufigsten gebrauchten Begriffen in der Regierungserklärung zählte „Prozeduren“. Auf den 21 Seiten des ausgedruckten Textes kommt das Wort zehn Mal vor. Nimmt man „méi séier“, „méi efficace“ und „Simplification administrative“ hinzu, werden es der Erwähnungen von Bürokratieabbau noch ein paar mehr. Einerseits ist das nicht erstaunlich. Entbürokratisierung hatten Luc Frieden und die CSV schon im Wahlkampf versprochen: weniger Umweltprozeduren, „vernünftigen“ Naturschutz, schnellere Genehmigung von Bauvorhaben. Andererseits bietet der ausgiebige Verweis auf schnellere Verwaltungsvorgänge die Chance, um mit der Regierungserklärung ein paar Sympathien zu gewinnen. Vom Wahlkampfversprechen der CSV „Méi Netto vum Brutto. Entlastung elo!“ ist erst einmal nur die Anpassung der Steuertabelle um vier Indextranchen Inflationsentwicklung zum 1. Januar übriggeblieben. Wovon zweieinhalb Tranchen schon die vorige Regierung in der März-Tripartite hatte beschließen lassen. Nach dem Leak des Koalitionsvertrags an die Presse vor einer Woche konnte jeder nachlesen, wie die neue Regierung sich das genau vorstellt mit der Stärkung der Kaufkraft, die Luc Frieden, als er sich Anfang des Jahres CSV-Bezirkskongressen als Spitzenkandidat in spe präsentierte, seine Hauptsorge nannte.

Dabei fällt zum Beispiel auf, dass die CSV gerade Niedrigverdiener mehr zu entlasten versprochen, als die Regierung nun umsetzen will. Den Einkommenssteuersatz von 11 265 auf 15 000 Euro besteuertes Jahreseinkommen anzuheben, ist im Koalitionsvertrag nicht vorgesehen. Von einem Steuerkredit für

„Wachstum ist tatsächlich der schwarz-blaue Faden dieser Koalition. Ich bin überzeugt, dass wir Wachstum brauchen.“

Luc Frieden



Der neue alte Bildungsminister Claude Meisch (DP) mit dem CSV-Abgeordneten Charel Weiler

Mindestlohnbezieher ist ebenfalls keine Rede. Wie Luc Frieden sich am Mittwoch ausdrückte, wolle die Regierung „vor allem die Mittelschicht entlasten“. Das helfe auch Handwerk, Handel und Gastronomie. „Andere Steuersenkungen, besonders für kleine und mittlere Einkommen“ würden im Laufe der Legislaturperiode vorgenommen, „parallel“ zu weiteren Inflationsbereinigungen der Steuertabelle.

Natürlich fiel das der LSAP auf, die in ihrem Wahlprogramm den Mindestlohn steuerfrei zu machen versprochen hatte und sich nach der großen Steuerdebatte vom Juli 2022 der CSV politisch nah fühlte. Damals hatte der Ko-Fraktionspräsident Gilles Roth „aus sozialer Verantwortung“ auch einen zusätzlichen Spitzensteuersatz von 45 Prozent auf Jahreseinkommen über 500 000 Euro vorgeschlagen, den die CSV im Wahlprogramm zwar auf 43 Prozent senkte, aber den Ansatz beibehielt. Für die Regierung kassierte ihn Luc Frieden am Mittwoch mit den Worten, Luxemburg müsse „attraktiv bleiben“. Wozu auch Prämien für „Talente“ sorgen sollen, und Körperschaftsteuer, die sinken soll, auch.

In vielen Hinsichten steht der Koalitionsvertrag in der Philosophie eines Ordoliberalismus, der Forderungen der Handelskammer aufgreift (siehe S. 4). Das sei „Ökonomie des 19. Jahrhunderts“, regte LSAP-Fraktionspräsidentin Taina Bofferding sich am Donnerstag in der Debatte zur Regierungserklärung auf. Darin stecke „keine Vision, keine lange Sicht“. Was wahrscheinlich nicht stimmt. Das „inklusive Wachstum“, zu dem die Regierung „steht“, hatte Frieden am Tag vorher erläutert, sei eines, „das dem Unternehmen selber, ihren Besitzern, ihren Mitarbeitern und der ganzen Gesellschaft zugute kommt“. Wie eine einzige große Sozialpartnerschaft, in der Klassen-gegensätze verschwinden, weil alle davon überzeugt worden sind, dass „nur gesunde Betriebe gute Arbeitsplätze schaffen und uns die Mittel für eine starke und wirksame Sozialpolitik geben. Nur starke Betriebe können für sich selbst und für den Staat die nötigen Mittel aufbringen, um die notwendige ökologische und digitale Transformation zu finanzieren“. Weil die Bürger, die Verbraucher sind, meinen, das führe zu mehr Kaufkraft. Taina Bofferding schalt gestern, das sei „Business first“. CSV-Fraktionspräsident Marc Spautz hatte zwei Stunden vorher gesagt, im Koalitionsvertrag sei „101 Mal von Sozialem, sozialer Kohäsion und Sozialdialog“ die Rede. Doch dass eine geschäftsfreundliche Regierung nicht wollen kann, dass im kleinen Land die Gesellschaft auseinanderbricht, versteht sich. Dazu passt die geplante Erhöhung des Revis oder das Bekenntnis zur regelmäßigen Anpassung des Mindestlohns.

Doch wer schon hat, soll noch mehr bekommen. Wer Geld hat, um in Start-ups zu investieren, soll steuerlich entlastet werden. Wer in eine private Rentenversicherung investiert, wurde in der Steuerreform 2017 schon entlastet; die neue Regierung will noch eins drauflegen. Die große Runde Steuergeschenke, die die Regierung an die Immobilienbranche ausreicht sowie an Investoren in Mietwohnungen (siehe Seite 28), geht gegen den Ansatz, den die DP in den vergangenen fünf Jahren gefunden hatte, weil sie fand, eine nachfrageorientierte Politik habe die Wohnungspreise steigen lassen. Nun redet sie sich zurecht: Die Maßnahmen würden „zeitlich befristet“, und Luxemburg sei in einer Krise, die vor drei Jahren niemand kommen sah, erklärte DP-Fraktionspräsident Gilles Baum. Also seien die Maßnahmen „antizyklisch“, und die DP trage sie mit.

Das seien ungedeckte Schecks auf die Zukunft, hielt die grüne Fraktionspräsidentin Sam Tanson der Regierung vor. Überhaupt die Steuerpläne im Koalitionsvertrag: Wie sie gegenfinanziert werden sollen, werde nicht gesagt, dabei würden die Anpassungen der Steuertabelle zum 1. Januar 880 Millionen Euro kosten. Eine Prioritätenliste für Infrastrukturprojekte gebe es nicht (die vorige Regierung hatte ihre in zwei Anhängen dem Koalitionsvertrag beigelegt). Und noch immer, stellte Tanson fest, werde das „populistische Narrativ“ gepflegt, dass der Umweltschutz „das Hauptproblem in der Baukrise“ sei. „Viel öfter“ seien Gemeindeprozeduren, die Grundstückspreise und die hohen Zinsen das Problem.

Verglichen mit Ex-Ministerin Bofferding war Ex-Ministerin Tanson in der Debatte die besser informierte und damit wirkungsvollere Sprecherin aus der Opposition. Tanson äußerte sich nicht nur zu grünen Themen und über die Ressorts, für die sie früher verantwortlich war. Sie machte sich sogar den Spaß, Jean-Claude Juncker zu zitieren, der am 5. Dezember 2002 im Parlament darüber referiert hatte, wieso vermutlich nach den Steuersenkungen von 2001 weniger statt mehr konsumiert wurde: „Dat huet mat der Taille vun eiser Economie ze dinne, mat dem Behuelen vun de Lëtzebuurger Konsumentesozio-logie, déi relativ vill vun deem, wat si u Kafkraaft gewénnt, ausserhalb vun de Landesgrenzen zum Asaz bréngt“.

Aber der Regierung dürfte klar sein, dass viele der Ankündigungen, die sie im Koalitionsvertrag macht, erst noch „studiert“, analysiert oder „geprüft“ werden sollen, Geld kosten werden und vielleicht davon wird abgesehen werden müssen. Wie eine regelrechte „Offensive“ im Wohnungsbau beschaffen sein und finanziert werden könnte, scheint CSV und DP ebenso wenig klar zu sein, wie DP, LSAP und Grüne vor fünf Jahren. DP-Fraktionschef Baum freute sich, dass der „Bürgerfonds“ zur Finanzierung von Wohnungsbau es in den Koalitionsvertrag geschafft hat, doch in dem der vorigen Regierung stand diese DP-Idee auch schon.

Die ADR scheint in der neuen politischen Konstellation eine marktradikale Rolle spielen zu wollen: Fraktionschef Fred Keup nannte die Steuererleichterungen, die den Wohnungsbau ankurbeln sollen, „gesund“; die Gesetzentwürfe für die Steuer auf Leerstandswohnungen und brachliegendes Bauland müssten weg. Die Piraten äußerten sich betont sozial, bis in Details zu Armutsbekämpfung und Behindertenpolitik. Marc Baum von den Linken fragte sich, was passiert, wenn die Steuerpolitik der Regierung „nicht aufgeht, was dann der Plan B“ sei.

Vielleicht geht die Regierung davon aus, dass die Anpassung der Steuertabelle, die Luc Frieden freimütig eine Entlastung „vor allem für die Mittelschicht“ nannte, ein klug kalkulierter Steuerausfall deshalb ist, weil der Anteil von Niedrigverdienern am Wahlvolk nicht groß ist. Unzufriedenheit mit CSV und DP vorzubeugen, die sich bei den Europawahlen im Juni äußern könnte, beugen vier Indextranchen Tabellen-Anpassung eher vor als etwa ein Steuerkredit für Mindestlohnbezieher. Nach den Europawahlen hat die neue Regierung Ruhe bis 2028. Und ist damit in einer bequemen Lage als die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung, die erleben musste, wie die Europawahlen 2014, das Referendum 2015 und die Gemeindewahlen 2017 einen immer größer werdenden Trend hin zur CSV ergaben.

Luc Frieden sagte am Schluss der Debatte, die Regierung konkretisiere ihre Politik natürlich noch. Sie habe ja erst angefangen mit ihrer Arbeit. Über den Wohnungsbau, schlug er vor, könne man in einer großen „nationalen Versammlung“ breit debattieren. „Wachstum“ sei tatsächlich der „schwarz-blaue Faden“ der Koalition. Er sei überzeugt, „dass wir Wachstum brauchen“. Was das impliziert, könne man ebenfalls mit der ganzen Gesellschaft breit diskutieren.

Dass solche großen Gesprächsangebote damit zu tun haben, dass Frieden achtgibt, *den neie Luc* zu geben, mag

sein. Aber vielleicht ist der Grund noch mehr, dass er im Unterschied zu all seinen Vorgängern kein weiteres Amt bekleidet als das des Premierministers. In seiner Regierungserklärung sagte er, er werde die Arbeit der Regierung koordinieren und über die Einheit ihrer Tätigkeit wachen, wie Verfassungsartikel 91 das vorsieht. Im Alltag könnte sich daraus ergeben, dass politische Probleme und Fehlschläge schneller dem Premier angelastet werden könnten, als den Regierungschefs vor ihm. Die Vertrauensabstimmung ging mit den 35 Stimmen der Koalition gegen die 25 der Opposition aus. ●



DP-Vizepremier und Außenminister Xavier Bettel

Ordolibéralisme 2.0

Pierre Sorlut

Le programme gouvernemental relève d’une philosophie économique libérale, adoucie par des mesures sociales et écologistes avec un État facilitateur

Mercredi dernier, le formateur Luc Frieden avait promis d’expliquer la philosophie de l’accord de coalition devant la Chambre avant d’en publier le contenu. Mais 209 pages du document ont atterri prématurément dans les rédactions vendredi dernier et ont interpellé par leur nébulosité. Le Premier ministre Luc Frieden s’en est expliqué ce mercredi au Krautmaart. Il s’agit-là d’une « Grondausrichtung » qui permettra au gouvernement de s’accommoder des aléas conjoncturels, comme une crise économique, une pandémie ou une guerre.

Quelles directions prend donc la politique économique Frieden-Bettel ? Celle d’une « économie socio-libérale de marché durable, sur un équilibre entre efficacité et solidarité », lit-on dans l’accord scellé entre le CSV et le DP. Le programme du gouvernement promet les « valeurs européennes », prioritairement « l’ambition de paix » et la « prospérité ». Un concept qui figurait déjà parmi les trois fondements-clés listés par la Chambre de commerce dans ses revendications programmatiques en amont des élections. « Croissance, prospérité, durabilité. » Luc Frieden, président de l’institution patronale jusqu’en février dernier, reprend l’antienne devant les députés cette semaine. « Eis Sozialsystemer an eis Wuelstand brauche Wuesstem. »

De nombreuses revendications de la Chambre de commerce figurent dans l’accord de coalition : l’assouplissement du temps de travail ou la *data driven economy*. Celle-ci recoupe, entre autres, le principe du *once only* promu par Luc Frieden, un cadre juridique permettant l’utilisation des données obtenues dans les échanges avec l’administration pour guider les politiques publiques et proposer des services publics « de qualité ». C’est « l’État moderne » et facilitateur. Parmi les défis qui avaient été identifiés par les lobbys patronaux, la difficulté à recruter. Sera donc créé un Haut comité à l’attraction, à la rétention et au développement de talents. Finies les « House of » des libéraux. Les chrétiens-sociaux créent des hauts comités, pour la place financière (2010), pour l’industrie (2013), et bientôt donc pour les talents.

Vert dans le fruit

Le nouveau gouvernement promet un équilibre entre efficacité et durabilité. Au sein de la communauté d’affaires, l’attelage gouvernemental précédait était réputé mité par les exigences des écologistes. Déi Gréng sont considérés comme des épouvantails à entreprises après les affaires Fage, Knauf et Google (qui possède toujours un terrain à Bissen). CSV et DP promettent « d’adapter » le *Compatibilitätscheck*, conjuguant critères qualitatifs et sécurité des investissements. La même logique prévaut dans la politique du logement. L’on envisage de revoir les dispositions applicables aux constructions en zone verte « tout en garantissant un niveau élevé de protection de la nature et des ressources naturelles ». L’accusation est claire : « Les procédures fastidieuses, laborieuses et souvent inutilement restrictives, notamment en ce qui concerne la protection de l’environnement sont actuellement un obstacle à la création de logements supplémentaires. » (Plus sur la politique du logement dans le supplément.)

Mais on assure veiller sur l’environnement. Les conservateurs et les libéraux envisagent un programme de végétalisation de l’espace public. DP et CSV n’ont pourtant pas brillé en la matière à Luxembourg-Ville. Dans l’État mené par l’avocat d’affaires Luc Frieden, on étudiera aussi la mise à disposition de terrains « prêts à l’emploi », selon l’activité, un peu comme les sociétés panaméennes qu’une fiduciaire tient à disposition de ses clients selon le besoin. L’on tient en outre pour objectif une administration au service de

Copy-paste

« Le Gouvernement a l’ambition de poursuivre la digitalisation de la Justice et de finaliser le projet Paperless Justice », dit le programme gouvernemental. « Le Gouvernement ambitionnera de poursuivre la digitalisation de la Justice et de finaliser le projet de paperless justice », est-il écrit dans les points soumis par le Barreau au formateur. Les revendications présentées par Pit Reckinger (associé du cabinet EHP, comme précédemment Luc Frieden et Léon Gloden, ministre de l’Intérieur) ont été copiés-collés (ou paraphrasés) dans le programme du gouvernement. Est-ce dû à la présence de Maximilien Lehen (DP et membre de plusieurs commissions du Barreau) dans le groupe de travail sur la justice ? Locaux à proximité de la cité judiciaire pour son administration (ancienne Bibliothèque nationale ou ceux des Archives nationales sur le départ ?), passerelle entre professions de droit et magistrature, protection du secret professionnel... les avocats obtiennent satisfaction sur tous les points présentés au cours d’une conférence de presse post-électorale inédite. Un dernier détail troublant. Les métadonnées du PDF du discours prononcé par Luc Frieden mercredi affichaient EHP comme auteur. pso



sescitoyens et des intérêts du pays. Par des lois organiques, le gouvernement envisage de restaurer la relation de confiance entre les contribuables et les administrations fiscales. À l’image du « fameux inspecteur K, qu’on ne peut plus nommer, mais qui était d’une amabilité exceptionnelle », pour reprendre les termes d’Alain Steichen, fiscaliste d’État qui reprochait alors un certain militantisme à l’ACD (*d’Land*, 27.09.2019) pour qui l’on cherche un directeur qui ressusciterait la doctrine.

Affaires sans frontières

L’efficacité économique (l’affairesisme ?) est érigé en boussole de l’action politique au-delà du Grand-Duché. Le ministre des Affaires étrangères hérite du portefeuille du commerce extérieur, mais aussi de celui de la coopération. C’est la politique *aus einem Guss* voulue par le CSV : « La diplomatie, la diplomatie économique, y compris le commerce extérieur, la coopération au développement et la défense (ministère de Yuriko Backes, DP, ndlr.) seront gérés dans une approche intégrée afin d’assurer une cohérence optimale dans tous les domaines ». C’est parfois cynique. Un nombre restreint d’États destinataires des fonds de la Coopération seront identifiés pour mieux tenir compte des « ressources limitées » du Grand-Duché. Mais « de nouveaux pays partenaires prioritaires ne sont pas exclus », précise le programme, avec un focus sur l’Afrique : « Le continent africain a un énorme potentiel, notamment en tant que partenaire stratégique pour les matières premières. » Autre exemple, l’égalité des chances est promue « priorité de l’action politique », car elle « aura des effets positifs sur le PIB, engendrera un niveau d’emploi et de productivité plus élevé et permettra de répondre aux défis liés au manque de main d’œuvre qualifiée et au vieillissement de la population ». Enfin, il est envisagé que les « DPI » pourront conclure un contrat de travail dans les domaines à forte pénurie dans les quatre mois consécutifs à l’introduction de leur demande de protection. Les trois premiers métiers demandés dans la dernière liste publiée au

Mémorial sont des analystes de risques-crédit, des gestionnaires de banque et des négociateurs de salles de marché.

En ce qui concerne le commerce extérieur, la voie du *de-risking* sera à nouveau empruntée. Elle avait été ouverte par Franz Fayot via le *friendshoring* et le commerce avec les pays qui obéissent aux mêmes valeurs. Cette fois, il n’est plus question de valeur, mais de diversification, comme en finance. Parfois en visant des marchés « géographiquement » plus proches. Des Luxembourg Trade and Investment Offices seront par ailleurs intégrés dans les ambassades et « une extension stratégique est prévue ». La politique étrangère (hors UE) est elle envisagée via trois pays clés. Les États-Unis d’abord, avec qui l’UE pourra envisager de traverser les crises internationales, quel que soit leur président... alors que Donald Trump fait figure de favori pour les élections l’année prochaine. Le Royaume-Uni, bien que sorti de l’UE, reste un partenaire majeur. Luc Frieden y a travaillé, pour Deutsche Bank et, au sein du cabinet Elvinger Hoss, il s’était spécialisé dans les relations d’affaires post-Brexit. Enfin la Chine est perçue à la fois comme « partenaire, concurrent, et rival systémique pour l’Union européenne »... « Le Luxembourg maintiendra de bonnes relations bilatérales avec la Chine, en cohérence avec nos intérêts économiques et nos valeurs, dont les droits de l’homme », est-il écrit dans le programme de coalition. D’une manière générale, le nouveau gouvernement n’entend pas se positionner au devant de batailles idéologiques. Le pragmatisme prévaut. Luc Frieden se soucie de la prospérité. L’ordolibéral qu’il est fondamentalement abhorre le protectionnisme. Il croit en le *Wandel durch Handel* : « Des relations économiques et commerciales développées constituent la base d’une prospérité commune », est-il écrit. Silence sur les guerres en Ukraine et au Proche-Orient.

Pas de zèle non plus pour la législation sur le devoir de vigilance imposant aux entreprises de respecter les droits de l’homme sur toute la chaîne de valeur. Une législation nationale propre avant

L’ancien Luc Frieden aurait préconisé une politique d’austérité. Mais le nouveau sait qu’il n’aurait pu se faire élire avec une telle promesse. Ainsi naissent les Friedenomics

une réglementation européenne n’est plus à l’ordre du jour. On veillera simplement à ce que la directive permette une certaine proportionnalité selon la taille de l’entreprise, mais aussi à ce que ce type de mesure s’applique à l’échelle globale dans une logique de *level-playing field* bien connue de Luc Frieden. Aussi, dans son chapitre sur l’énergie, les coalisés taisent pudiquement le recours au nucléaire qui permettrait, selon le patronat, l’électrification de l’économie sans recours aux énergies fossiles. Seule figure dans le programme la volonté d’intervenir auprès des autorités françaises et belges pour obtenir la fermeture des centrales nucléaires à risque, notamment les sites de Cattenom, Tihange et Doel.

L’ordolibéralisme vise l’équilibre budgétaire et n’envisage pas de politique conjoncturelle. Or, pour se faire élire, Luc Frieden a promis des baisses d’impôts pour tous, personnes physiques et morales. Au 1^{er} janvier 2024, le barème d’imposition des personnes physiques sera adapté de quatre tranches indiciaires. Un coût de quelque 500 millions d’euros qui serait « finançable », assure Luc Frieden mercredi. Le programme prévoit une baisse de l’impôt sur les entreprises au niveau de la moyenne OCDE. Des allègements fiscaux au profit des PME seront examinés. Le gouvernement s’engage à ne pas introduire d’impôt sur les successions en ligne directe ni d’impôt sur la fortune des personnes physiques. (Même si dans les faits, la future taxe foncière sera bien une imposition sur le patrimoine.) Un projet de mise en place d’un impôt unique est prévu pour 2026. La taxe d’abonnement pour des fonds OPCVM-ETF gérés activement sera allégée. Il est dit qu’il en sera de même pour les fonds durables (mais la mesure a déjà été prise en 2021).

Or, les caisses publiques sont déjà dans le rouge. La barre des trente pour cent d’endettement se profile. L’ancien Frieden aurait préconisé une politique d’austérité. Mais le nouveau Luc sait qu’il n’aurait pu se faire élire avec une telle promesse. Une politique contra-cyclique devrait (espère-t-il) relancer la consommation, l’investissement puis l’emploi. Ces *Friedenomics* permettraient un retour à l’équilibre budgétaire. Le financement des retraites, menacé à partir de 2027, doit être discuté « avec la société civile » pour trouver un consensus. Le gouvernement Bettel-Frieden dit choyer le dialogue social. Il prévoit néanmoins de faciliter le travail dominical et de flexibiliser le temps de travail selon les entreprises et leurs besoins. Faut-il y voir un signe ? La seule entreprise citée nommément dans l’accord de coalition est Uber, en vue d’une déréglementation partielle du secteur des taxis. ●

Junker 1 - Allegrezza 1

Dans son édition du week-end, *Tageblatt* recense les récurrences de verbes laissant croire à un statu quo alors que Luc Frieden promettait une « nouvelle politique ». 46 fois le verbe « maintenir », 88 fois « analyser », 125 fois « évaluer ». Parfois apparaît l’ambition de « réviser ». Les partis au pouvoir promettent ainsi de « réviser la vision stratégique à long terme ». Pour rappel, depuis l’arrivée de Franz Fayot (LSAP) au ministère de l’Économie en 2020, la cellule Luxembourg Stratégie travaille ardemment à coordonner les différentes initiatives ministérielles et à les faire converger vers des futurs possibles. Des centaines de personnes ont été sollicitées, fonctionnaires et experts externes. Le directeur du Statec Serge Allegrezza avait quitté l’aventure sur fond de désaccord larvé avec celle qui était devenue leader du projet, Pascale Junker. Le gouvernement laissera-t-il une décroissante garder la main sur une cellule haut-placée dans l’organigramme du ministère de l’Économie dorénavant aux mains du libéral Lex Delles ? Le gouvernement « veillera à une participation plus active des acteurs économiques ainsi qu’à un renforcement de la coopération avec le Statec et l’Université du Luxembourg », lit-on dans le programme. pso

Tiefblau

Sarah Pepin

Auch wenn das Koalitionsabkommen viele Bildungsfragen offenlässt, bleibt das System Meisch erhalten

Kurz vor den Wahlen hatte die CSV noch zur Pressekonzferenz geladen, um die bildungspolitischen Unterschiede zwischen ihren Ideen und denen der DP zu betonen, wie die jetzige Landwirtschaftsministerin und damalige CSV-Fraktionschefin Martine Hansen mit Verve erklärte. Am Ende hat Claude Meisch (DP) das Rennen gemacht und bleibt für die nächsten fünf Jahre Bildungsminister. Seitdem die Ressorts bekanntgegeben wurden, hatte man sich quer durchs Land gewundert, wie es einer Person möglich sein wird, zwei der größten Herausforderungen, Bildung und Wohnungsbau, mit der nötigen Kraft und Disziplin zu verwalten. Am Dienstag sagte Claude Meisch *RTL*, „béides wäert mäi vollst Engagement fannen“, ohne weiter auszuführen, wie.

In der Arbeitsgruppe Bildung, der zehn CSV- und fünf DP-Mitglieder vorsäßen, seien die Gespräche „überraschend konstruktiv“, gar „freundschaftlich“ gewesen, heißt es von den Teilnehmern. Vergessen schien die angriffslustige zehnjährige Oppositionsarbeit, die die CSV geleistet hat. 14 Seiten wurden dem Thema Bildung letztlich zuteil, etwa ein Fünftel des gesamten Koalitionsvertrages. Der Großteil liest sich wie das DP-Wahlprogramm. So hat Claude Meisch vor, drei weitere internationale öffentliche Lyzeen in der Hauptstadt, Düdelingen und Esch/Alzette zu eröffnen, die französische Alphabetisierung weiter voranzutreiben und den Maison Relais mehr Gelder zur Verfügung zu stellen, um dem dortigen Personal Vollzeitverträge anbieten zu können.

Eine Lösung zur ewigen Baustelle der Hausaufgabenhilfe und der besseren „Verzahnung“ zwischen Maison Relais und Schule, die sowohl CSV und DP in ihren Wahlprogrammen anstreben, ist (verständlicherweise) auch der Arbeitsgruppe Bildung, die sich drei Mal für zweistündige Beratungen getroffen hat, nicht beigefallen. Es wurde festgestellt, dass die schwarzblaue Regierung darauf eine „Antwort finden muss“, und das Programm weist auf die Unvereinbarkeit der „reglementarischen Texte“ der Betreuungsstrukturen und der Schulen hin. Außerdem werden in Belval eine weitere Sekundarschule des LTPS für Gesundheitsberufe ebenso wie eine zweite Enad (Erwachsenenbildung) aufmachen, die dem Mangel an Erzieher/innen entgegenwirken sollen. Letztere werden im Luxemburgischen geschult, es soll mehr Geld in die Inklusion fließen und der Betreuungsschlüssel soll insbesondere für kleine Kinder verbessert werden. Auf lange Sicht soll das Lehrpersonal im Kindergarten (Zyklus 1) von einer Erzieherin unterstützt und das System der „Chèque Service Accueil“ reformiert werden. Grundschullehrer können in Zukunft auf Masterniveau an der Uni.lu ausgebildet werden, der Lehrplan wird modernisiert um den 4Ks (Kollaboration, Kreativität, Kommunikation und Kritisches Denken) gerecht zu werden. Eine „Priorität“ besteht in der Evaluierung der Kriterien im *Technique*. So weit, so vorgesehen.

Es gab in den Wahlprogrammen natürlich durchaus Überschneidungen. An ein paar Stellen wurden im Koalitionsprogramm jedoch sichtbar CSV-Akzente hinterran gesetzt, die der Regierung reichlich Handlungs- und dem Leser genauso viel Interpretationsspielraum offenlassen. So heißt es zu den internationalen Schulen, die die CSV mit skeptischem Auge beäugelt und denen sie eine Reform der traditionellen öffentlichen Schulen vorgezogen hatte: „Outre l'extension ponctuelle des écoles internationales, les écoles publiques traditionnelles seront renforcées.“ Was das konkret heißt, bleibt abzuwarten. Außerdem gingen Martine Hansen die Kontrollen in den Betreuungsstrukturen nicht weit genug. Der Bereich „réclamations et contrôle“ soll ausgebaut und eine Arbeit mit der Kriminalpolizei möglich werden, letztere könnte dann unangemeldet Kontrollen durchführen. Auch die Passagen zum „entschiedenen Kampf“ gegen Mobbing dürfen auf die CSV zurückzuführen sein. Eine weitere Divergenz gab es zu den von der DP implementierten Regionaldirektionen, hier konnte die CSV ihre Forderung nach einem Schuldirektor (als Pilotprojekt) durchsetzen.

An einigen Stellen finden sich Formulierungen wie „in enger Zusammenarbeit“ oder im „strukturierten Dialog“ mit den schulischen Partnern, die eine ausgestreckte Hand an die Gewerkschaften vom neuen Koalitionspartner der DP sein könnten. Claude Meisch war in den letzten Jahren oft vorgeworfen worden, im Alleingang zu handeln,



Szene am Lycée Michel Rodange

Die Herausforderung für Claude Meisch wird in diesem Mega-Ressort sein, dem Vorwurf des „nivellement vers le bas“ etwas entgegenzusetzen zu haben, bei dem Bildungsgerechtigkeit nicht nur draufsteht

ohne Beteiligte mit einzubeziehen. Die Reaktionen der Gewerkschaften fallen indes gemischt aus. Joëlle Damé, Präsidentin des SEW, vermisst den „roten Faden“ im Programm und tut sich schwer, die kommende Politik genauer einzuschätzen – viele Punkte seien nicht „greifbar“. Auch Raoul Scholtes, Präsident der Féduse, meint, man könne in das Programm viel hineinlesen. Der Teufel stecke wie so oft im Detail – und in der Umsetzung der zum Teil vagen Formulierungen.

Die CSV hatte sich in ihrem Programm ebenfalls für eine Flexibilisierung des Sprachenunterrichts in den Lyzeen ausgesprochen, die im Programm angedeutet wird. Eine kleine, überaus unausgegorene Überraschung steckt im Teil zu den Sekundarschulen und war in dieser Explizitheit in keinem Wahlprogramm zu finden: Die blau-schwarze Regierung will die oberen Klassen des klassischen Lyzeums reformieren, um die Sektionen abzuschaffen und den Schülern „mehr Wahlfreiheit zwischen den verschiedenen Fächern zu überlassen“. Dies soll erst an einer oder mehreren Sekundarschulen als Pilotprojekt ausprobiert werden. Widersprüchlich ist das Abkommen, wenn es auf der einen Seite verspricht im Sinne von mehr Bildungsgerechtigkeit alle neu entwickelten Sektionen (mittlerweile gibt es insgesamt elf), für alle Schüler/innen geografisch zugänglich zu machen, auf der anderen jedoch, sie langfristig abschaffen zu wollen.

Die Sektionen stellen im klassischen *Lycée* eine Institution dar, die in dieser Form seit 1968 für alle Schülerinnen und Schüler besteht und von den

CSV-Bildungsministern Émile Schaus. Pierre Grégoire und Jean Dupong implementiert worden war. Damals gab es eine literarische, eine mathematische, eine naturwissenschaftliche und eine ökonomische Spezialisierung (Sektionen A, B, C, D). 1979 kamen die künstlerischen Sektionen E (Kunst) und F (Musik) hinzu, ab 1989 gab es A1 und A2 (ab 2002 wurde A2 zu G). In den letzten Jahren wurden die Sektionen I (Informatik), N (Unternehmertum und Finanzen), P (Kognitiv- und Humanwissenschaften) und R (Politik und nachhaltige Entwicklung) hinzugefügt, um das Angebot „den Veränderungen in der Gesellschaft“ anzupassen. Es ist nicht übertrieben, nun von einem überladenen und ungleich verteilten Angebot zu sprechen.

„Vielleicht sind die Sektionen nicht mehr das, was später in der Gesellschaft gebraucht wird“, sagt DP-Fraktionschef Gilles Baum, der ebenfalls in der Arbeitsgruppe Bildung saß. Dieser strukturelle Umbau dürfte enorm werden, vor allem, da er mit verschiedenen Sprachenfilialen einhergehen wird. Der öffentliche Dienst würde dadurch jedoch nicht für Muttersprachler aus den Nachbarländern geöffnet werden,“ sagt Gilles Baum. Thomas Lenz, Bildungsforscher an der Universität Luxemburg, weist darauf hin, dass Luxemburg damit eine ähnliche Entscheidung wie Frankreich fasst. Im Rahmen des „Bac Blancquet“ – nach dem damaligen Bildungsminister – wurden dort seit 2021 die Sektionen in ihrer vorherigen Form abgeschafft. In Deutschland läuft die Organisation der oberen Klassen schon seit 1972 nach dem Modell von wählbaren Leistungs- und Grundkursen, natürlich mit festgelegten Belegungskriterien, die eine vertiefte Allgemeinbildung sicherstellen sollen.

Über die Sektionen würden in Luxemburg viele gesellschaftliche Aufgaben, die die wirtschaftliche Nachfrage betreffen, in die Schulen verlegt, meint Thomas Lenz. Er habe das als eine „Überlastung der Schulen“ empfunden und plädiert für eine kleinere Fächerauswahl. Dass durch eine Abschaffung der Sektionen die Kohorte, die sich für humanistisch oder künstlerisch geprägte Fächer entscheidet, noch kleiner werden würde, glaubt er nicht: Schulen könnten sich für die am wenigsten gewählten Fächer immer noch zusammenschließen. Die Herausforderung für Claude Meisch wird in diesem Mega-Ressort jedenfalls sein, dem Vorwurf des „nivellement vers le bas“ etwas entgegenzusetzen zu haben, bei dem Bildungsgerechtigkeit nicht nur draufsteht. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Geschäftsverträge

Am Mittwoch verlas Premier Luc Frieden seine Regierungserklärung vor dem Parlament. Er war verärgert. Seit Wochen hatte er sich den Ablauf anders vorgestellt. Die Dramaturgie von Koalitionsabkommen und Regierungserklärung war ihm entglitten.

Anfang des 20. Jahrhunderts entstanden moderne Parteien. Die junge Arbeiterbewegung erkämpfte das allgemeine Wahlrecht. Mit ihm wurde das Verhältniswahlrecht eingeführt. Es verhindert seit 1925, dass eine Partei über die absolute Mehrheit im Parlament verfügt. Um zu regieren, müssen zwei oder mehr Parteien eine Koalition eingehen.

Regierungsparteien gründen eine auf fünf Jahre befristete „association momentanée“. Dazu handeln sie einen Geschäftsvertrag aus: Sie teilen die politischen Kosten und Nutzen des Regierens. Sie legen fest, was sie tun (Senkung der Körperschaftssteuer) und lassen (Vermögenssteuer natürlicher Personen). Wer Anspruch auf welche Ämter hat.

Koalitionsverträge sollen Sicherheit schaffen zwischen ungleichen Parteien. Weil sie sich bis zum Wahltag einen Konkurrenzkampf lieferten. Weil ihre unterschiedlichen Klasseninteressen Kompromisse verlangen.

Geschäftsverträge unterliegen dem Geschäftsgeheimnis. Selbst die Parteidelegierten müssen Koalitionsabkommen ungelesen ratifizieren: Ein Sprecher der Parteileitung erklärt ihnen in groben Zügen den Vertrag. Und konzentriert sich auf für die eigene Wählerschaft vorteilhafte Punkte. Damit unterstreicht er das Verhandlungsgeschick der Parteileitung. Und erspart ihr unangenehme Diskussionen.

Nach der Unterzeichnung des Koalitionsabkommens verliert der neue Premier im Parlament eine Regierungserklärung. Eine Regierungserklärung ist kein Geschäftsvertrag. Sie ist ein für die Öffentlichkeit bestimmtes Destillat des Koalitionsvertrags.

Dankend bescheinigt eine Regierungserklärung den Wählerinnen und Wählern, dass sie mit ihrer Stimmabgabe politisch aktiv waren. Dass sie wieder unbesorgt fünf Jahre lang politisch passiv sein können.

Die Entmachtung des Volkssouveräns mit der Schließung der Wahllokale muss ideologisch gerechtfertigt werden. Wie die dadurch ungehinderten Sachzwänge der Kapitalverwertung. Deshalb wollte Luc Frieden vor der Veröffentlichung des

Koalitionsabkommens „fir d'éischt de Kontext erklären an der Chamber“ (16.11.23). Die vorzeitige Veröffentlichung machte ihm einen Strich durch die Rechnung.

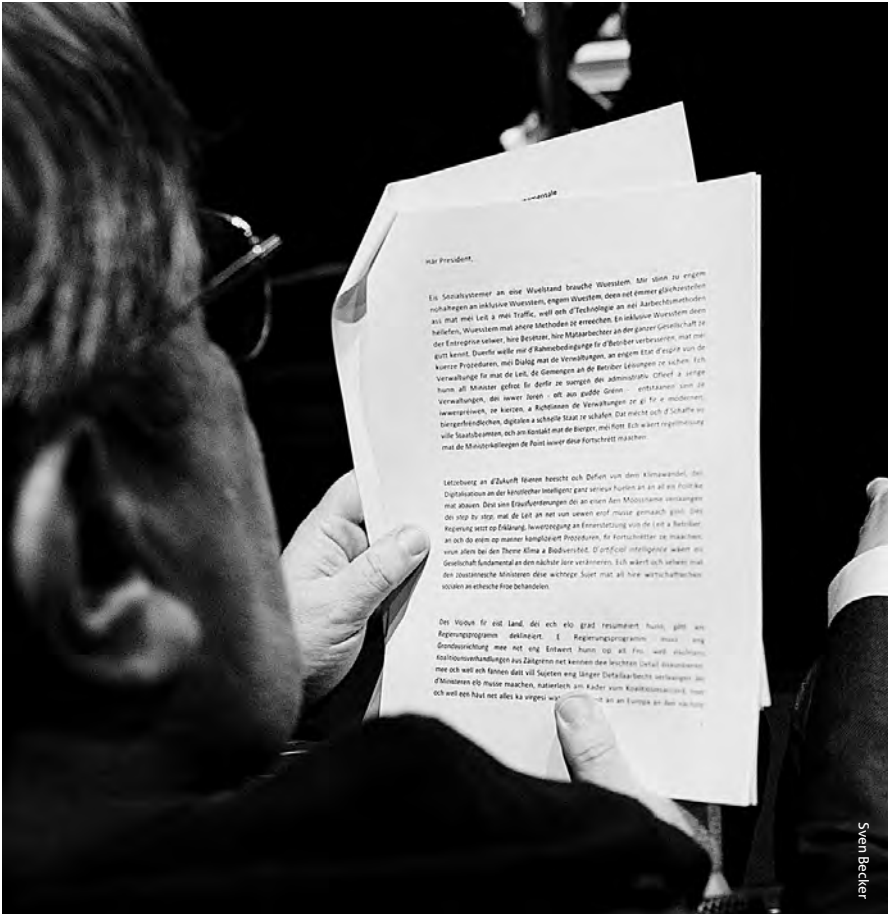
1984 wurde erstmals ein Koalitionsabkommen öffentlich. Das *Journal* der DP druckte das Abkommen von CSV und LSAP ab als *Der schwarz-rote Pakt*. Seit 1999 veröffentlichten die Regierungen die Koalitionsabkommen als Anhang zu den Regierungserklärungen. Die Koalitionsabkommen wurden deshalb lang und schwammig wie Wahlprogramme. Heiklere Abmachungen stehen in den vertraulichen Sitzungsprotokollen.

Eine Regierungserklärung bescheinigt den Wählerinnen und Wählern, dass sie wieder unbesorgt fünf Jahre lang politisch passiv sein können

2013 löste eine liberale Reformkoalition die Konservativen ab. Selten wurde eine Regierungserklärung mit so viel Spannung erwartet. Doch DP, LSAP und Grüne unterzeichneten ihr Koalitionsabkommen zu früh. Premier Xavier Bettel gab dem wachsenden Druck von Opposition und Presse nach. Er veröffentlichte noch vor der Regierungserklärung das Koalitionsabkommen. Er stahl seiner Regierungserklärung die Schau. Unbelehrbar, beging Luc Frieden nun den gleichen Fehler.

Seit Jahrzehnten stimmt das Parlament nach der Regierungserklärung über einen Vertrauensantrag ab. Um mit einfacher Mehrheit zu entscheiden, dass die Geschäftsführung des Staats bei den Koalitionsparteien in besten Händen liegt.

Nun schrieb sich das Parlament das Vertrauensvotum in Artikel 93 der neuen Verfassung: „Le Premier ministre engage la responsabilité du nouveau Gouvernement à l'occasion de la présentation du programme gouvernemental devant la Chambre des Députés.“ In unsicheren Zeiten will das Parlament die Entmachtung der Staatsbürger zwischen zwei Wahlgängen zusätzlich legitimieren. ● Romain Hilgert



Lektüre von Luc Friedens Regierungserklärung auf der

Zuschauertribüne der Abgeordnetenkammer

LEITARTIKEL

Neue und alte Politik

Peter Feist

Die Ausgabe 2023 des OECD-Berichts *Panorama de la Santé* stellt viele Vergleiche an. Unter anderem vergleicht sie die OECD-Staaten in den Radiologie-Analysen mit schweren Apparaten: Computertomografen, IRM-Kernspintomografen und PET-Scanner. Die drei zusammengekommen, wurden 2021 in Luxemburg auf tausend Einwohner 367 Analysen vorgenommen. Nur in den USA waren es mit 369 noch mehr.

Das ist überraschend, wenn man bedenkt, wie laut seit Jahren gerufen wird, Luxemburg habe an solchen Apparaten nicht genug, sie dürften nicht nur in Spitälern stehen, und als die Wahlen nahten: Schluss mit der „sozialistischen Planwirtschaft“. Auch wenn die USA viel größer sind, sehen die Zahlen der OECD so aus, als sei in Luxemburg trotz „Planwirtschaft“ nicht viel weniger erbracht worden als in Amerika, mit seinem völlig marktbasierten System, der Markt nachfragte.

Doch auch hierzulande herrscht Gesundheits-Marktwirtschaft, nur wird es selten gesagt. Von „Planwirtschaft“ erzählte der Ärzteverband. Im Wahlkampf griff die CSV es auf. Tatsächlich aber geht es in Luxemburg ziemlich frei zu. Das wurde 1992 nach vielen Konflikten so abgemacht, in der letzten großen Krankenkassenreform unter der zweiten Santer-Poos-Regierung: Alle Ärztin/innen müssen Kassen-Ärzt/innen sein, genießen aber Verschreibungs- und Therapiefreiheit. Die Krankenversicherten haben freie Arztwahl. Wenn 2021 so viel Radiologie mit schwerem Gerät stattfand – wohlgemerkt: 2021, da gab es die IRM in Potaschberg noch nicht –, dann weil so viel verschrieben wurde und dafür die Infrastruktur existierte. Allein in den Spitälern sogar; die Versorgung mit schwerem Gerät dort zu zentralisieren, war auch eine Abmachung der Neunziger. Es sollte helfen, die Kosten unter Kontrolle zu halten. Denn Luxemburg hat eine Einheitskasse für alle. Die USA, zum Vergleich, haben eine öffentliche Krankenversicherung nur für ab 65-Jährige.

Wer mehr Versorgung anbieten will, muss erklären, wie das bezahlt werden soll. Dem Koalitionsvertrag der neuen Regierung ist anzusehen, dass sie das noch nicht weiß. Die Kapitel „Santé“ und „Sécurité sociale“ sind kurz. Begriffe wie *planification* und *régulation* wurden vermieden. Versprochen wird, das Angebot über Land „considérablement“ zu dezentralisieren. Raus aus den Spitälern, rein in Gruppenpraxen, mit Ärztesellschaften, mit mehr „appareils dits lourds“, als die vorige LSAP-Gesundheitsministerin gewährte. Eine „stratégie cohérente“ für alles soll noch ausgearbeitet werden.

Das sieht zwar seltsam aus, ist aber immerhin ehrlich. Anfang der Woche hat die CNS ihr Budget 2024 verabschiedet. Mit einem geplanten Defizit von 52 Millionen und der Aussicht, dass es anschließend dreistellig wird, selbst wenn das Wachstum wiederkommt. Die CNS gibt einfach viel aus. Der Leistungsumfang 2021 hob Luxemburg an die Spitze im OECD-Vergleich, neben Länder wie Schweden und Norwegen.

Für *eng nei Politik* (wie ein Slogan der CSV hieß) gibt es eigentlich nur zwei Optionen. Entweder man will weiterhin ein solidarisches System mit universellem Zugang; dann definiert man eine Versorgung für eine Million Patient/innen, *frontaliers* und ihre Mitversicherten inklusive. Mit starken Spitälern, potentem außerklinischen Sektor und angepasster Finanzierung. Oder man überlässt das dem Markt und öffnet das System weiter, und nimmt hin, dass es weniger solidarisch wird. Die Regierung scheint noch nicht zu wissen, was sie will. Der Koalitionsvertrag sieht vor: „La médecine conventionnée sera maintenue“, demnach die eine Kasse, die alle Dienstleister unter Vertrag hat. Zu den CNS-Finzen heißt es, gemeinsam mit den Sozialpartnern werde die Regierung die nötigen Entscheidungen treffen „pour maintenir un équilibre des recettes-dépenses tout en épurant éventuellement les missions de prise en charge de la CNS“. Das klingt nach einem dritten Weg: Weitermachen wie bisher, notfalls sparen. Das wäre alte Politik. Mit dem Unterschied, dass im Vorwort zu „Santé“ im Koalitionsvertrag nichts mehr von einem „solidarischen“ System steht und einem „universellen Zugang“ unabhängig vom Einkommen, sondern nun von einem „système de santé innovant, efficace et accessible“ die Rede ist.

MEDIEN

20 Jahre und weiter

In ihrem Wahprogramm hatte die CSV versprochen: „Wir werden den Informationszugang für Journalisten verbessern und ein Informationsrecht gesetzlich verankern.“ Der vorige DP-Medienminister Xavier Bettel ließ dazu ein *avant-projet* ausarbeiten und den Regierungsrat im Juli eine „Note“ an den *formateur* der nächsten Regierung gutheißen, damit der das *avant-projet* berücksichtige. Doch im Koalitionsvertrag von CSV und DP steht zum Informationsrecht nichts. Was der Präsident des Presserats und der Präsident der Journalistengewerkschaft ALJP am Dienstag im *Tageblatt* beklagten, denn diskutiert wird das Thema seit 20 Jahren. Eine Anfrage des *Land* an die delegierte Medienministerin Elisabeth Margue (CSV), ob es ein politisches Projekt dieser Art noch gibt, blieb unbeantwortet. Auf eine Frage an Xavier Bettel, wie es seiner Note an den *formateur* in den Koalitionsgesprächen erging, teilte der Pressesprecher des Außenministeriums mit, Bettel überlasse „die Deutungshoheit“ dem „für die Presse zuständigen Minister“.Aber vielleicht hatte die DP es sich schon anders überlegt, ehe sie in den Wahlkampf zog. In ihrem Wahlprogramm kündigte sie an, zu „analysieren, inwiefern der Informationszugang für die Presse nach internationalem Vorbild gesetzlich verankert werden kann“. Wer schon ein *draft* für ein Gesetz vorliegen hat, muss das eigentlich nicht (Foto: Patrick Galbats). pf

S O Z I A L E S

Für die Familie

Die „Herdprämie“ hat es nicht ins Koalitionsabkommen geschafft. Andere familienpolitische Anreize der CSV schon: So wird der Elternurlaub um drei Monate verlängert, ohne dass es den Staat mehr kosten soll, denn der gleiche finanzielle Ausgleich der Eltern wird sich auf den längeren Zeitraum verteilen. Der Mutterschaftsurlaub, der bisher aus acht Wochen vor der Geburt und zwölf postpartalen Wochen besteht, soll flexibilisiert werden. Schwangere könnten bis zu sechs Wochen ihres Mutterschaftsurlaubes vor der Geburt in Elternurlaub umwandeln, „je nach persönlicher Situation und in Absprache mit ihrem Arzt und Arbeitgeber“. Was gut klingt, lässt trotzdem aufhorchen. Tatsächlich ist jede Schwangerschaft und jeder Beruf unterschiedlich, allerdings könnte in Luxemburg der Mutterschutz, wie er Deutschland heißt, zu einem weiteren Konkurrenz- und Druckmittel im Arbeitsmarkt werden und die Arbeitgeber statt die schwangeren Frauen stärken. Es war eine gesellschaftliche Errungenschaft im Sinne der Frau, die Entschleunigung des „congé de maternité“ ab der 32. Schwangerschaftswoche für alle im Code de Travail zu verankern. Eine weitere Neuerung der CSV-DP-Regierung liegt darin, die Babyjahre von 24 auf 36 Monate zu verlängern, wobei für die letzten zwölf Monate der Mindestlohn als Berechnungsbasis dient. Ein

Recht auf maximal vier unbezahlte Stunden die Woche für in Vollzeit arbeitende Eltern von Kindern unter dreizehn Jahren ist ebenfalls geplant. Eine mögliche Rückkehr zur Vollzeit muss im Anschluss an diese Eltern-Teilzeit mit dem Arbeitgeber verhandelt werden. Somit bleibt Carework zwar unbezahlt, aber es wird Platz dafür eingeräumt. sp

M I G R A T I O N

Peut mieux faire

Tout en affirmant défendre le droit fondamental à l’asile et en confirmant que le Luxembourg reste un pays d’accueil ouvert, le chapitre « Migration » de l’accord de coalition suit une tendance européenne plus restrictive en plaçant « pour une protection renforcée des frontières européennes extérieures ». Marianne Donven, militante à la tête d’Oppent Haus et des restaurants Chiche, est amère. Elle s’inquiète de voir le ressort de l’asile sous la houlette du ministère de l’Intérieur et donc de la Police et craint « un retour à une ère où la police allait chercher les enfants déboutés dans les écoles ». Les associations de soutien aux réfugiés accordent une note moyenne à l’accord. « C’est assez vague. Par exemple l’idée de raccourcir la procédure de demande de protection internationale est une très bonne chose, si ce n’est pas au détriment de la qualité de l’analyse des vulnérabilités », pointe Ambre Schulz de Passerell.

La question de l’hébergement est cruciale. Elle dépasse le domaine de l’asile et concerne la politique du logement, mais aussi de l’emploi et de l’intégration. Un plan pluriannuel est annoncé pour construire de nouvelles structures d’accueil et toutes les communes « devront participer et être solidaires » (sans qu’une idée de quota ne soit avancée). Les associations saluent ces projets mais espèrent surtout une réflexion profonde sur le fonctionnement des foyers : « Il faudrait que les foyers soient plus ouverts, avec des possibilités de visite, de

participation à la vie locale, des échanges avec la population, une implication des réfugiés dans les activités », estime Marianne Donven. Elle approuve en revanche les aides financières octroyées aux familles qui hébergent des réfugiés depuis plus de six mois. La prudence est aussi de mise quant à l’accès au travail des DPI quatre mois après leur arrivée. L’accord ne précise pas si cela ne concerne, comme aujourd’hui, que les autorisations d’occupation temporaire, qui freinent de nombreux employeurs. « Pourquoi limiter l’accès aux secteurs en tension et pourquoi attendre quatre mois ? », demandent les associations. « La formation professionnelle et l’emploi sont les premiers facteurs d’intégration et d’autonomie, donc d’accès au logement », indique Ambre Schulz. fc

P E R S O N A L I E N

Guillaume,

Grand-Duc héritier, deviendra-t-il sous peu Lieutenant-représentant ? *Le Quotidien* a révélé ce mardi dans son édition en ligne que le maréchal propage l’idée selon laquelle le Grand-Duc Henri songerait à abdiquer. Les planètes sont alignées. Le monarque approche les 25 ans de règne, en 2025. Et surtout, il entreprendrait la manœuvre sous le gouvernement d’un Premier ministre ami. Luc Frieden, proche du frère Guillaume (avec qui il était au lycée, rappelle *Le Quotidien*), refuse le titre de ministre d’Etat pour ne pas faire d’ombre au chef de l’Etat. Abdiquer sous Xavier Bettel, qui a sifflé la fin de la récréation en instituant la Maison du Grand-Duc et en arbitrant les débordements de la Grande-Duchesse Maria-Teresa dénoncés par le personnel, aurait terni la fin de règne de Henri. Sous Luc Frieden, le monarque quitterait ses fonctions la tête haute. À moins que l’on ne souhaite profiter de la bienveillance du Premier ministre pour conduire d’ultimes initiatives dans l’humanitaire ? L’accord de coalition, pas résolument droit-de-l’hommeiste, se réfère aux violences sexuelles faites aux

femmes en temps de conflit et sujet auquel la Grande-Duchesse sensibilise depuis plusieurs années. « Le gouvernement veillera à identifier les sources de ces discriminations et œuvrera concrètement pour les éliminer », est-il écrit. « L’abdication de S.A.R. le Grand-Duc ne figure pas à l’ordre du jour », répond la Cour à la sollicitation du *Land*, sans démentir les informations du *Quotidien*. pso

Xavier Bettel

s’est exprimé dès son premier jour en tant que ministre des Affaires étrangères sur le conflit entre Israël et le Hamas à Gaza. Dans un communiqué envoyé dans la foulée de la réunion extraordinaire du conseil européen Affaires étrangères, le libéral a réitéré le droit d’Israël à se défendre, a appelé à libérer les otages, mais, à l’inverse de son prédécesseur Jean Asselborn (LSAP), le vice-Premier ministre n’a pas demandé un clair cessez-le-feu humanitaire, sur la ligne du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Dans son communiqué, Xavier Bettel se dit « préoccupé par la situation humanitaire à Gaza » et souligne « l’importance de mettre en place des pauses humanitaires, tout en œuvrant pour une cessation des hostilités », une position calquée sur le compromis européen, peu ambitieux, dans lequel les pauses sont synonymes de reprises des hostilités. Mais ce compromis est, par chance, associé à des avancées diplomatiques vers une libération d’une partie des otages israéliens et des pauses humanitaires.

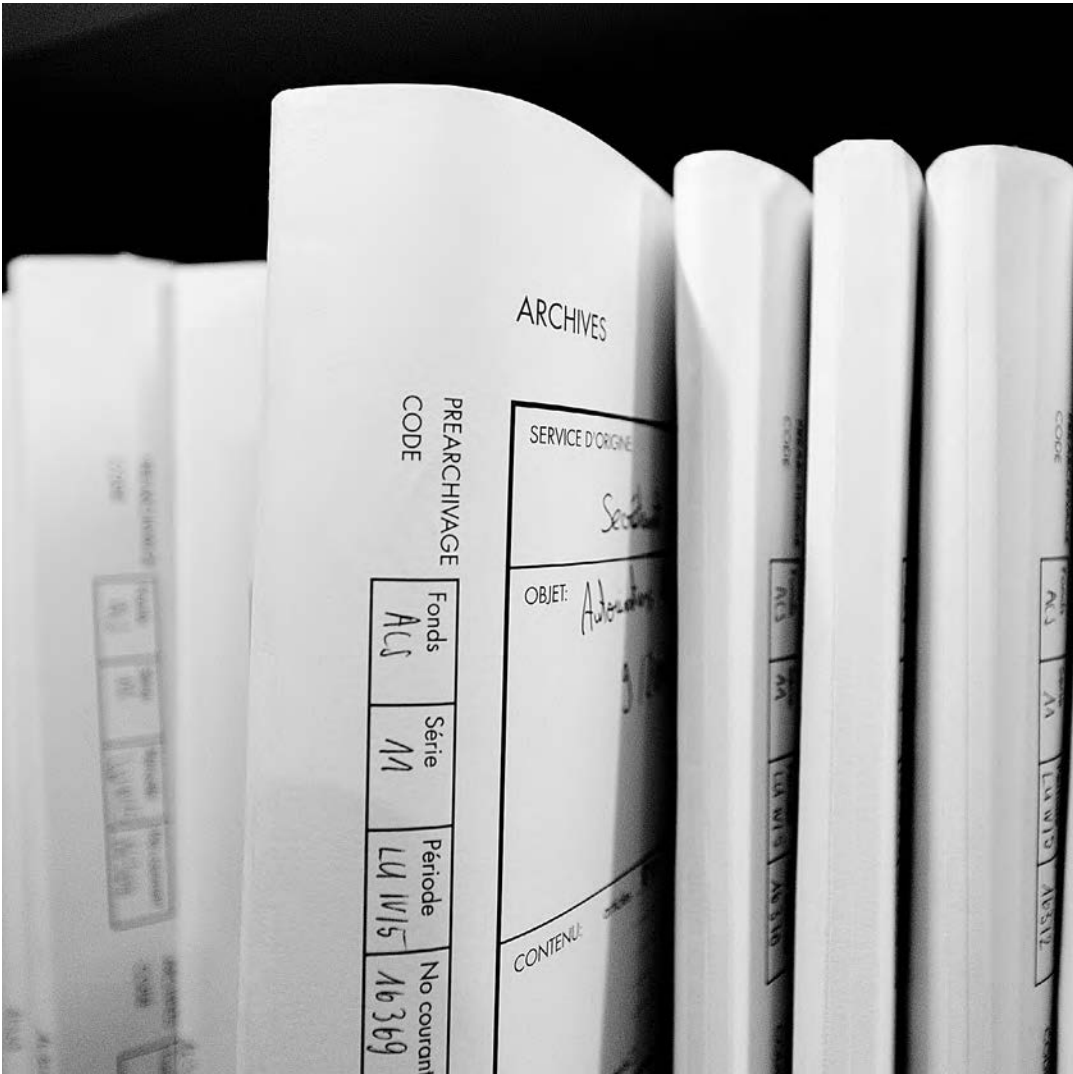
Jean Asselborn est cité dans une centaine de médias cette semaine. Dans *The Guardian*, il regrette que les États membres « did not give a fuck » de la question palestinienne durant la dernière décennie, à l’exception de l’Irlande et du Luxembourg. Celui qui est qualifié de « lebende Legende » à Bruxelles par le *Spiegel* est aussi baptisé « the infamous Jean Asselborn » ou « the most antisemitic minister in Europe » en Israël. Le média populaire *Ynet* cite mardi un haut diplomate israélien : « Asselborn’s absence will not be mourned. We are now keenly interested in forging a new chapter in our relations with Luxembourg », sous entendu « avec

le nouveau ministre des Affaires étrangères ». En Israël, le Grand-Duché est digne d’intérêt pour son statut de membre fondateur de l’UE et de centre d’affaires. Xavier Bettel est perçu comme un ami de l’État hébreu. « Il a même été vu en train de manger au marché du Carmel à Tel Aviv », lit-on. pso

G E S E L L S C H A F T

Polarisierung

Am 8. und 9. November fand am Ifen in Belval die Tagung *Dieu e(s)t radicalisation?* statt. Auf Nachfrage berichtet Mitorganisatorin Karin Weyer von respect.lu dem *Land*, es sei festgestellt worden, dass der Druck zugenommen hat, sich gegenüber dem Nahostkonflikt positionieren zu müssen. Dies wurde insbesondere von BeeSecure und dem Lehrpersonal berichtet. „Wir haben dieses Phänomen aber bereits während der Pandemie beobachtet. Möglicherweise tragen die sozialen Medien durch die Sichtbarmachung von Positionierungen dazu bei“, führt die Psychologin aus. Man sei aber noch dabei, die Situation auszuwerten. In Bezug auf Radikalisierungstendenzen werde die Gesellschaft in den kommenden Jahren weiterhin mit Rechtsradikalen und fundamentalistischen Salafisten befasst sein. Beide Gruppierungen besäßen das Potenzial, über Selbstermächtigungs-Narrative zu Gewalt aufzurufen. Jean Ehret, Leiter der Luxembourg School of Religion & Society und Mitorganisator der Tagung, freut sich, dass er den Teilnehmenden das Anliegen einer historisch-kritischen Theologie erläutern konnte. „Wenngleich ich weiß, dass diese Herangehensweise radikalisierte Personen nicht erreicht und Radikalisierte moderate Strömungen häufig angreifen.“ Weyer und Ehret sind sich eins, dass der Dialog zwischen den anwesenden Akteuren, den Religionsgemeinschaften und Bildungseinrichtungen weiter gepflegt werden sollte. sm



Blog

Mehr als Kondome

Stéphanie Majerus

Am 1. Dezember ist Welt-Aids-Tag.

Die Gesundheitsbehörde hat diese Woche auf steigende Infektionszahlen hingewiesen.

Einen Blick zurück auf das Planning Familial und seine Arbeit im Bereich der sexuell übertragbaren Infektionen



Die damalige Gesundheitsministerin Paulette Lenert verteilte im Mai Kondome in der Innenstadt

„Homosexuality, sickness or crime?“ lautet der Vortragstitel an einem Seminar von Amnesty International in Remich im Jahr 1981. Gehalten hat ihn die Gynäkologin und Mitarbeiterin am Planning Familial Marie-Paule Molitor-Peffer. Sie beantwortet ihre Titelfrage mit weder noch. Homosexualität sei keine Krankheit oder Perversion, sondern „eine Art sich selbst zu sein“. Homosexuelle Veranlagungen seien angeboren und nicht auf Verführungen von älteren Herren zurückzuführen, wie damals häufig angenommen wurde. In den frühen 1980-er-Jahren baute sich die Stigmatisierung von gleichgeschlechtlicher Sexualität ab, wenngleich die ersten Aids-Fälle 1981 bekannt wurden. Doch mit dem Voranschreiten der Infektionen kippte die Stimmung.

In einem *Land*-Artikel aus dem Jahr 1986 bedauert Marie-Paule Molitor-Peffer: „Die Lustseuche geht also um. Eine neue Seuche, die ernsthafte Ängste und archaische Reaktionen auslöst, wobei man sich nicht bemüht, zwischen Panik und realer Sorge zu differenzieren.“ Sie zeigt sich schockiert über den Umgang der Medien mit der Krankheit. Vor allem der *Spiegel* fiel ins Hetzerische: „Droht eine Pest? Wird Aids wie ein apokalyptischer Reiter auf schwarzem Roß über die Menschheit kommen? Oder werden nur die homosexuellen Männer daran glauben müssen?“, schreibt das Hamburger Blatt 1983. Und zitiert einen Bakteriologen demzufolge „der Herr für die Homosexuellen immer eine Peitsche bereit hat“. Über ihre moralisierenden Kollegen schreibt Molitor-Peffer: „Wenn die Medizin schon nicht heilen kann, so kann sie wenigstens ausgrenzen und isolieren.“ Ihre Antwort war eine andere: Aufklären. Im gleichen Zeitraum sollte in Luxemburg der Homosexuellenparagraf (372bis) aus dem Jugendschutzgesetz gestrichen werden. In dem Rahmen beantragte der Staatsrat eine Stellungnahme beim Ärztekollegium. Die Ärzteschaft dozierte daraufhin über eine „aberration franche, anormale d'un point de vue physiologique aussi bien que du point de vue médical“.

In der für den diesjährigen Sachbuchpreis nominierten Biografie *Ärztin ohne Furcht und Tabus* zeichnet die Journalistin Josiane Kartheiser die Kämpfe der unermüdlichen Gynäkologin nach. Marie-Paule Molitor-Peffer wurde im Oktober 1929 als Tochter des Allgemeinmediziners Joseph Peffer und Anne Bofferding, aus der gleichnamigen Brauereifamilie, in Luxemburg-Stadt geboren. 1961 heiratet sie den Lungenarzt Georges Molitor, der zugleich in das Bier-Business einstieg (cf. Seite 25 in dieser Ausgabe). Die Ärztin stößt fünf Jahre später zur neugegründeten

Syphilis ist wieder in Europa verbreitet – allen voran in Luxemburg, Malta, Spanien und England. Bei 868 Screenings wurden im Planning 16 Fälle festgestellt

Vereinigung Famille heureuse – Mouvement luxembourgeois pour le planning familial. Zu Beginn ihrer Tätigkeit konzentriert sie sich auf Empfängnisverhütung und Abstriche zur Krebsfrüherkennung. Es folgen in den 1970-er-Jahren das Engagement für Alleinerziehende, die Entkriminalisierung der Abtreibung und in den 1980-ern die damals sogenannte sexuelle Aufklärung im schulischen Curriculum. Von Gegnern wird das Planning das „Anti-Baby-Zentrum“ genannt; sie verschreiben die Verhütungssperle als Auslöser für Promiskuität, Perversionen und Exzesse. Die Ärztin Molitor-Peffer sei verantwortlich für den Geburtenrückgang und gefährde das Wirtschaftswachstum, behauptete der damalige Stateg-Direktor Georges Als.

An diesem Mittwochmorgen ist es ruhig im Planning Familial im Bahnhofsviertel. Eine junge Blondine sitzt im Wartesaal, zwei Angestellte plaudern im Flur. Im Eingangsbereich befinden sich gestapelte Hygieneprodukte: Es handelt sich um eine Spendenaktion von Binden und Tampons. Diese sollen an prekarierte Frauen verteilt werden. Broschüren informieren über unterschiedliche Verhütungsmittel. Aber auch über Geschlechtskrankheiten. Seit 2008 hat sich die Strategie in Bezug auf HIV verändert. Da antiretrovirale Medikamente die Virusvermehrung eindämmen können und somit die Übertragung verhindern, spricht man nun von „Prävention durch Behandlung“. Kondome schützen vor dem HI-Virus und anderen sexuell übertragbaren Infektionen

(STI). Aber nicht alle STIs werden über die Genitalen übertragen. Hinzu kommt, dass Erreger, wie Chlamydien oder Gonokokken, sehr ansteckend sind, deshalb bieten Kondome keinen 100-prozentigen Schutz. „Wir verteilen über verschiedene Standorte im Land gratis Kondome. Aber es wäre gut, wenn die Krankenkasse flächendeckend die Kosten tragen würde, wie mittlerweile für andere Verhütungsmethoden auch, etwa die Pille oder die Vasektomie“, führt die Planning-Direktorin Emilie Kaiser aus. Zu Beginn der 1980-er-Jahre gab es noch Apotheken, die keine Kondome im Regal führten. Die Gynäkologin Marie-Paule Molitor-Peffer berichtete in einem Zeitungsartikel, dass eine Minderheit an Apothekern sich weigern würde, diese zu verkaufen. Im Planning konnte man sich Kondome damals bereits umstandslos besorgen. „Heute ist man nicht mehr nur auf Kondome angewiesen, es gibt die Notfallbehandlung, die Präexpositionssperle und antiretrovirale Medikamente. Das ist eine Revolution“, führt ihrerseits Laurence Mortier, von der HIV-Beratung des Roten-Kreuzes diesen Montag im *Quotidien* aus

Bis zum 27. November läuft noch die EU-Test-Woche, die ermutigen soll, sich auf sexuell übertragbare Infektionen testen zu lassen. Es ist die zehnte Ausgabe. Im Rahmen dieser Sensibilisierungswoche veröffentlichte das Gesundheitsministerium am Montag die neuesten Zahlen der HIV-Infizierten in Luxemburg. Die Zahl der Behandelten stieg 2022 an: 167 Patienten waren wegen der Virusinfektion hierzulande erstmals in einer Sprechstunde. 97 von ihnen wurden allerdings zuvor bereits im Ausland betreut, bei weiteren 67 handelt es sich um Neuinfektionen (im Vergleich dazu waren es im Vorjahr 51 Neuinfektionen). Das Ministerium stellte zudem einen hohen Frauenanteil fest. 39 Prozent der Neuinfektionen und 49 Prozent der neu aufgenommenen Fälle sind Frauen zu zurechnen. Darüber hinaus tauchen nicht nur junge Personen in der Statistik auf: Ein Drittel der neuinfizierten Heterosexuellen sind über 45 Jahre alt. Die Mehrheit der Übertragungen bei gleichgeschlechtlichem Sex erfolgt jedoch zwischen Männern unter 36 Jahren. Laut dem *Tageblatt* erklärt sich die Santé „diesen plötzlichen Anstieg der diagnostizierten HIV-Infektionen durch das vermehrte Testen sowie die Wiederaufnahme der Mobilität der Menschen nach der Corona-Pandemie sowie die Wiedereröffnung von Treffpunkten.“ Im *Quotidien* relativiert Laurence Mortier den Anstieg: „Mit der Zuwanderung, insbesondere aus der Ukraine, sind auch infizierte Personen in die Statistik eingeflossen, die dies aber bereits wussten.“

Das HI-Virus ist nicht die häufigste sexuell übertragbare Infektion. In Nordamerika und Europa ist vor allem die Übertragung des Bakteriums Chlamydia trachomatis unter jungen Menschen verbreitet. 2021 wurden 209 Patient/innen sowie deren Partner durch das Planning Familial mit Antibiotika behandelt. Werden Chlamydien nicht rechtzeitig behandelt, kann es zu einer Verstopfung der Eileiter bei Frauen kommen, die zu Unfruchtbarkeit führt. Die Rate an positiven Tests nimmt europaweit konstant zu. Daneben ist Syphilis wieder in Europa verbreitet – allen voran in Luxemburg, Malta, Spanien und England. In 90 Prozent der Fälle sind die Betroffenen Männer. Bei 868 Screenings wurden im Planning 16 Ansteckungen festgestellt. Die vor der Entdeckung des Penicillins nicht behandelbare Krankheit wird häufig mit Literaten assoziiert: Jules de Goncourt erlag 1870 der Syphilis; Arthur Schnitzler wurde von seinem Vater dazu veranlasst einen medizinischen Wälzer über die Krankheit durchzuarbeiten.

„Der Aufklärungsbedarf in Schulen bleibt bestehen, weil die Jugendlichen gehäuft Videos mit Fehlinformationen ausgesetzt sind. Sie denken dann beispielsweise, wenn man aus dem gleichen Glas wie ein Infizierter trinkt, könne man sich mit dem HI-Virus anstecken“, erläutert Emilie Kaiser. Sechs Personen sind am Planning eingestellt, um Schulbesuche zum affektiven und sexuellen Leben anzubieten. STIs werden frühestens ab dem letzten Grundschuljahr thematisiert, falls Schüler/innen dies wünschen. „Anders als in den 1980-er-Jahren wird Aids nicht mehr zuvorderst mit Homosexualität in Verbindung gebracht“, erläutert sie.

Und anders als in den 1980-er-Jahren schreibt das *Wort* heute nicht mehr gegen Aufklärungskampagnen und den Sexualkundeunterricht an. Im Juli 1980 befand der Chefredakteur André Heiderscheid, es rolle eine Porno- und linksideologische Verwahrlosungswelle über die Jugend. Weshalb er die Eltern zur Selbstjustiz aufruft: Denn mit demokratischen Mitteln sei diese Entwicklung nicht mehr zu stoppen. Gegen Stimmen wie André Heiderscheid ging die Gynäkologin Marie-Paule Molitor-Peffer in die Offensive. Aber auch gegen moderatere Personen, wie die Künstlerin Michèle Koltz-Chedid, die im *Land* schrieb, dass „Jugendliche in einem Umfeld baden, das sie umfassend informiert“. An was sie da denke, fragt Molitor-Peffer – Pornos und Prahlereien aus der Peer-Gruppe? ●



Monopole

Spuerkeess (photo : sb), BIL, BGL BNP Paribas, Banque Raiffeisen, Post et ING ont annoncé mardi la création d'un réseau national de « guichets automatiques bancaires ». D'ici 2025, les distributeurs de billets dépendront d'un nouvel opérateur sous l'appellation commerciale, Bancomat. Évidemment, dans leur communiqué, les parties prenantes insistent sur les gains en accessibilité permis par cette alliance. « Ces nouveaux guichets automatiques permettront également de réduire l'empreinte carbone du réseau », assurent-elles encore. Les billets déposés par les clients seraient distribués lors des retraits suivants, diminuant ainsi les besoins de passage des transports de fonds, est-il écrit, sous entendant qu'il n'est pas possible de procéder ainsi aujourd'hui. Mais surtout, on promet que la mise en commun du réseau « n'entraînera pas de coût additionnel pour les clients » et qu'ils « bénéficieront des services

mis à disposition par leur banque sur l'intégralité du territoire ».

Ce n'est pas le premier GIE d'acteurs bancaires locaux. Certains d'entre eux s'allient à la Bourse et dans l'antiblanchiment (i-Hub), des marchés de professionnels accessibles au-delà des frontières. Cette alliance affecte directement le service à la clientèle nationale. En cas de mécontentement, vers quelle alternative le client pourra-t-il se tourner ? L'Autorité de la concurrence ne peut pour l'heure contrôler les concentrations ex ante, « faute de base légale », fait remarquer son président Pierre Barthelmé. Une position monopolistique peut aussi ne pas poser de problème légal. « L'Autorité pourra évidemment ouvrir à tout moment (soit sur autosaisine, soit sur plainte recevable) une procédure pour comportements abusifs d'une position dominante ou susceptibles de constituer une entente », complète Pierre Barthelmé. pso

Ghost publishing

La célèbre marque média *Forbes* lancera son édition luxembourgeoise en janvier 2024 pour sa version web et en mars dans sa version magazine. Sera ainsi diffusé « l'esprit Forbes, un journalisme de qualité axé sur le succès et la réussite », explique ce jeudi le directeur éditorial Joan Condijs depuis la Belgique, où la publication sera aussi développée. Question contenu, des articles produits par un pool de journalistes locaux indépendants s'ajouteront au tronc commun international. Ces *freelances* seront ici pilotés par Charles-Louis Machuron, fondateur du média *Silicon Luxembourg*. Pas de rédaction propre au Grand-Duché donc. Pas davantage en Belgique. Pas même aux États-

Unis, « mais des équipes qui travaillent de façon moderne », explique Joan Condijs, lui-même mandaté par Ventures Media, groupe qui a acheté la marque américaine et qui exploite en Belgique les marques *Elle*, *Marie-Claire* ou encore *Psychologies Magazine*.

Une maison d'édition moderne... Le créneau visé par *Forbes* (avec des portraits en couverture), essentiellement alimenté par des revenus publicitaires (auxquels s'ajouteront des ventes kiosques et de l'événementiel), est déjà occupé par Maison moderne, l'éditeur de *Paperjam*. Florian de Wasseige, COO de Ventures Media, tempère : « On n'a pas tout de suite l'ambition de lancer un business club ». « *Paperjam* est un excellent magazine et *Forbes* est complémentaire », précise encore Joan Condijs, « avec une marque et un style qu'on applique au pays ». pso

Make Luxembourg great again

Le court chapitre média dans le programme gouvernemental s'ouvre avec le vœu d'une « presse moderne pour un État moderne ». Figure notamment la volonté de participer à nouveau à l'Eurovision, une initiative de Xavier Bettel sur laquelle RTL travaille depuis le mois de juin. « Artistiquement et culturellement, le Luxembourg possède un riche patrimoine à offrir. C'est pourquoi le Gouvernement soutient la proposition de faire revenir le

Luxembourg sur la scène de l'Eurovision, après une absence de trente années », lit-on dans l'accord signé par le CSV et le DP. RTL est par ailleurs évoquée, avec l'autre média de service public, *100,7* pour que les contenus soient accessibles à tous. En revanche, rien sur la convention de prestation de service public audiovisuel signée avec RTL-Bertelsmann. Elle arrive à échéance en 2030 et est traditionnellement négociée avant les élections qui précèdent. Ce que n'ignore pas le ministre sortant des médias, Xavier Bettel. L'intérêt de Bertelsmann pour poursuivre l'aventure luxembourgeoise serait limité. La possibilité d'une fusion avec *100,7* est une alternative de plus en plus évoquée dans le monde médiatique. Vendre les activités grand-ducales de RTL à des investisseurs en est une autre. Ni le CSV ni le DP n'ont évoqué l'avenir du service public audiovisuel dans leurs programmes électoraux. Il ne figure pas davantage dans leur programme gouvernemental. Une absence que l'on ne peut associer au fait que la perspective se situe au-delà du mandat. Le gouvernement Frieden-Bettel annonce vouloir préparer le pays à la présidence européenne en 2029. pso

„Absolute Fachfrau“

Anders als im Französischen verweist das deutsche Wort „Landwirtschaft“ auf „Wirtschaft“. Allerdings macht der Sektor nur 0,2 Prozent des PIB aus und

umfasst nur 0,8 Prozent der Berufstätigen. Mit Makroökonomie hat er also wenig zu tun. Weil vor allem die DP-nahe Bauern-Allianz erkannt hat, dass die hiesige Landwirtschaft auf einem globalen Markt kaum konkurrenzfähig sein kann, hat sie sich vor den Wahlen nochmals für die Kooperation zwischen Produzenten und Schulen, Krippen, Krankenhäusern sowie Altenheimen ausgesprochen. Diese staatlichen und parastaatlichen Institutionen könnten als verlässliche Abnehmer des Primärsektors fungieren, der seine Wertschöpfung kaum steigern kann. Wie 2018 findet sich dieser Vorschlag auch 2023 im Koalitionsvertrag. Ein weiterer Punkt, der sich 2023 ebenfalls dort wiederfindet, ist die Förderung von Nischenprodukten wie Hanf, Quinoa, Soja sowie die Entwicklung neuer Non-Food-Produkte. Auf die Bauern-Allianz geht auch der Wunsch zurück, einen gesetzlichen Rahmen für Bodenschutz zu schaffen, mit dem Ziel, der Bodenerosion entgegenzuwirken, im Sinne des Klimaschutzes soll ein vitaler Boden zur CO₂ Speicherung beitragen. Allerdings bleibt der Text recht vage in Bezug auf die Anwendung von Kunstdünger und Pestiziden, und das von Xavier Bettel vor den Wahlen versprochene Glyphosat-Verbot befindet sich auch nicht im Text. Es bleibt damit also ausreichend Spielraum, sich dem Humusaufbau zu widersetzen.

Die Bauernzentrale – wie auch Martin Hansen als Oppositionspolitikerin –

pocht schon länger auf den Abbau von bürokratischen Datenübermittlungen. Eine solche Vereinfachung dürfte bald Realität werden. Außerdem wird das Lohndumping erleichtert werden, durch vereinfachte Prozeduren, um Saisonarbeiter/innen aus Nicht-EU-Ländern temporär beschäftigen zu können. Darüber hinaus will sich die konservativ-liberale Regierung auf europäischer Ebene für ein Verbot von Pelzfarmen stark machen sowie strengere Vorschriften für Tiertransporte implementieren. Etwas folkloristisch und unbescheiden steht es um das „Wäinhaus Ehnen“: Es soll nach den Renovierungsarbeiten 2025 die Haupteingangspforte zur Moselregion werden.

Am 13. Oktober stand im Leitartikel des *Letzeburger Bauer*, es sei „eine der spannenden Fragen der Zukunft, wer sich nach zehn Jahren ideologischer grüner Politik“ der Landwirtschaft annehmen wird. Mitte November freute das Blatt sich, dass das Ressort an Martine Hansen geht, „einer absoluten Fachfrau“. Endlich befinde sich das Ministerium „wieder in CSV-Händen“. Die CSV besetzte dieses Ministerium bis auf die Zeit der Dreierkoalition und der DP-LSAP-Regierung in den 1970-er-Jahren seit 1943. Spannend wird aber auch sein, wie der sich gegen grüne Ideologie wehrende Wochenzeitung unter der Leitung des Ex-*Wort*-Journalisten Laurent Schüssler auf den CSV-Nachwuchs reagiert. Der CSV-Abgeordnete und Landwirt Jeff Boonen meinte diese Woche im *RTL-Radio*: „Mir

kommen net derlaanscht fir dorun ze schaffe fir bis 2050 klimaneutral ze ginn.“ Ist das grüne Ideologie im CSV-Gewandt oder eine sachbezogene Analyse? sm

Luc, Doris et Xavier

A paru lundi au *Mémorial B*, l'arrêté grand-ducal actant la démission de la directrice du Service de renseignement (SRE), Doris Woltz. « D'Doris Woltz huet ugangs November den deemolege Premierminister (Xavier Bettel, ndlr) informéiert, datt si fir Juni 2024 hir Pensiouun aus dem Staatsdéngscht wéilt huelen », explique le ministère d'État au *Land*.

Son départ coïncide avec l'arrivée de Luc Frieden (CSV) comme ministre de tutelle du SRE. Dix ans après un éclat indirect entre les deux personnages. En juin 2013, pour faire tomber le gouvernement CSV-LSAP, le député Xavier Bettel (DP) s'était appuyé sur les déclarations de Doris Woltz (ancienne juge d'instruction et alors procureur d'État adjoint) pour mettre en cause l'intervention du ministre de la Justice, Luc Frieden (1998-2009), dans l'enquête sur le Bommeléer. L'intéressé avait passé une très mauvaise après-midi au Krautmaart avant de voir la confiance du Parlement maintenue. Le gouvernement Juncker-Asselborn tombera quelques jours plus tard sur l'affaire du Srel.

La démission de Doris Woltz intervient aussi quelques jours

après la parution d'un article de *The EU Observer* sur les défaillances luxembourgeoises en matière d'habilitation au secret, dont la délivrance est assurée par le SRE. Titrée « Is Luxembourg the weak link in EU and Nato Security ? », la publication interroge sur les cas Jean-Claude Knebler et Etienne Schneider, deux anciens Krecké Boys, habilités à détenir des secrets d'État et partis servir des intérêts russes. *The EU Observer* détaille surtout comment les habilitations sont délivrées par des agents qui n'ont plus accès aux informations requises pour bien faire (par exemple les fichiers de la police). Un chantier majeur pour le ou la successeur(e) de Doris Woltz que devra choisir Luc Frieden. pso



Les ateliers couture et menuiserie, à l'arrêt ce lundi matin



Sven Becker

Folie des grandeurs

France Clarinval

Exemplaire en matière de circularité, l'association Benu Village a souffert d'une gestion dispendieuse. Sa mise en liquidation pose des questions sur la viabilité du modèle

Héron Dans le quartier de la Grenz, à Esch-sur-Alzette, entre la rue d'Audun et le boulevard Prince Henri, on repère facilement Benu Village : des pancartes dessinées annonçant diverses activités aux noms fleuris, des façades colorées où des matériaux récupérés tracent des formes et des visages, des fenêtres de guingois, toutes différentes, et une enseigne métallique marquée d'un héron découpé dans la tôle. Loiseau a été choisi comme emblème de l'association car il est l'ancêtre égyptien du phénix de la mythologie grecque. Cet oiseau renaît de ses cendres à la fin de son cycle de vie. Circularité, recyclage, récupération, réduction sont en effet les maîtres-mots de ce quartier durable où la doctrine principale est de réutiliser au lieu de jeter.

L'objectif de Georges Kieffer, formé à l'économie écologique et initiateur de Benu-Village, était de montrer que l'économie circulaire et solidaire pouvait fonctionner au Luxembourg. Un nouveau quartier, sur un terrain d'une quinzaine d'ares mis à disposition par la ville d'Esch a vu progressivement le jour dans des conteneurs maritimes récupérés, isolés avec de la laine de mouton et recouverts d'un crépi en miscanthus, plante star de la permaculture. Différentes activités ont été développées : atelier de couture à partir de vêtements de seconde main, récupération de vieux meubles et, plus récemment, un restaurant où sont cuisinés des aliments non vendus ou non vendables, locaux et bio. Un beau projet qui a encore fait la fierté d'Esch lors des Luxembourg Tourism Awards où la ville a été nommée « commune méritante » pour cette action.

Voilà pour le côté brillant de la médaille, celui de l'utopie en marche, de l'inclusion saluée, des récompenses et des visites officielles. Mais depuis le 15 novembre, il est clair que ce projet phare a échoué, du moins dans sa forme et son orientation actuelles. Le revers de la médaille apparaît aujourd'hui avec la mise en liquidation de l'association. Les principaux bailleurs que sont la ville d'Esch et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ont coupé le robinet de subvention, un véritable pactole public en fait, face à une accumulation de dettes et une

Benu Village a englouti plus de huit millions d'argent public et ne pourrait pas se passer de subvention

gestion financière jugée « peu prévoyante ». Les différentes parties impliquées – employés, syndicat, direction, conseil d'administration, pouvoirs publics – remontent le temps pour analyser les défaillances, des dysfonctionnements et les irrégularités éventuelles.

Une chose est sûre : beaucoup d'argent public a déjà été investi dans le projet Benu Village. Une première convention (2017-2019) mettait le projet sur les rails dans une phase de démarrage : La ville d'Esch et le ministère de l'Environnement ont sorti un million d'euros chacun sur trois ans. « Ce subventionnement était ponctuel et n'avait pas vocation à être reconduit au-delà de cette phase de lancement », précisait le ministère la semaine passée. Selon la deuxième convention, de 2020 à 2022, Esch a mis à disposition de l'association un budget d'un million d'euros pour trois ans. Une troisième convention (2021-2023) ajoute 4,4 millions d'euros versés par la ville d'Esch, sur trois ans, un montant destiné à l'extension du Benu Village.

Le million Parallèlement à la deuxième convention, l'association comptait sur un million supplémentaire de la part du ministère de l'Environnement. Une somme qui ne pouvait être ni promise ni versée : la loi sur les fonds environnementaux ne permettait pas de soutenir une asbl (une nouvelle loi a été votée en septembre, levant cette interdiction), ce qui avait été stipulé à la commune. Mais une somme sur laquelle l'association comptait :

« On n'a pas été informé que nous n'aurions pas cet argent et c'est ce million qui nous manque », martèle Sylvie Halmus, présidente du « conseil administratif » de Benu face au *Land*. Les dettes s'élèvent à 945 870 euros, selon l'analyse menée par une fiduciaire indépendante. Du côté de la ville d'Esch, Meris Sehovic, échevin en charge de l'Environnement (Déi Gréng) estime qu'il était « clair comme de l'eau de roche » qu'il n'y aurait pas de participation supplémentaire de l'État. Il interroge : « Comment peut-on espérer et dépenser un million d'euros alors que la convention est échue. D'autant qu'aucune administration publique ne peut verser de l'argent rétroactivement ? »

On comprend que la direction de Benu Village a spéculé de manière imprudente sur une somme qui ne lui était pas vraiment promise. Plus largement, la gestion des fonds publics est remise en question à la fois par la commune et par les employés. « Les responsables de la ville d'Esch-sur-Alzette ont régulièrement manifesté des doutes quant à la gestion du personnel. Une partie du déséquilibre financier est due à la politique irresponsable en matière d'embauche », détaille Meris Sehovic. En l'espace de deux ans seulement, le nombre d'employés a explosé, passant de 17 à 42, et rien que cette année, treize nouvelles personnes ont été embauchées, ce qui a fait grimper les frais de personnel de 75 pour cent. « Le plus dingue est qu'une personne a encore été engagée ce 1^{er} novembre, alors que tous les voyants étaient au rouge », s'étire l'échevin. « L'ouverture du restaurant a nécessité un gros recrutement. Mais c'est un département qui gagne de l'argent », argue Sylvie Halmus. D'après nos informations, le restaurant Benu Sloow (soutenu en plus par l'Œuvre Grande-Duchesse Charlotte à hauteur de 300 000 euros en 2022), dégageait un chiffre d'affaires mensuel 40 000 euros depuis son ouverture en mai.

La folie des grandeurs avec laquelle le développement de l'écovillage a été menée aurait dû alerter la ville d'Esch, estime Smail Suljic du syndicat OGBL. « Cet été déjà, des salariés de l'association nous ont fait part de leurs inquiétudes, voyant que certains fournisseurs n'étaient pas payés. Nous avons demandé des explications en septembre et

à nouveau mi-octobre, sans réponse, ni de la direction, ni de la ville. » Le syndicaliste considère que les politiques n'ont pas pris leurs responsabilités en faisant simplement confiance au directeur, « dont ils pensaient qu'il avait bon cœur et qu'il gérait l'argent consciencieusement ». Il ajoute qu'Esch aurait pu revendiquer un siège au conseil de l'asbl, mais ne l'a pas fait. Meris Sehovic affirme que cet usage n'est jamais appliqué, la commune ayant des conventions avec de nombreuses associations et ne jouant pas un rôle actif dans la gestion interne. En rappelant qu'il ne fait partie du conseil échevinal que depuis cet été, il précise que les bilans financiers et contrôles des comptes réalisés lors du versement des financements « n'ont pas montré d'autres affectations que celles prévues dans la convention. »

Paternalisme Les salariés ne se contentent pas de l'augmentation des frais de personnel pour expliquer la situation actuelle. Nous avons rencontré une poignée d'employés lundi après-midi. Ils en veulent massivement au directeur Georges Kieffer qui n'a pas été le « bon père de famille » qu'il ambitionnait d'être. « Dès le début de l'aventure, il n'y a eu aucune transparence dans la gestion et les finances et nous n'avions aucune autonomie dans l'organisation du travail », signale Andrée Bingen qui travaille au Benu-Village depuis avril 2019. Cette architecte d'intérieur, affectée au chantier, regrette de n'avoir jamais eu d'information sur les budgets disponibles ou sur la priorisation des dépenses. « Chaque fois qu'on pose des questions, Georges nous disait 'l'inquiète, je gère' ». Marc Tritz, encadrant technique à la menuiserie, lui emboîte le pas : « Le directeur a verrouillé tous les aspects du projet et nous a maintenu dans l'ignorance et le flou, comme un roi en haut de sa tour. » Une forme de paternalisme qui se reflète dans le vocabulaire utilisé et l'attitude : « Il nous appelle *Kanner*, ou mes petits loups. Il fait des *hugs* à tout le monde et joue au pote en posant des questions personnelles », fustige Valérie Marx. Arrivée en janvier 2022, elle n'arrive pas à définir son poste autrement que par « bouche-trou », « j'ai changé trois ou quatre fois d'affectation sans jamais un avenant à mon contrat. » Elle regrette aussi une stratégie de fuite en avant consistant à entamer constamment de nouveaux projets : « Il fallait toujours en faire plus, pour attirer des subventions et pour faire venir les politiques et la presse. Mais rien n'est véritablement fini. » Le ministère de l'Économie a ainsi versé deux fois 200 000 euros pour des projets spécifiques.

Les employés se sentent surtout floués par l'écart entre les valeurs défendues, la vision annoncée et la réalité de terrain. Ils dénoncent le salaire de 14 000 euros du directeur, hors de proportion dans le secteur social, « alors qu'il nous demande de faire des efforts et chicane quand il s'agit de payer des heures de week-end. » Ils constatent aussi l'usage du Benu-Bus à des fins personnelles.

Le combi Volkswagen décoré d'un dessin de paysage en bleu et vert (offert par la Fondation André Losch) serait plus souvent garé à Merl devant chez Georges Kieffer que circulant avec du personnel ou du matériel. Ils incriminent encore l'utilisation de la carte de crédit de l'association pour des repas au restaurant sans raison professionnelle... « Carpini, notre voisin était son favori quotidien, visible de nous tous. Commander du vin à chaque repas, avec apéritif et digestif constituait selon ses dires, un soutien à leur entreprise », tance l'un. « Le vin destiné au restaurant est livré chez lui, sans aucun contrôle », ajoute un autre. « On a été naïf, on a cru à l'idéal décrit », résumant-ils, déçus en parlant de « promesses non tenues ». Malgré plusieurs tentatives tout au long de la semaine, Georges Kieffer n'a pas donné suite à nos demandes de commentaires.

Continuer La motivation pourtant est toujours là. Environ 25 salariés ont envoyé une lettre à la ville d'Esch et au ministère de l'Environnement. Ils y manifestent leur foi « en la capacité à remplir les missions pilotes d'économie circulaire et d'inclusion sociale ». Ils considèrent que « le développement des activités est resté limité et contraignant par la volonté de la direction à faire de l'entre-soi ». Aussi, ce groupe travaille à l'élaboration d'un business plan « pour une gestion future viable », estimant que « les opportunités de proposer des modes de construction, d'habillement et d'alimentation innovants, alternatifs et durables sont immenses ». Malgré tout, la dépendance aux subventions publiques est incontestable, comme l'a précisé l'analyse de la situation. Elle table sur « deux millions d'euros à verser annuellement (hors investissements) pour réaliser les activités courantes avec l'équipe actuelle de 42 personnes. »

« Il est trop tôt pour faire des avancées concrètes, mais nous allons travailler à une issue, peut-être avec d'autres organismes ou associations qui œuvrent dans le même sens. La ville d'Esch n'a pas encore de solution, mais nous voulons faire partie de la solution », affirme Meris Sehovic. Il a annoncé une entrevue future avec les salariés, sans préciser de date. Une piste lancée par Marc Baum (Déi Lénk) lors d'un récent conseil communal serait que la ville crée une société d'impact sociétal en reprenant une partie du personnel.

Actuellement, le conseil d'administration « se concentre sur le traitement des points les plus importants de la liquidation dans l'intérêt de ses collaborateurs et partenaires », répond son secrétaire par courrier électronique à nos demandes. Les employés recevront leur salaire couvrant les deux premières semaines du mois. Pour la suite, il faudra attendre qu'un liquidateur soit nommé et que les mécanismes sociaux, Adem et Fonds de solidarité, puissent entrer en vigueur. On décele un décalage ironique entre la situation des salariés, actuellement dans l'incertitude quant à leur avenir et le projet présenté comme le fleuron social et durable de la Métropole du Fer. ●

ZU GAST

Gesondheet am Osten

Duerch d'Pandemie war de Fokus am Gesondheetswiesen an der leschter Legislaturperiod kloer virginn. Mee schonn déi Jore virdrun ass et ze laang verpasst ginn, d'Gesondheetswiesen un de steetge Wuesstem an d'Besoinen vun den Dokteren a Patienten unzepassen a grondleeënd ze reforméieren. Virun de Wale sinn engem Äusserungen ëm d'Ouere geflu wéi „den Dokterberuff erëm attraktiv maachen“, „laang Waardezäiten“, „virage ambulatoire“, „net genuch Better“, „mental Gesondheet“, „Nomenclature upassen“, asw. Allgemeng hu mir e gudde Gesondheetssystem hei zu Lëtzebuerg, mee et sinn awer och nach eng jett Chantieren, wou dréngend Handlungsbedarf besteet.

Alexandra Schoos ass ADR-Deputéiert

Als am Oste gewielten Deputéierte steet fir mech eppes ganz kloer am Fokus: Mir brauchen endlech eng gréisser a besser Ofdeckung vun der medezinescher Versuergung am Osten. Eng Maison médicale wier en éischte Schratt an déi richtig Richtung, wat d'Versuergung owes an de Weekend betrëfft. Hei wier et immens wichtig, datt nieft enger medezinescher Ulafstell fir déi erwuesse Patienten och e Fokus op d'Kannermedezin ausgeriicht gëtt. Réischt leschte Freideg, beim „Zuch vun der Demokratie“, wou d'Kanner d'Chamber besicht hunn, hu si mir un d'Häerz geluecht, wéi wichtig d'Gesondheet fir si ass, fir datt si fit bleiwen a gutt léiere kënnen. Momentan mussen d'Eltere mat hire kranke Kanner, wa si en Dokter baussent de regulären Aarbechtszäite

brauchen, an d'Stad fueren an deelweis stonnelaang a volle Wartesäll waarden. Dëst ass eng zousätzlech Belaaschtung fir d'Eltere wéi och fir d'Kanner, an et ass a mengen Aen an engem räiche Land wéi Lëtzebuerg net ze rechtfäerdeg. Traureg muss ech awer feststellen, datt sech déi nei Regierung hannert enger Machbarkeetsetüd verstoppt, wat d'Ärriichte vun enger Maison médicale am Osten ugeet. Dozou kënn nach, datt net nëmmen déi Etüd ausschlaggebend ass, mee och nach eng soi-disant „démographie médicale“ virgeschobe gëtt. Ech ginn dovun aus, hoffen allerdéngs de Géigendeel, datt de Projet vun enger Maison médicale am Osten och 2028 nach net ëmgesat ass.

Et ass mir och bewusst, datt fir eng gréisser medezinesch Ofdeckung eng entspreichend Unzuel u Leit am Gesondheetswiese gebraucht ginn, an déi falen nun emol leider net vum Himmel. Mir müssen onbedéngt d'Ausübe vun de Gesondheetsberuffer hei zu Lëtzebuerg erëm méi attraktiv maachen. Mat Sue kënnen mir do net wierklech lackelen. Mir müssen un de Stellschrauwen dréie vun de Logements- a Liewenserhaltungs-käschten, vun der Fuerschung an den Ausbildungs- a Weiderbildungs-méiglechkeeten, vun den Aarbechtskonditiounen, vun der administrativer Laascht, vum Upasse vun der Nomenclature, asw. Et gi genuch Beräicher, an deene mir eis verbessere kënnen. Wa mir et packen, erëm méi Personal ze hunn, packe mir et och, datt dat Personal eng gutt Work-Life-Balance huet, beispillsweis duerch gemeinschaftlech Gesondheetszentren, wou een sech d'Aarbechtszäiten opdeele kann. Doduerch wieren d'Leit erëm méi bereet, déi Beruffer auszeüben, a si géinge sech trauen, sech zu Lëtzebuerg an och an der ländlecher Géigend néierzeloossen.

D'Gesondheetswiesen ass ee vun de Ressorten, déi mir immens um Häerz leien a fir déi ech mech wëll asetzen, esouwuel am Intressi vum Gesondheetspersonal wéi och vun eise groussen a klenge Patienten. Dofir vertrieiden ech d'ADR an dëser Kommissioun an der Chamber. ● Alexandra Schoos

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Eng batter Medezin

Jacques Drescher

E kann sech richtig bretzen: Sâi Wësse wier immens. En huet och guer keen Zweiwel U senger Kompetenz.

Lo bleift en an der Chamber, Well en do bleiwe muss. Mam Dram, e géif Minister, War nawell huerteg Schluss.

Lo muss en se alt schlécken, Déi batter Medezin: Wéi konnt déi nei Regierung Net sâi Genie gesinn?

Wien sech ze fréi wëllt weisen, Schléit dacks ze fest op d'Tromm. En hätt dach misse wëssen: Ze vill gescheit ass domm.

MAUX DITS D'YVAN

Histoires juives et blagues antisémites

Yvan

Quelle est la différence entre un Netanyahu, nazi sans prépuce, et un Juif qui porte une bite au col roulé ? Eh bien, elle est d'un tiers de siècle, de 37 ans exactement qui ont vu passer, entre autres horreurs, deux intifadas, l'assassinat de Rabin, la métamorphose des colombes en colons, les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Casher, le pogrom du 7 octobre, la riposte meurtrière de Tsahal, et, accessoirement, l'obsession du politiquement correct. Voilà pourquoi la sortie sur Netanyahu de Guillaume Meurice, chroniqueur par ailleurs fort drôle et (im)pertinent sur les ondes de *France Inter*, a été qualifiée par sa cheffe Adèle van Reeth, de « mauvaise blague faite à un mauvais moment ». Ce qui nous fait poser la question différemment : quelle est la différence entre une blague antisémite et une histoire juive ? Disons que la première prend pour cible les Juifs, dans tous les sens du terme, en usant et abusant de tous les clichés et préjugés concernant la « race » juive. C'est le même mécanisme que celui des blagues belges, le danger, la méchanceté et la bêtise en plus. La seconde s'adresse à des interlocuteurs qui partagent les mêmes valeurs, qu'ils soient juifs ou goys. En mettant en scène des traits réputés « juifs », les Hébreux y font preuve d'autodérision et invitent l'autre à partager une connivence, source de plaisir intellectuel. Surgit alors une complicité qui transforme les traits « juifs » en caractères universels. Bien malin alors qui saura distinguer la mamma italienne de la mère juive, le marchand juif du promoteur luxembourgeois, le prophète juif de la Cassandra grecque et, pourquoi pas, le prépuce chauve du musulman de la calvitie d'un sexe juif. L'humour juif est passé maître dans l'art de retourner le stigmate. Dans cette lignée, Anna Adam, artiste juive, fille d'une survivante de le la Shoah, a inventé le cochonnet Susi Sorglos pour en faire la mascotte d'un fictif magasin de Delikatessen. Pour son œuvre, elle s'est souvenu de la « Judensau », ce motif qui caricaturait le Juif en truie et « ornaît » de nombreuses cathédrales du Moyen Age. L'animal en peluche a été montrée notamment lors de l'exposition *100 Misverständnisse über und unter Juden*, montée en 2002 au Jüdisches Museum de Vienne. Le sujet connaît aujourd'hui, malheureusement, un regain (un refrain ?) d'actualité.

La différence entre blague antisémite et histoire juive est parfois ténue, elle tient dans l'intentionnalité et dans l'interlocuteur. « On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui », disait Pierre Desproges, l'auteur du deuxième terme de notre devinette du début de l'article. La blague antisémite se fait dans l'entre-soi du dedans et rejette l'autre dans le dehors, alors que l'histoire juive invite au passage et au partage. La première enferme l'autre, la seconde l'invite. Dans l'humour juif, on se moque de ses propres faiblesses qui vont susciter, sinon la pitié, du moins la sympathie de l'autre. C'est qu'on éprouve de la bienveillance pour David face à Goliath. Dans un



récent livre¹, par ailleurs peu fouillé, l'historien Michel Wievorka déplore ce qu'il appelle le déclin de l'humour juif : David n'est plus l'habitant du shtetl qui porte l'étoile jaune, c'est désormais le gamin palestinien qui tire à la fronde sur les soldats de Tsahal.

Voilà pourquoi, dans certains milieux de l'extrême-gauche, l'antisémitisme est désormais soluble dans ce que les extrémistes de droite appellent le racisme antiblanc : aux États-Unis les WASJ ont rejoint l'élite des WASP² ; en France, Mélenchon refuse de participer à la marche contre l'antisémitisme ; au Luxembourg, certain.e.s membres du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient ont le deuil fort sélectif quand il s'agit de pleurer les milliers de morts en Israël et dans la bande de Gaza. Quant à l'antisémitisme de la droite, il est pour ainsi dire inscrit dans ses gènes. Il est d'ailleurs, ces derniers temps, plus dirigé contre les sémites arabes que contre les sémites juifs. Et j'affirmerai, au risque de froisser quelques âmes sensibles, qu'il reste beaucoup plus surnois et dangereux à l'extrême-droite qu'à l'extrême-gauche.

Ces choses étant dites, revenons à la « mauvaise blague faite au mauvais moment ». N'est-ce pas Netanyahu lui-même qui a introduit le fameux « Godwin Point » en comparant, devant le chancelier Scholz, le Hamas aux nazis ? Ce faisant, il a relativisé le caractère unique de la Shoah et s'est dangereusement rapproché, comme je l'ai écrit ici-même, du sinistre camp des négationnistes. Il a ainsi, pour le moins, facilité le jeu de mots de Meurice. Un jeu de mots douteux peut-être, mais un humour douteux est un pléonasme. L'humour doute, donc il est. Il naît de l'équivoque. Et s'il ne respecte pas les limites, c'est qu'il tient plus du contrebandier que du douanier. Il ne compare jamais, il met toujours en parallèle. Or,

les mathématiques nous apprennent que deux parallèles ne se rencontrent jamais. Cela vaut pour le nazisme et les horreurs actuelles au Moyen-Orient. Et c'est ainsi que « Netanyahu, nazi sans prépuce » n'est pas une comparaison, mais un parallèle.

Il est vrai que, du prépuce au précipice, il n'y a qu'un jet. Mon ami Georges-Arthur Goldschmidt, orfèvre ès antisémitisme, voit l'origine de l'antisémitisme et, partant, de l'islamophobie dans la circoncision, dans la peur donc de la castration. Comme il n'est pas psychanalyste, je lui laisse l'entière responsabilité de sa thèse. Mais ne serait-ce pas cette connotation sexuelle qui aurait déclenché en France cette véritable tempête dans un verre d'eau, bien loin des tempêtes qui sévissent actuellement dans le désert de la Palestine ? Ce désert qui, paraît-il, est la Terre Promise. Mais la Bible, disait Meurice dans une autre chronique, ne doit pas tenir lieu de cadastre. Ne nous battons donc pas pour la promesse d'un dieu qui, après nous avoir chassé du paradis, nous a promis le désert. Et si j'écris nous, c'est que nous sommes tous des Juifs du kibboutz et des Arabes de Palestine. ●

¹ Michel Wieworka, *La dernière histoire juive*, Denoël, Paris, 2023. Ironie du sort, les mêmes Éditions Denoël ont publié, en d'autres temps, les pamphlets antisémites de Céline. N'en déplaise à Wieworka, l'humour juif n'est donc pas mort.

² WASJ : White anglosaxon jew ; WASP : White anglosaxon protestant

CHRONIQUES DE L'URGENCE

« Forever Chemicals »

Jean Lasar

La déplorable séquence offerte la semaine passée par les institutions européennes sur le glyphosate, réautorisé pour dix ans par la Commission après que les États membres se sont défaussés, n'est que l'arbre qui cache la forêt. L'assaut contre l'environnement et la santé humaine, mené à coup de produits chimiques dangereux, problématiques, voire jamais testés quant à leur impact, se poursuit un peu partout. Au Royaume-Uni, où le Brexit a débouché dans ce domaine sur une dérégulation défiant l'entendement, un groupe d'activistes emmenés par le journaliste George Monbiot a décidé de mettre les autorités en demeure de justifier ces pratiques écocidaires, engageant contre elles une plainte dans le cadre d'une campagne baptisée « Fighting Dirty ».

Sur 350 000 substances chimiques synthétiques recensées, un tiers est impossible à évaluer parce que leur composition est soit « confidentielle » soit « décrite de manière ambiguë ». Pour la plupart des autres, la pratique prévalente est de « déployer d'abord, tester ensuite ». Ainsi, pour-

suit Monbiot, pour 80 pour cent des produits chimiques enregistrés au sein de l'UE, il n'y a pas encore eu d'évaluation.

Au Royaume-Uni, les flux d'excréments humains et d'effluents industriels sont depuis quelques années mêlés en un broiet toxique, auquel s'ajoutent les eaux de ruissellement des routes, chantiers et maisons chargées notamment de résidus de pneus et de PFAS, ces composés fluorés connus sous la douce appellation de « forever chemicals ». Avec candeur, le Département de l'environnement avoue ne pas savoir exactement ce qu'il advient de cet effrayant cocktail à cause d'une « prolifération de courtiers, agents et sous-traitants » qui se chargent de le gérer (merci la privatisation de la gestion des eaux usées, à laquelle les Britanniques doivent aussi leurs plages souillées). Mais il assume qu'une partie significative finit chez les agriculteurs, qui acceptent avec grâce cet engrais gratuit ou bon marché sans trop se poser de questions sur sa composition.

Ainsi, les champs d'outre-Manche ont-ils été arrosés généreusement ces dernières années de produits toxiques, dont « des biphényles polychlorés (PCB), des dioxines, des furanes, des phtalates, des PFAS, des antibiotiques, d'immenses quantités de microplastiques et de nombreux autres substances ». Ce menu peu ragoûtant figure dans un rapport remis au Département de l'environnement en 2017, pour être aussitôt diligemment escamoté, puis déterré en 2020 grâce à une requête FOI de Greenpeace. Depuis, le gouvernement britannique a promis à plusieurs reprises de légiférer, mais n'a pas pris de mesures à ce jour.

Ce qui se passe en Grande-Bretagne est sans doute caricatural, mais, comme le montrent les attermoissements à Bruxelles et ailleurs sur le glyphosate, les néonicotinoïdes et autres nectars issus des laboratoires, le continent n'est pas vraiment en reste. Le mode de vie occidental semble inextricablement lié à la multiplication de produits « innovants » et à leur dissémination incontrôlée sans qu'on ne prenne la peine de connaître leurs effets sur le vivant. ●

Wat nach am Buedem ass

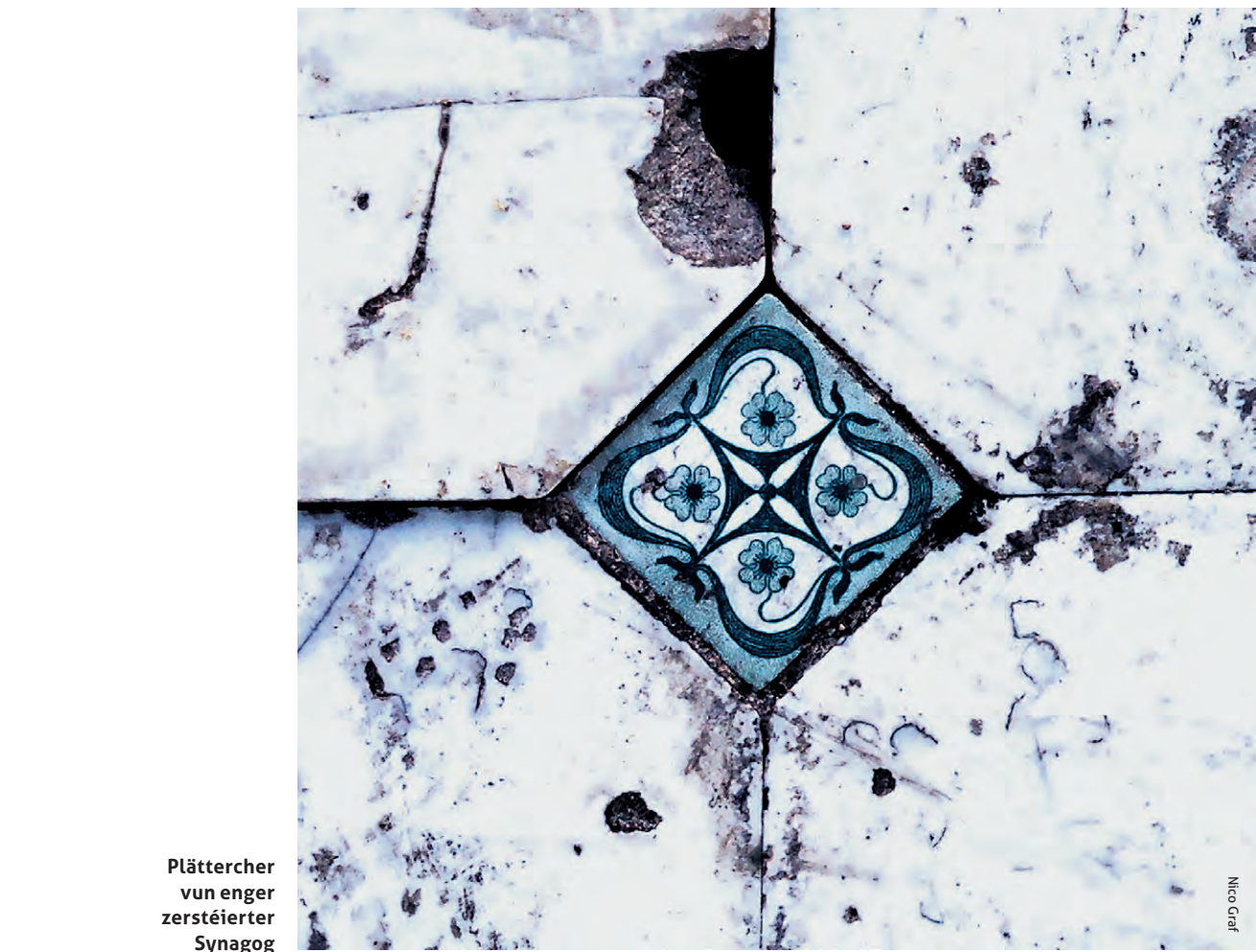
Nico Graf

Ee Synagog – Exkurs

MP5 – Heckler und Koch, huet de Polizist mer geäntwert. An ech hu mech gewonnenert, datt hien iwwerhaupt geäntwert hat an dann och nach esou prezis. Ech hat hie gefrot, wat hien dann do hätt, deen décke Klabes, dee viru sengem Bauch houng. Eng MP5 also. Eng Maschinnepisto. E schwéier arméierte Polizist. Matzen an Hamburg, am Unis-Quartier.

Ech war séier kontrolléiert ginn, ganz séier. Ech hat fotografiéiert. Well an der Strooss Grindelhof do huet et an der Hierscht-Sonn iwwerall um Trottoir geglénnert. Ech wosst zwar, datt ech do am fréiere jüddesche Quartier ënnerwee wier, mä op déi vill, ganz vill *Stolpersteine* war ech awer net gefaast. Viru bal jidder Haus leien e puer där Steng, iwwer déi een trëlle soll. *Auschwitz* ass d’Wuert, wat dacks do steet, an och *Minsk*, wou d’Judden hin deportéiert gi sinn. An d’Nimm vu ganze Famillje stinn op de Steng, heiansdo siwen oder aacht Nimm. Ech hunn der e puer fotografiéiert. A wéi ech dunn och d’Fassad vun der *Talmud und Toraschule* (1911-1939) fotografiéiert hunn, du stoung e Polizist nieft mer a frot, wat ech dann do géif maachen a wien ech da wier. An ech sollt emol matkommen, e puer Schrack méi weit. Do steet eng Zort Baubud, e Container, dräi Meter op dräi, wäiss, Fënsteren no alle Säiten, do sëtzen ëmmer zwee Polizisten dran a versichen alles am Bléck ze hunn, wat sech ëm d’Schoul deet. A si froten no menge Pabeieren, fir wien ech schaffe géif, mat wéi engem Apparat ech do knipse géif, nawell e staarken Télé, *nicht wahr*, nee sot ech, éischter e Wäitwénkel, dat hunn se mer net gegleeft. A wéi sech dunn alles berouegt hat, soten se, et wieren opgereegt Zäiten den Ament. Wéini wier en Auto hei laanscht gefuer. Aus dem eraus wier mat Handye geknipst ginn, dat hätt d’Security an der Schoul op de Biller vun hiren Iwwerwachungs-Kamerae gesinn an du wier awer eng lass gewiescht am Quartier, zeg extra Police-Kontrolle, kee Resultat. Ech géif bei d’Archeologe goen? Ma jo dann, bis herno, ne.

De Chef-Chantier vun den Archeologen op der fréierer Synagoge-Platz ass de Kay-Peter Suchowa. Si kontrolléieren ëmmer esou streng, seet hie mer, och hien géife si penibel iwwerpräiwen.



Plättercher
vun enger
zerstéierter
Synagog

Déi Hamburger Synagog soll erëm opgebaut ginn. An der Reichsprogrom-Nacht – genee viru 85 Joer – haten d’Nazien d’Synagog geschénnt a versicht, se ze verbrennen. D’Mauern si stoe bliwwen, well et e grousst, massiiv Gebai war, 1904 gebaut, Neo-Romanik, Plaz fir 1 200 Gleeweger. 1939 gouf déi jüddesch Communautéit gezwongen, op hier eege Käschten hier Synagog definitiv ofzerappen. Op der Surface war duerno alles verschwonnen, d’Archeologe wëssen awer, datt ënner der grousser Synagoge-Plaz – dat war jorelaang eng vulgär Parkplaz – datt do nach d’Kellere sinn. Si hu véier Coupe gemaach, Sondagen, fir ze kucke wat nach am

Buedem ass, dräi mol fënnef Meter grouss Lächer, 2,50 Meter déif ebe bis op de Kellerbuedem vun der Synagog. A si hu Brandspure font., Trapen, gelimmelt Plättercher um Buedem vun de Kellern, Gründerzeit, Jugendstil, an och Reschter vu Sailen: e florale Kapitell an déi eigentlech Sail, annerhallwe Meter laang, déi nach am Buedem stécht. *Schuttschicht vom Abbruch*.

Wat hie falsch ageschat hat, seet den Archeolog, dat wier den emotionale Wäert vun de Saachen, déi si fannen – ganz vill faarweg Schierbele vu Fënster-glas, déi geschmolze Bläikadere vun de Fënsteren,

rout Mauerreschter aus Sandsteen, dreckeg vum Rouscht aus der Progromnuecht, alles an d’Kellere getippt. An och d’Reschter vun der Mikwe, vun de rituelle Bieder. Déi hunn se ënner engem Bam ausgegruween, de Bam an d’Wuerzele vum Bam hunn se stoe gelooss, mä de Bam huet sech gewiert an huet gestonk. Dat maachen d’Beem, wann se vun Insekten attackéiert ginn, seet de Fachmann, an duerfir hunn si d’Wuerzele mat wäissem Jutestoff bandagéiert. Dat hätt hie ganz besonnesch bereiert, déi Wuerzelen, well hie kéim selwer aus enger Famill, wou d’Grousselteren Zwangsaarbechter waren an am KZ an duerno am Displaced-Persons-Lager, an

Vill Frënn géifen him
soen, d’Nazi-Zäit, déi
wier dach wäit ewech;
hie géif dann äntweren,
dat kéint een nëmme
soen, wann een näischt
verluer hät

hie wier Archeolog ginn, aus dem Reflex eraus, Wuerzelen erëmzefannen, fir sech a fir aner Leit. Vill Frënn géifen him soen, d’Nazi-Zäit, déi wier dach weit ewech; hie géif dann äntweren, dat kéint een nëmme soen, wann een näischt verluer hätt, wann een seng Wuerzele kenne géif. Bei him wier dat anescht, hie misst wullen a sichen. An elo kéimen dacks jüddesch Leit bei hien op de Chantier a géife kräischen, hien an den Aarm huelen a Merci soen, well hien de Passé vun hirer Famill erëm géif *sichtbar*, *begehrbar* maachen, *jemand hat mir erzählt, dass seine Großmutter den Vorhang für den Tora-Schrein genäht hatte*. Mä elo mat deem Krich hätten d’Leit Angscht an et kéimen der ëmmer mander. Hien weist mer faarweg Schierbele vun de Fënsteren an och eng butzeg blo a wäisst Stéck Keramik: op deem gesäit een en Ielebou a Lieder-Rimmer, et ass eng Schierbel, déi un dat reliéist Tefillin-Ritual erënnert. Vun deem ech nach ni héieren hat. Et wier bis ewell deen eenzege reliéi-rituelle Rescht, deen si fonnt hätten.

Nom Gespréich mam Archeolog ginn ech erëm vis-à-vis bei d’Polizisten, eng nei Observationséquipe, a soen hinnen, ech géif elo duerch de Quartier goen a weider fotografiéieren. An der Rei, soen si, ech soll op mech oppassen, et wieren nervös Zäiten. Ob ech dervun héieren hätt: zu Blankenese wieren an engem Lycée Profite mat Revolvere menacéiert ginn, *großer Polizeieinsatz*. An da leeft am Kapp e ganze Film. Mä et stellt sech eraus, datt do Kanner mat Spill-Revolveren hantéiert haten. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Lasset die Viren zu uns kommen!

Michèle Thoma

Die Bakterien natürlich auch. Stoßseufzen jetzt zur Vorweihnachtszeit Großeltern. Dieses altmodische aber doch praktische Bezugspersonal, nannte man sie nicht unlängst noch die Vulnerablen? Gleich rücken die Pampersbrigaden an und bringen Leben in die Bude. Die Schnief- und Triefnasen, die Hustenden und Prustenden, die Glühenden und die Getüpfelten.

Jetzt, wo die Gemütlichkeit bedrohlich kulminiert, für alle, die sich noch dem atavistischen Trieb hingeben, sich im Teufel/innenkreis der Liebsten einzubunkern. Gegen die Dunkelheit, die uns übergestülpt wird. Gegen die rauen Nächte und die grauen Tage. Hallelujah!, freudig wird in Ohrmuscheln trompetet, Tröpfchen segeln selig durch die Lüfte.

Und was ist denn derzeit in Kinderkrippen, Kindergärten, Kindertagesstätten so im Angebot? Der gute alte Husten, der gute alte Schnupfen,

jetzt RSV geheißen, klingt nach Fußballverein, aber mit grabsteinern ernsten Großbuchstaben. Wer jetzt hustet, wird düster gemunkelt, wird es lange tun. Wem jetzt die Nase rinnt, dem rinnt sie lange. Die Klassiker natürlich, Masern, Mumps, Scharlach, Windpocken, Röteln, die meisten davon zwar bis auf kümmerliche Restchen weggeimpft. Die Maul- und Klauenseuche, die jetzt zivilisierter heißt, aber nicht wurde. Und natürlich, dazwischen, daneben, als Zugabe, alle möglichen Variationen von Nausea, Emesis und Diarrhoe, die drei Tragödien klingen erhabener als sie sind. Unser gutes altes Corona, ja, sowieso, so nebenbei, für alle. Corona gehört jetzt auch dazu, sagt eine Expertin gelassen. Corona ist endgültig integriert. Und gibt’s was Neues dieses Jahr? Hallo Affenpocken, habt ihr die Fliege gemacht? Läuse hingegen desertieren nicht, sie bleiben unsere treuesten und unkompliziertesten Begleiter/innen.

Hatten wir denn nicht sowieso alles? grübeln die Grufties und flashbacken sich in fiebrige Zeiten. Damals, als alle alles hatten, aber so richtig, so wie die Homöopathie es empfiehlt, als alle alles durchmachten, hochofenrot loderten bis die Eltern am Bett standen mit beklommenen Gesichtern. Und dann war man über den Berg. Dann genas man und war gesund und gewachsen, es hieß das Kind hat einen Schub gemacht. Es war richtiges Kranksein und dann Genesung. Damals, als meine Haut sich abschälte wie eine alte Tapete, und darunter war alles so frisch und neugeboren, da hatte ich doch...oder? Aber gilt das jetzt? Gilt das noch, Dr. Guggel? Haben wir Pluspunkte gesammelt und wenigstens einen Immunstatus, wenn schon

sonst keinen? Können wir ihn kommen lassen, den Ansturm von Rotz Kotz Keim und Schleim?

Aber es gibt doch Antibiotika! Es ist alles gar kein Problem! versichern die Jungen und Fitten und Großeltern teil schraubt Kindersicherungen auf und verteilt magische Portionchen. Toll, diese Wunderwaffen, die alles niederballern, so dass Nachwuchs schon wieder am Kletterseil baumelt!

Aber was soll das diskriminierende Geschreibsel einer alten Hypochonderin? Die Kinder schon wieder als Keimschleudern an den Pranger zu stellen! Die die Alten und Gebrechlichen heimbefuchen, die Hinfälligen überfallen. Wie damals, es ist noch gar nicht lange her, vielleicht erinnert sich noch jemand, als Maskierte in leeren Städten angesichts von kleinen Menschen hektische Zickzackmoves hinlegten. Als die Alten sich vor ihnen versteckten, und die Kinder sich für Killer hielten.

Liegen doch gerade alle flach. Liegen doch alle brach. Die Museumsbesucher und Straßenbahnfahrerinnen und Triathletinnen und Polyamorösen und die Traurigen neben ihren nicht geleerten Pizzapappkartons, es schmeckt alles nach Papp. Und die Boomerinnen, die gerade ins Flugzeug steigen wollten, selbst die größte Gesundheitsstreberin erwischt es und den Blutbildschönsten im ganzen Land. Und alle erzählen allen ihre Symptome die sich ähneln und doch nicht, und es ist Corona oder doch nicht, und es ist auch egal, und irgendwann fließt die Nase nicht mehr und der Kopf tut nicht mehr weh. Erhol dich! Pass auf dich auf! tönt der softe Sound aus den Sozialen Medien und es gibt jede Menge empathischer, empowernder Emojis. ●



Jetzt, wo die
Gemütlichkeit
bedrohlich
kulminiert

Mission à Moscou

Henri Wehenkel

Les oubliés de l’Histoire : René Blum – 1944-56 (6^{ième} partie)



Au Kremlin de Moscou, le 15 août 1944 : René Blum remet ses lettres de créance. Sur la photo, il est entouré de hauts gradés du ministère des Affaires étrangères de l'URSS

René Blum arriva le 10 avril 1944 à Londres, troisième et avant-dernière étape de son exil.¹ La guerre touchait à sa fin et il fallait préparer l'après-guerre.² Le gouvernement luxembourgeois avait décidé in extremis d'établir son siège dans la capitale anglaise et de faire appel à Blum pour représenter le Luxembourg dans la Commission internationale pour la recherche des criminels de guerre. Blum participa pendant les trois mois de sa présence à Londres aux séances du Conseil des Ministres en tant que conseiller juridique du gouvernement³ chargé de rédiger les principaux arrêtés grands ducaux sur le retour à la légalité, le séquestre des biens ennemis, le droit de réquisition.⁴

Blum devait cette promotion subite à Victor Bodson qui lui avait succédé à la tête du ministère de la Justice juste avant l'invasion allemande et avait porté contre lui de très graves accusations au moment de son arrivée en Amérique.⁵ En juin 1943, Bodson demanda à la surprise générale que Blum travaille « sous ses ordres » à Londres.⁶ Ce revirement s'expliquait par le tournant de la guerre et par l'opposition de Bodson à la proposition de placer le Luxembourg au moment de la Libération sous une administration civile américaine (« Civil Affairs »).⁷

En avril 1944, le gouvernement luxembourgeois apprit que le représentant belge à Moscou, M. Van de Kerchove d'Hallebast, avait été déclaré persona non grata.⁸ Ayant confié ses intérêts à la Belgique, le gouvernement était pris au dépourvu et forcé d'agir dans l'urgence, le sort des prisonniers de guerre luxembourgeois étant en jeu. Son choix se porta sur Blum qui avait été le premier à s'inquiéter des conséquences néfastes de l'absence de représentation directe sur place.

Montréal, 1^{er} mai 1942, René Blum à Pierre Dupong, ministre d'État :

« Je viens de lire, dans la presse du soir de ce jour, le texte intégral du message de Monsieur Staline lors de la fête du 1er mai à Moscou. Ce qui m'a frappé, c'est le mutisme absolu de cet homme d'État au sujet de notre pays, dont on semble ignorer complètement la lutte contre l'invasisseur. (...) Ce silence me paraît extrêmement grave en présence du rôle primordial joué par la Russie dans la lutte contre l'oppression hitlérienne et l'affranchissement de l'Europe. (...) Tout cela m'amène à conclure que l'établissement de relations diplomatiques avec la Russie devient, à l'heure actuelle, une nécessité aussi impérieuse qu'urgente. »⁹

En mai 1943, le représentant de la France libre en Union Soviétique, Garreau, signala au gouvernement luxembourgeois que le journal *Izvestia* avait consacré un article à la désertion d'un soldat luxem-

bourgeois. Il proposa d'associer les Luxembourgeois à la démarche française en vue de la séparation des prisonniers alsaciens et lorrains des prisonniers allemands et de la constitution d'une unité commune combattant aux côtés de l'Armée Rouge. L'ambassadeur belge à Moscou protesta contre ce qu'il considérait comme une immixtion française dans son domaine de compétence et proposa le transport des prisonniers de guerre luxembourgeois en Afrique du Nord pour y être affectés à une unité belge en voie de constitution.¹⁰

En mai 1944, les prisonniers alsaciens-lorrains quittèrent le camp de Tambov¹¹ sans les Luxembourgeois.¹² Le gouvernement était pris au piège d'une politique étrangère hésitante, agissant au fil des rencontres mondaines pour ne s'engager toujours qu'à moitié et en retard d'une initiative, à la remorque des politiques belges.

Blum quitta Londres le 18 juillet 1944, trois mois après son arrivée, pour rejoindre Moscou par Gibraltar, Alger, Le Caire et Téhéran, un long périple qui lui permettait de contourner l'Europe encore en guerre.¹³ Blum était le plus heureux des hommes. Arrivé à Téhéran, il fit le récit de ses aventures, en attendant de s'embarquer pour Moscou.

Téhéran, 30 juillet 1944, Blum au Premier ministre et aux autres membres du gouvernement :

« Je suis arrivé à 7h30 du matin (le 19 juillet) à Gibraltar. À mon agréable surprise, un délégué du Gouverneur Général se trouvait à l'aéroport, me conduisant immédiatement au Palais du Gouverneur. (...) J'ai constaté avec plaisir le prestige et la sympathie dont jouit le Prince Félix parmi tous ces grands milieux militaires ; j'ai hâte d'ajouter que sur la table de la salle de réception se trouvaient les photos de LL.AA.RR. Madame la Grande Duchesse et du Prince Félix, ce qui m'a évidemment fait un plaisir indicible. »

Blum était devenu une personnalité officielle, ambassadeur parmi les ambassadeurs, roi dans son domaine, libre de parler et d'agir au nom de son pays. Il n'avait plus rien de l'agitateur socialiste indigne de serrer la main de sa Souveraine et soupçonné de falsifier des documents. Il était un homme d'État, ayant le sens de l'État, un diplomate pesant ses mots et sachant se taire, respectueux des autorités et des convenances.

À Téhéran, il arriva le jour de l'enterrement du Chah-in-chah, le tout-puissant empereur de Perse. Il se rendit immédiatement au Palais pour déposer sa carte de visite et fut hébergé par M. Fazel-Stein, un grand propriétaire terrien, bâtonnier du Barreau, conseiller de la Cour et époux d'une Luxembourgeoise.

Blum avait été choisi pour une mission qui devait durer deux mois. Il resta douze ans à Moscou

« La vie ici est extrêmement intéressante : un mélange impossible d'uniformes anglais, américains, français, polonais, tchécoslovaques, hindous et surtout russes, caractérisés par leurs bottes et leurs chapkas. La population indigène ici a l'air tout à fait européenne, la race iranienne semble plus propre et plus cultivée que les Arabes d'Égypte. Des merveilleux types d'humains ; les femmes ne sont pas voilées comme en Égypte, mais portent de longs voiles colorés laissant la figure libre. »¹⁴

Blum ne se contenta pas de faire profiter le gouvernement de ses observations ethnographiques. Il lui dicta la voie à suivre lors de la Libération. Il insista sur « la symbolique des premiers moments » destinée à marquer les esprits et exclure tout retour en arrière.

Téhéran, 1er août 1944, Blum à gouvernement :

« Le premier (point) est celui du fonctionnement du séquestre des biens ennemis et 'contrôlés' par lui. Il est clair que cette mesure doit fonctionner dès la première heure de la libération. Le moindre retard constitue un retard en la demeure. D'où la nécessité de créer, dès Londres, l'organe d'exécution capable de prendre sans retard les mesures d'exécution (...) et les mesures conservatoires requises : inventaires, garde, bilan etc. »

Le deuxième point serait « la reprise immédiate du régime parlementaire, situation unique et modèle pour les nations alliées redonnant au peuple luxembourgeois le sentiment de sa souveraineté oblitérée pendant si longtemps ».

Le 8 août 1944, Blum était à Moscou. Il alla immédiatement se présenter au chef du protocole et défit ses deux valises. Il avait amené une pelisse et un bonnet en fourrure pour l'hiver, un frac pour les réceptions, un tas de dossiers et un volumineux code de chiffrement. Il n'avait pas de machine à écrire, pas de voiture de fonction et ne connaissait que quelques mots de russe. Il avait laissé son épouse aux États-Unis. Il devait tout faire par lui-même, encoder, décoder, faire les courses, prendre les rendez-vous, se renseigner, faire des connaissances. Son ambassade était une chambre à l'Hôtel National à 500 mètres de la place Rouge. Il menait la vie frugale d'un célibataire. Moscou en 1944 c'était Sparte, la vertu austère qui avait tenu tête à l'assaut des barbares.

Moscou, 30 août 1944, René Blum à Victor Bodson, texte manuscrit¹⁵.

« Cher Vic, La vie ici est loin d'être gaie. La diplomatie est faite pour des gens commodes, disposant de loisirs, ce qui n'est pas le cas pour les vieux militants de notre espèce. Quel changement avec la vie frémisante que nous avions ensemble à Londres, pleine d'initiatives et de nouvelles idées. »

Le 12 août, Blum était reçu par Molotov, commissaire aux Affaires Étrangères, qui fut chaleureux et lui parla de la grève générale de 1942, de la loi-muselière de 1937 et du rôle joué par Blum. Le 22 août, il eut un long entretien avec le vice-commissaire Vychinski. Blum proposa la constitution d'une unité luxembourgeoise combattant aux côtés de l'Armée Rouge.

Le 27 août 1944, René Blum télégraphie au gouvernement luxembourgeois : « Vychinski remercie déclarant toute contribution effort commun même symbolique agréable. Le vice-commissaire a estimé que 'la situation militaire actuelle est très avancée et que la proposition est probablement tardive. »¹⁶ C'était un refus diplomatique. Les Russes n'avaient plus besoin des Luxembourgeois pour gagner la guerre.

Londres, 5 septembre 1944, Bech à Blum (télégraphe) :

« Nous partirons probablement dans 48 heures¹⁷. Nous avons reçu vos envois Égypte, Perse et câbles Moscou. Dans question nos prisonniers en Russie gouvernement estime ne pas insister sur incorporation à raison du développement des événements. Même attitude adoptée par Gouvernement belge confidentiel. »¹⁸

La Belgique avait parlé. La constitution d'une unité combattante aux côtés de l'armée soviétique n'était plus à l'ordre du jour. Blum était désavoué, obligé à faire marche-arrière. Pour les prisonniers luxem-

bourgeois l'heure de la libération était reculée jusqu'à la fin de la guerre. Estimant que sa mission était terminée, Blum demanda de pouvoir rentrer. Le conseil des ministres décida à l'unanimité que Blum devait rester en poste, « mission Moscou annoncée à BBC et acceptée à Luxembourg encore sans résultat », que « temps exigé pour prendre provisoirement congé de Moscou et arriver Luxembourg trop court ».¹⁹

Blum était empêché de participer à la libération du pays, ayant à assumer les conséquences d'une politique qu'il avait critiquée. Il envoya à Londres des messages de plus en plus amers et inquiets à ses « amis Pir et Vic », les membres socialistes du gouvernement. Il les chargea de prendre soin de sa femme, de la fille de celle-ci, restée au Luxembourg en mai 1940, de son mobilier volé par les nazis, de l'excuser auprès du Parti, dont il se considérait toujours comme le président. « Et dis aux amis que j'espère être bientôt de nouveau à leur disposition. »

Moscou, le 8 septembre 1944, Blum à Krier et Bodson:

« Je lis avec stupéfaction dans la *Pravda* et dans *Izvestia* que le 'major' Schommer est parti comme chef de la Mission militaire. Je n'en peux croire mes yeux. Qu'en sera-t-il maintenant de l'exécution de nos textes : confiscation des usines, poursuite des traîtres et collaborateurs, tous amis et partisans du major. Sera-t-il également chef de la Justice ? Ce sera du propre. Je suis complètement découragé, alors que toute notre œuvre est ainsi compromise, surtout si cela dure avec la dictature Schommer. »

C'était Schommer, l'homme du parti libéral, proche de la sidérurgie, qui était chargé, en tant qu'officier des « Civil Affairs » du maintien de l'ordre et du contrôle des milices de l'Union des organisations de résistance, muni de tous les pouvoirs en attendant le retour du gouvernement, le 23 septembre. Blum reprocha à ses deux amis d'être absents « à un moment où tout était encore possible et qui, une fois passé, ne reviendra plus dans le cours de notre histoire. »²⁰

Le 3 octobre 1944, une première réunion des cadres du parti socialiste eut lieu à Luxembourg en présence de Bodson. Celui-ci promit le retour de Blum amenant les prisonniers à sa suite, comme le joueur de flûte de Hamelin.²¹ Le 30 octobre 1944 le *Escher Tageblatt* consacra sa première page au message reçu de Blum sous un titre très martial : « René Blum zeigt uns den Weg. Wir werden ihn gehen. » Le journal dit avoir reçu un programme rédigé par son président pendant son exil en France, en Amérique et en Angleterre.²²

Le programme de Blum prévoyait de nationaliser la sidérurgie, les mines, les assurances, les banques et les chemins de fer, de créer des monopoles publics du blé, des combustibles, de l'alcool et du tabac, et d'élaborer un plan de cinq ans de grands travaux en vue de l'électrification des chemins de fer, de la construction d'un aéroport, d'un canal reliant la Meuse et la Moselle, d'une centrale hydro-électrique à Vianden et de logements à bon marché. Contrairement aux apparences, ce programme n'avait rien de révolutionnaire. Il reprenait d'anciennes propositions du Parti Ouvrier et des idées qui étaient devenues un bien commun en Angleterre et en France. Le but, c'était une démocratie sociale basée sur une économie mixte. Le moyen des réformes touchant à la structure sociale et aux rapports de propriété. Libérer la société de l'emprise du grand capital, créer un secteur public et orienter les flux financiers vers les besoins sociaux. Blum entendait se servir de l'arrêt-ministériel sur le séquestre des biens ennemis, élaboré à Londres²³, comme d'un outil de transformation sociale, faire une épuration par le haut qui aurait pu faire l'économie de l'épuration par l'appel à témoins.²⁴

En octobre 1944, l'Union des organisations de résistance se prononça pour un régime autoritaire basé sur la religion et les corporations. Blum était scandalisé : « Le programme de l'Union m'a effrayé. Que comptes-tu faire ? Sont-ce tes amis que tu as soutenus pendant quatre ans et dans lesquels tu avais confiance ? »²⁵ Bodson expliqua que les vrais résistants avaient été submergés par une masse de patriotes de la dernière heure constituée par les notables d'avant-guerre restés en place. L'épuration avait rempli les prisons et les camps de petites gens, conduisant à l'impression que c'étaient les classes populaires qui avaient collaboré avec l'ennemi. En même temps, le gouvernement ménageait les cadres de l'industrie, de l'administration et de la Justice pour faire face aux problèmes les plus urgents.²⁶

Le 1er mars 1944, Blum se plaignit auprès de Bodson de l'inaction du parti socialiste et de l'absence totale de réactions à ses propositions. Il n'était pas réinscrit au Barreau, ne recevait aucun rapport des réunions, aucune lettre des militants. La méfiance s'installait: « Non – c'est encore toujours la politique de mon exil en France et plus tard : faire le vide autour de moi, mécarter de la circulation. »²⁷

Blum réagit avec indignation à la circulaire du ministère des Affaires Étrangères du 15 mars 1945 sur le retour des émigrés et déportés étrangers. Elle mettait en cause le droit d'asile et constituait un déni de tous les principes défendus par les socialistes. « Es trieft bloß von handgreiflichem Antisemitismus, da es bloß die Juden treffen kann ».²⁸ La circulaire qui portait la signature de Bech et répondait à une demande de Bodson fermait la porte aux survivants des camps d'extermination qui désiraient rentrer dans le pays qui les avait accueillis en 1938.²⁹ C'était la dernière lettre à Bodson.

Pendant que Blum accablait son collègue de proches, la mission à Moscou restait sans résultat visible. Bodson l'avait amicalement mis en garde : « Ton avenir et celui du Parti compromis si reviens les mains vides. »³⁰

Le gouvernement lui avait dit de ne pas insister sur la libération des prisonniers luxembourgeois et leur intégration à une unité combattante. Blum n'insista pas et proposa que la Grande-duchesse adresse un télégramme au président Kalinine pour remercier l'Union Soviétique de sa contribution à la victoire commune.³¹ Sa proposition resta sans suite. L'opinion publique n'avait pourtant jamais été aussi favorable à l'Union Soviétique.³²

Blum demanda qu'on lui envoie un rapport sur les prisonniers soviétiques présents au Luxembourg et sur la solidarité manifestée par la population à leur égard. Blum apprit un mois plus tard que le chef de cabinet de Bech avait envoyé un communiqué à l'ambassade soviétique à Londres en laissant de côté toute mention d'une solidarité populaire, comme s'il s'agissait d'être débarrassé d'étrangers indésirables. Blum protesta : « Ihr lasst mich hier mit leeren Händen stehen ».³³

On lui dit de demander aux Russes de lui fournir une liste complète de tous les prisonniers luxembourgeois, avec date de naissance, lieu d'habitation et lieu de détention, « au fur et à mesure de leur capture ». Le gouvernement estimait que c'était aux Soviétiques de faire le travail. Bodson : « Je pense que les camps de prisonniers russes doivent avoir des listes complètes des Luxembourgeois qui sont dans leurs cages de prisonniers... »³⁴ Le journal communiste *Volksstimme* s'empara de l'affaire : « Was hat die Regierung unserem Vertreter in Moskau zukommen lassen, um ihm sein schweres Amt zu erleichtern ? » Blum avait-il inspiré l'article ?³⁵

Blum avait reçu du gouvernement une première liste de soldats luxembourgeois en décembre 1944, elle portait sur 680 noms, une deuxième début 1945 de 736 noms et une dernière en mai 1945 avec 2.854 noms.³⁶

Moscou, 4 avril 1945, Blum à Dupong :

« En ce qui concerne le problème de nos prisonniers, le travail de recherche et de récupération de nos nationaux est en plein cours à la suite de la communication de nos listes. Je dois dire que les autorités soviétiques, malgré la prédominance absolue de la guerre, les difficultés presque insurmontables parmi les millions de prisonniers répartis sur toute l'étendue de leur immense pays, le manque de personnel, notamment au courant de notre alphabet, le défaut de papiers d'identification des nôtres, montrent toute leur bonne volonté. »³⁷

Les premiers prisonniers luxembourgeois furent libérés du camp de Tambov, le 15 mai 1945, une semaine après la capitulation du III^e Reich. Il s'agissait de quatre Luxembourgeois qui avaient déserté le 2 juin 1943 et avaient servi dans l'armée soviétique comme propagandistes. Ils réussirent à rejoindre Luxembourg via Moscou, Odessa et Marseille par leurs propres moyens et apportèrent avec eux la liste des 350 prisonniers retenus à ce moment-là au camp de Tambov.

Les quatre prisonniers libérés par les Russes étaient pleins d'éloges pour le comportement des Soviétiques et considéraient qu'ils avaient été traités selon les règles de la Convention de Genève, mais ils s'insurgeaient contre l'inertie du représentant du Luxem-



René Blum avec Antoine Krier, député-maire d'Esch-sur-Alzette, en 1956

René Blum réagit avec indignation à la circulaire du ministère des Affaires étrangères sur le retour des émigrés et déportés étrangers. Publiée le 15 mars 1945, elle mettait en cause le droit d'asile et constituait un déni de tous les principes défendus par les socialistes. « Es trieft bloß von handgreiflichem Antisemitismus, da es bloß die Juden treffen kann », écrit Blum

bourg à Moscou. « Wat dreiw't den Här Blum? » Pourquoi n'avait-il pas rendu visite aux prisonniers luxembourgeois ? Pourquoi n'avait-il pas répondu à leurs lettres ? Bech défendit Blum. Blum était loin, on pouvait le rendre responsable de toutes les omissions.

Le 12 mai 1945, un télégramme annonça à Blum l'arrivée à Moscou de son épouse, Anne Schinhofen, mandatée par la Croix-Rouge Luxembourgeoise, une fonction officielle qui lui permettait d'assister son mari. Blum s'installait définitivement à Moscou. La situation y était toujours aussi précaire. Blum utilisa la valise diplomatique pour se faire envoyer de la confiture de Londres, des potages en poudre, des livres et des cartes de visite de Washington. Il multiplia les relations dans le corps diplomatique, fréquenta les généraux Catroux et Petit de la France Libre, Averell Harriman, l'homme de confiance de Roose-

velt et, en 1948, Golda Meir, ambassadrice d'Israël. De Gaulle le consulta en décembre 1944.³⁸

Le 2 septembre 1945, le parti ouvrier réunit à Bonnevoie son « congrès de la paix », un congrès sans discussion qui vota à l'unanimité la confiance aux camarades ministres, adopta un « Appel au peuple Luxembourgeois » en vue des élections et élit un comité-directeur qui désigna Michel Rasquin comme son président.³⁹ Aucune mention n'était faite du président sortant.⁴⁰

C'était la fin de sa carrière politique, Blum était maintenant un diplomate accompli. Il possédait toutes les qualifications nécessaires : culture générale, connaissances de langues, sens du contact humain, ouverture d'esprit. Il avait appris la discrétion et la nécessité de se méfier de son enthousiasme juvénile. Il avait compris que le diplomate est un messenger, un intermédiaire entre deux mondes, deux pays, tenu à une double loyauté envers celui qui l'envoie et envers celui qui l'accueille.

Blum n'avait pas choisi ce poste et ce métier. Il avait été choisi en raison de ses critiques envers la politique du gouvernement. Le gouvernement avait pris Blum pour se sortir d'une impasse. Blum était l'homme de la situation à un moment où les ennemis d'hier se retrouvaient pendant un court laps de temps. Blum crut à la pérennité du rapprochement entre l'Est et l'Ouest, à l'importance du dialogue et des échanges.

Il resta à son poste quand les difficultés s'annoncèrent et que les deux mondes auxquels il était attaché s'éloignèrent jusqu'au bord de la rupture et de la guerre. Il continua à transmettre au gouvernement luxembourgeois le point de vue soviétique comme il transmettait aux autorités soviétiques le point de vue luxembourgeois, sans se rendre compte que le monde était entré dans l'ère du soupçon, de la chasse aux sorcières, de la confrontation des Blocs. Ce n'était pas Blum qui avait changé, mais le monde. Blum avait été d'abord un alibi, ensuite un bouc-émissaire. Maintenant sa compréhension envers les arguments de l'ennemi devenait insupportable. Le gouvernement le laissa parler et ne tint aucun compte de ses avis.⁴¹ L'homme qui en 1937 avait fait tomber Bech et empêché la loi-muselière était condamné au silence. Il devint invisible, exclu des débats d'après-guerre.

Blum avait été choisi pour une mission qui devait durer deux mois. Il resta douze ans à Moscou, d'abord contre son gré, ensuite au-delà de l'âge de la retraite et en dépit de ses ennuis de santé.⁴² Il vécut la crise de Berlin, la guerre de Corée, assista à l'enterrement de Staline et aux premiers soubresauts de la déstalinisation. Une certaine lassitude, une forme de résignation ou de routine s'est-elle finalement emparée de lui ? Pourquoi n'a-t-il pas claqué la porte, comme il l'avait fait tant de fois dans sa vie ? Pourquoi le gouvernement l'a-t-il gardé à son poste, envers et contre tout ?⁴³ ●

¹ Les suites précédentes ont été publiées dans les éditions du *Land* du 4 mars, 3 juin, 26 août et 11 novembre 2022, ainsi que dans celle du 10 février 2023. Elles sont tous consultables dans les archives sur *land.lu*. Paul Dostert a attiré mon attention sur le fait que j'ai fait de Platt Waller un fervent catholique. Il était « a devote episcopalian ». Quant aux refus de visas aux juifs non nés au Luxembourg, P. Dostert les explique par le système américain de fixation des quotas d'immigration, établis sur la base du pays de naissance.

² Notre article se base essentiellement sur les dossiers de correspondance de René Blum et Victor Bodson déposés aux ANLux, à savoir Gtex, CDRR, Fonds Bodson, sous-fonds Emile Krier ; Gtex, Correspondance Blum, Dossiers 12, 17, 42/1, 131; FD 291, Fonds Blum des Archives Centre Jean Kill, Box 1-20. Merci à Corinne Schroeder et à Georges Buchler pour leur aide archivistique.

³ Le 1^{er} janvier 1944 le gouvernement décida de transférer son siège de Montréal à Londres, le 5 janvier il fit appel à Blum.

⁴ Georges Heisbourg : *Le Gouvernement Luxembourgeois en exil*, vol. IV, p. 36-38, p.294.

⁵ Bodson avait accusé Blum d'avoir décerné en 1940 de faux certificats à des juifs menacés et d'avoir entretenu des relations suspectes avec une danseuse autrichienne en 1938-39. Voir l'article précédent.

⁶ Voir la lettre de Krier à Blum, 17.6.1943 citée dans notre précédent article. « L'exil dans l'exil », *Land*, 10.2.23

⁷ Note du 22 avril 1943, Georges Heisbourg, volume IV, p.266-343.

⁸ ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 7, Blum à P. Krier, Moscou, 23 octobre 1944 : « Die verpuschte Situation, die durch den früheren belgischen Gesandten, unserem Vertreter in Moskau während zwei Jahren, erfolgte, ein Reaktionär, der offiziell antisowjetische Propaganda betrieb ».

⁹ ANLux, FD 291, dossier Blum 1. Voir également les lettres du 7 novembre 1943 (Blum 1) et du 29 novembre 1943 (ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 2).

¹⁰ ANLux, Gtex, dossiers 12, 17, 42/1 et 131 ; Heisbourg : *Le gouvernement Luxembourgeois en exil*, vo. III, p.341-349, Henri Wehenkel : « Die Tambower Tragödie », *Zeitung vum Lëtzebuurger Vollek*, 11 novembre 1995, 6 décembre 1995, 30 décembre 1995.

¹¹ Le camp de Tambov était un camp de rassemblement pour prisonniers de guerre appartenant à un pays allié ou neutre.

¹² Heisbourg, id., vol, IV, p. 231. Amicale des Anciens de Tambow : *Tambow, 1943-1944*, 1982, p. 86. La libération des prisonniers français fut décidée le 12 mai 1944 et publiée par le *Times* du 17 juillet 1944.

¹³ ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 7

¹⁴ Idem, Blum à gouvernement, Le Caire 27.7.1944, Téhéran, 31.7, 1.8, 2.8., 3.8.1944.

¹⁵ Le déchiffrement de la date est incertain.

¹⁶ ANLux, Gtex, Fonds Bodson-Krier, Dossier 12, p. 32-33. Télégrammes radio, Blum à Bech des 17.8.1944 et 27.8.1944 Citation complétée par Gtex 2, Blum à Bech, 27.8.1944, voir Judith Feyder : *Les enrôlés de force luxembourgeois dans les camps soviétiques*, mémoire de maîtrise, Paris, 2001, p. 134.

¹⁷ Les échanges entre Blum et Bodson se trouvent dans le Fonds Bodson-E. Krier. Il s'agit en tout de quatorze messages de Blum, dont six sous forme de messages radios en septembre 1944 et 8 sous forme de lettres acheminées par courrier diplomatique via Londres, souvent avec un retard de 1-2 mois.

¹⁸ ANLux, Gtex, Dossier 12, p. 24. Voir aussi Heisbourg IV, p. 240-241.

¹⁹ ANLux, Gtex. Box 17, p. 70, Bodson à Blum, 7.9.1944.

²⁰ ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 7, câble Blum à Bodson, Moscou, 12 septembre 1944.

²¹ Luxembourg, 13 octobre 1944, Vic (Bodson) à René Blum. Fonds Bodson-Krier, Box 7, texte en anglais faisant allusion à la légende du « Rattenfänger von Hameln » ou « Piped Piper of Hamelin ».

²² *Escher Tageblatt*, 30. Oktober 1944: « Zukunftsarbeit für die Arbeiterpartei ». Il s'agit d'un résumé. Le texte intégral du programme n'a pas été retrouvé.

²³ ANLux, FD 291, Box 8 : « Etudes d'après-guerre, Séquestre », Londres, 7 juillet 1944:

²⁴ ANLux, Fonds Bodson-Krier, Moscou, 7 mai 1945, Blum à Bodson, Krier, Bieber.

²⁵ Id., Moscou, 17 décembre 1944, Blum à Bodson. Blum fait allusion aux contacts qu'entretenait son « Service spécial » avec les dirigeants de la LPL et à la mission à Luxembourg de « Monsieur Pierre » (Nicolas Klepper).

²⁶ Blum rappela à Bodson le dossier qu'il avait constitué sur les dirigeants de l'Arbed Barbanson et Meyer.

²⁷ Id., Moscou, 1 mars 1945, Blum à Bodson.

²⁸ ANLux, AE-14113 : « Circulaire du 15 mars 1945 » ; ANLux, Fonds Bodson, E. Krier, Box 7, Moscou, 26 mai 1945, Blum à Bodson.

²⁹ ANLux, AE 14113, Circulaire du 15 mars 1945. Merci à Denis Scuto qui a retrouvé la circulaire incriminée.

³⁰ ANLux, Fonds Bodson-Emile Krier, Box 7, télégramme Bodson du 11 septembre 1944, réponse Blum du 12 septembre 1944. Blum avait mal pris l'avertissement de Bodson : « Ce sera bien commode de dire. Blum réalise dans deux mois ce que les Français ont accompli et que les Belges ont 'verhonz't' en deux ans. »

³¹ ANLux, , Fonds Bodson-Emile Krier, Box 7, Moscou, câble chiffré, 20 septembre 1944, Blum à gouvernement.

³² Voir l'« Hommage à l'Union Soviétique » signé par les maires libéraux et socialistes, les présidents des délégations ouvrières et les intellectuels de gauche, mais par aucune personnalité catholique. *Tageblatt*, 7.11.1944

³³ ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 7, Blum à Krier, 23.10.1944.

³⁴ Id, Bodson à Blum, Luxembourg, 10.2.1945.

³⁵ Bodson le lui reprocha. L'article avait été écrit par le professeur Fritz Schneider, un cousin de Blum. ANLux, Fonds Bodson-E. Krier, Box 7, Bodson à Blum, Luxembourg, 10.2.1945.

³⁶ ANLux, FD 291, Box 18.

³⁷ Id., Blum 1, Moscou, 4 avril 1945, Blum à Dupong.

³⁸ Selon le récit romancé fait par Blum au colonel Rémy en 1967. Voir *La Ligne de Démarcation*, vol. X.

³⁹ Rasquin avait été engagé en 1938 comme rédacteur économique du *Tageblatt*. Il se réfugia après 1940 à Marseille, il était en contact avec le chargé d'affaires Funkt, et le directeur du *Tageblatt* Clement, mais pas avec Blum.

⁴⁰ Nic Bieber rappela les mérites de Blum lors du deuxième congrès qui se réunit le 28 octobre 1945, après les élections.

⁴¹ Régis Moes : « Blum rédige de manière quasi quotidienne de longs rapports adressés à Joseph Bech. (...) Blum recommande notamment au gouvernement luxembourgeois de ne pas s'engager dans l'Alliance atlantique ou du moins de conduire également un traité d'amitié similaire avec l'URSS. » (*Catalogue de l'exposition sur la Guerre Froide*, Musée National, 2016)

⁴² ANLux, FD 291, Fonds Blum, box 3

⁴³ Nous essayerons, dans le prochain et dernier article, d'examiner les réactions de ses amis pour apporter quelques lumières sur les choix de Blum et comprendre sa trajectoire sur la longue durée.



EXPOSITION

Méta

Le Mudam se fait de plus en plus méta. Après avoir creusé dans ses collections avec l'exposition *Deep Deep Down* et développé une expérimentation autour de la performance avec *After Laughter Comes Tears*, la nouvelle exposition *A Model* propose une réflexion sur le rôle de l'institution muséale d'aujourd'hui. Elle affirme la nécessité de penser le musée comme un lieu vivant, en prise avec les débats contemporains, et non plus comme un simple espace de présentation. Le titre est inspirée par un projet de l'artiste et activiste Palle Nielsen, intitulé *The Model – A Model for A Qualitative Society*, présenté en 1968 au Moderna Museet de Stockholm. Une aire de jeux avait été installée dans l'une des galeries du musée où des outils et des activités ludiques étaient mis à disposition. En trois semaine, 20 000 enfants avaient participé à ce projet. Ici, l'exposition interroge la manière dont l'art est exposé et pensé. Une dizaine d'artistes, dont les pratiques portent une réflexion critique, ont été invités à concevoir une installation spécifique, qui

dialoguera avec les œuvres de la collection.

L'exposition sera présentée à partir du 1er décembre, en trois temps. Le *Prélude* est consacré à Rayyane Tabet. Architecte de formation, l'artiste conjugue mémoire historique et subjectivité pour offrir une lecture alternative au récit officiel. Au Pavillon du musée (photo : Sven Becker), elle a imaginé *Trilogy*, une installation autour de temps forts de l'Histoire contemporaine. L'entre-deux guerres avec les éléments d'une chambre du *Sanatorium Paimio* d'Alvar Aalto ; les années 1990, avec les réalisations de architecte Ioh Ming Pei dont on connaît les grandes surfaces vitrées, transparentes et ouvertes sur l'extérieur. Enfin, l'explosion du port de Beyrouth en 2020. Les vitres de la passerelle menant au Pavillon sont habillées de rideaux translucides semblables à des grands-parents de l'artiste. Elle intègre aussi un ensemble d'œuvres produites à partir des fragments de verre récupérés sur place, une manière d'envisager une forme de réparation symbolique. [fc](#)

14

KULTUR

Land

24.11.2023

POLITIQUE

Portes ouvertes

Le premier communiqué de presse du nouveau ministre de la Culture est paru mercredi soir. Eric Thill (DP) a reçu la secrétaire d'État à la Culture du Portugal, Isabel Cordeiro. Ils ont inauguré le soir même l'exposition d'artisanat d'art De Mains de Maîtres, où le Portugal est l'invité d'honneur. Ils ont aussi eu l'occasion de deviser sur les préparatifs de la ville d'Évora, désignée Capitale européenne de la Culture pour 2027, nous apprend le communiqué. On ne sait pas si Esch2022 a été cité en (contre)exemple. Dès le week-end précédent, le jeune ministre avait effectué un galop d'essai aux Walfer Bicherdeeg et au festival Rainy Days à la Philharmonie, chaperonné par son (toujours) premier conseiller, Jo Kox. Ce dernier a présenté le ministre à tout le monde, exercice auquel Eric Thill s'est plié de bonne grâce, serrage de mains et verre de crémant compris. Au micro de RTL, il s'est dit « très intéressé par la culture, enthousiaste, même ». S'il n'a pas participé au groupe de travail et à la rédaction de l'accord

de coalition, Eric Thill en adopte la philosophie et parle de continuité par rapport « au grand travail qui a été fait les cinq dernières années » tout en « apportant de nouvelles idées ».

Le volet culture de l'accord de coalition tient en quatre petites pages. Les associations et fédérations d'artistes et ceux qui travaillent avec eux soulignent le manque d'ambition et de vue à long terme d'un texte très générique qui « enfonce des portes ouvertes ». Plusieurs aspects vont dans le sens de la poursuite de la politique engagée, mais les acteurs du secteur lisent avec prudence, si pas inquiétude, les nombreuses occurrences du mot « évaluation » : « Le Kulturentwécklungsplang (KEP) 2018-2028, sera évalué au fur et à mesure. », « la loi sur les cours de musique gratuits sera évaluée », « le Gouvernement évaluera la mise en œuvre de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel » et surtout « le Gouvernement évaluera les effets de la réforme du statut de l'artiste et l'adaptera si besoin en est ». Une formulation où pointe la possibilité de coupures budgétaires craintes par tout le secteur culturel. « Nous avons bien avancé avec Sam Tanson sur les questions de rémunération juste, sur l'inclusion et sur la durabilité. Ces termes figurent à peine dans le texte », regrette par exemple Nora Koenig de l'Aspro (Association luxembourgeoise des professionnels du spectacle vivant).

L'accord est quasiment muet sur des projets d'infrastructure

(Villa Louvigny, Bâtiment Schuman, Centre de la création industrielle...), à part la création de la Maison des arts de la danse ou du Centre national des collections publiques, déjà annoncés. Rien non plus sur la littérature ou sur la musique (sauf à propos des cours), ni sur les archives et, finalement, pas grand-chose sur la création elle-même, sur la place des artistes.

La présentation du programme devant la Chambre des députés mercredi était elle aussi très vague. « D'Regierung wellt eng participativ an inklusiv Kulturpolitik déi méiglechst vill Leit interesséiert a mathellt », annonçait Luc Frieden. Cela semble aller de soi ! [fc](#)

CARNET NOIR



Armand Strainchamps

Il fait partie de ces artistes que tout le monde connaît sans même le savoir. Armand Strainchamps a peint le plafond du hall de la gare de Luxembourg en 1995, lors de la première année culturelle que le pays a connu. Ce jeudi matin, l'annonce de sa mort à

68 ans a surpris le monde de la culture. Il était très apprécié pour son travail, mais aussi pour sa bonhomie et son humour. Né à Dudelange en 1955, Armand Strainchamps a étudié à Bruxelles, à l'Académie Royale des Beaux-Arts et à La Cambre. Ses œuvres se caractérisent par l'utilisation de la couleur et d'une technique bien particulière de copies successives, qui simplifiaient et grossissaient les traits de ses personnages et figures inspirées de la nature. La réduction des formes, les aplats de couleur, l'aspect contemporain des sujets rapprochent le travail d'Armand Strainchamps de la mouvance pop et néo-pop, tout en apportant un regard plus personnel, plus proche de ses sujets. Il a été exposé un peu partout au Luxembourg et à l'étranger. Véritable touche à tout, il a travaillé la gravure et la sculpture (photo : devant l'Hôtel de Ville de Dudelange). Il a aussi été actif dans le cinéma comme producteur, scénariste et réalisateur. On se souviendra de son inénarrable moustache, de son regard toujours curieux et de sa soif de découvertes et de rencontres. [fc](#)

Rob Krier

Vergessen wird man Rob Krier auch in seinem Heimatland Luxemburg nicht. Zu imposant ist dafür die Cité judiciaire auf dem Heiligen-Geist-Plateau, die er entworfen hat und die 2008 eingeweiht wurde. Die interessanteren Bauten und Plätze des Architekten, Bildhauers und Stadtplaners, finden sich im Ausland, wo er die meiste Zeit seines Lebens tätig war. Besonders

gefreut hat er sich zum Beispiel über den Schinkelplatz in Berlin, den vor allem türkische Familien mit Kindern benutzt hätten, wie er letztes Jahr erklärte. Krier empfand es als „Tragödie“, dass Stadtraumkompositionen im Zuge des modernen Urbanismus weltweit verschwanden. Nach einem Studium der Architektur in München arbeitete er in Wien und unterrichtete dort an der Uni, später auch an der Yale University. Vergangenes Jahr war ihm der Driehaus-Architekturpreis der amerikanischen University of Notre Dame verliehen worden; dieses Jahr im Mai war er von der Stiftung Valentiny als Ehrenmitglied des OAI ernannt worden. 2011 hatte der Architekt herausgefunden, dass der Nachname seiner Vorfahren im 18. Jahrhundert in Ahn an der Mosel als Crÿer geführt wurde: „How I would have loved to have borne the name ROB CRÿER!“ , schrieb er auf seiner Homepage. Rob Krier ist vergangene Woche im Alter von 85 Jahren verstorben. [sp](#)

LESUNG

Hanno Millesi,

nahm gestern in Salzburg teil an einem Symposium der Universität Mozarteum und des Museums der Moderne, Titel seines Referats: *I Live In Two Worlds*, Welt der Bildenden Künste, er war u.a. Assistent von Hermann Nitsch, Welt der Literatur (Foto: Selma Doborac, 2015). Hanno Millesi ist Autor von Romanen und Erzählungen, erhielt manche Auszeichnungen, darunter ein Stipendium der Stadt



Wien und den Reinhard-Priessnitz-Preis. Zwei seiner Romane, *Die vier Weltteile* (2018), und *Der Charme der weiten Wege* (2021), waren nominiert für den Österreichischen Buchpreis. In diesem Jahr erschien sein Erzählband, *Der junge Mann und das Meer*, in der *Wiener Zeitung* hiess es, kunstvolle Erzählungen über das Leben und die Fantasie, der Autor versammle darin „unerhörte Begebenheiten und folge verschlungenen Gedankenwegen“. Die Österreichische Botschaft und das Institut Grand-Ducal, Section Arts et Lettres, laden ein zu einem Leseabend in die Botschaft in der hauptstädtischen Goethestraße am Dienstag, 28. November um 18.30 Uhr. Anmeldung erforderlich unter luxemburg-ob@bmeia.gv.at. [lk](#)

CINÉMA

Money, money, money

Von 33 eingereichten Projekten werden 23 finanzielle Unterstützung vom Filmfond erhalten: zwölf Spielfilme, fünf Feature-Animationsfilme, ein Dokumentarfilm, ein Serienformat, eine Animationsserie, ein Kurzfilm und zwei VR-Projekte. Insgesamt werden fast 10 Millionen Euro

vergeben. Hervorzuheben sind unter den Spielfilmen das erste Projekt der Theater-Regisseurin und Schauspielerin Gintaré Parulyte mit dem Titel *Alpha Amen* (Red Lion), dessen Drehbuchentwicklung mit 60 000 Euro unterstützt wurde; die neue Feature-Produktion von Govinda van Maele, *Headless*, über eine Frau namens Erika, die ein scheinbar perfekte Familienleben in Belair führt, bis eine andere Frau eines Tages ihre Kinder aus der Schule entführen will – ein Ereignis, das sie zutiefst in eine Krise stürzt (60 000 Euro, Les Films Fauves); *E Lëtzeburger Mann* von Myriam Muller (weitere 90 000 Euro, Samsa Film) und *On se retrouve toujours* von Cyrus Neshvad (60 000, Cyne Films). Verheißungsvoll klingt Chérifa Bakhtis mit 60 000 Euro unterstützter Animationsfilm *Dudley and the invasion of the space slugs* (Fabrique d'images). Die größte Summe für einen Spielfilm geht mit 3 Millionen Euro Produktionshilfe an *Marginal* von Loïc Tanson, ein „historisches Polizeidrama“ (Samsa Film), gefolgt von 1 210 000 Euro für Yuki Kawamuras japanische Koproduktion *AMA*, ebenfalls ein historisches Drama um 1967 (Samsa Film) und 1 140 000 Euro für die mit Belgien koproduzierte dramatische Komödie *Baronnes* (Wady Films). Die Animationsfilme *Go with the Floh* (Ali Samadi Ahadi, Amour fou) und *Les enfants de la liberté* (Rémy Schaeppman, Mélusine Productions) erhalten jeweils 1,5 Millionen Euro Produktionshilfe. Auffallend ist die vergleichsweise hohe Anzahl an historisch geprägten Filmen bei den Projekten mit der höchsten Finanzierung. [sp](#)

Tablo

Renouveau

Marianne Brausch

La galerie Nosbaum Reding offre leur première exposition solo à Melanie Loureiro et à Max Coulon



De la chrysalide au papillon de Melanie Loureiro



Autumn Mouse de Max Coulon (à droite) et le travail sur le pli de la botte

Wing Hearts mesure 180 x 220 cm. Le grand tableau que l'on voit de loin par la vitre de la galerie Nosbaum Reding attire le regard, comme les fleurs les papillons. C'est le thème de l'exposition monographique consacrée à la jeune artiste Melanie Loureiro dont la taille de ses grandes œuvres, téméraires pour un premier travail, lui valent d'être exposée dans l'espace habituellement réservé aux artistes confirmés.

Le papillon du tableau *Wing Hearts* est emblématique du thème choisi par Melanie Loureiro. Il a les ailes déployées sur un arrière-fond de fleurs aux couleurs pastel. Il est bleu nuit. Cette teinte illustre l'« heure bleue » de la tombée du jour, où certaines fleurs exhalent « une molécule de parfum dans un mètre cube d'air », traduction en français de *One Molecule of Scent in a Cubic Yard of Air*, le titre de l'exposition en anglais.

L'artiste est née à Cologne en 1994, a fait ses études à la Hochschule der bildenden Künste de Dresde de 2014 à 2017, puis à la Kunstakademie de Dusseldorf de 2018 à 2022. On ne peut pas faire abstraction de la formation exceptionnelle en peinture de l'école de Dusseldorf quand on parcourt l'exposition. Mais toute l'ambiguïté du sens du travail de Melanie Loureiro repose sur la représentation figurative, hyper-réaliste, voire mimant un phénomène de la nature : la vie du papillon, de la chrysalide, en passant par la chenille, au papillon de jour ou de nuit, attirés par le parfum qu'exhalent des fleurs diurnes et nocturnes dont ils se nourrissent du nectar et qu'ils pollinisent.

Malgré l'appui de Melanie Loureiro sur un phénomène naturel, qui d'ailleurs ne peut pas faire oublier que les papillons sont en voie d'extinction et les fleurs non pollinisées en danger de disparition, il s'agit d'un leurre et de pure peinture XXL, à tel point que l'on voit les soies, nom scientifique des poils de la tête et du thorax, les écailles pigmentées des ailes. Cette précision hallucinante alterne avec des parties floutées du tableau (souvent l'arrière-plan de fleurs, sauf le calice), de sorte que l'on croit voir des collages. C'est aussi artificiel que l'atmosphère dans laquelle

Les personnages de Max Coulon ne sont pas des poupées gentilles qui rassurent

baigne l'espace : moquette et murs recouverts de dégradés de peinture rose.

C'est un tout autre univers que celui de Max Coulon au Projects Room. Max Coulon est né à Strasbourg en 1994 et il vit à Aubervilliers. Il a été diplômé de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENS-BA) en 2021. Son travail de diplôme, sur bois sculpté ayant la forme de personnages, a été couronné par un prix. Il peut être rapproché de celui de Stephan Balkenhol, artiste fétiche de la galerie Nosbaum Reding, dont il a été l'assistant.

Mais très vite, Max Coulon s'en est éloigné et deux personnages en béton, ont fait partie cet été, du parcours pédestre du Vent des Forêts dans la Meuse. Ces deux totems comme les œuvres de l'actuelle exposition *Snoozed* (Endormis), sont en béton, un matériau qui semble trouver la faveur actuellement d'artistes comme le Danois Esben Klemann que l'on a pu voir tout récemment à l'Art Week. Mais si celui-ci réalise une recherche abstraite sur les limites plastiques du matériau, Max Coulon est plus proche du Suisse Ugo Rondino, cité dans le texte de l'exposition. Les *Seven Magic Mountains*, (2016-2018, Nevada, USA) sont en effet des stèles composites jouant sur l'équilibre de la superposition d'éléments non jointifs. Pour Max Coulon, l'exercice consiste aussi à faire tenir en équilibre les éléments constitutifs mais séparés de l'œuvre, tête, collerette, tronc.

Mais faut-il toujours chercher une référence ou une filiation ? On préfère aussi, plutôt de dire que ses œuvres sont des animaux qui tiennent des contes, qu'il s'agit d'anti-nains de jardin. Si la technique de Coulon repose sur l'utilisation de vêtements pour enfants et de peluches évidées, le rapport nous semble se situer dans la taille de 50 à 75 cm en moyenne des œuvres. Coulon leur donne forme et vie en coulant du béton qu'il moule dans les enveloppes de tissus ou de feutre. Cette « peau » ainsi imprégnée révèle un sculpteur exceptionnel dans la plume d'une botte d'*Autumn Mouse*, le ventre rebondi de l'oiseau *TSEFREP*, les rondeurs du mouton *Animal (blue)* par exemple.

On ajoutera que les œuvres de Coulon n'ont aucune connotation sexuée. Le matériau est certes teinté dans la masse dans des associations pastel qui font penser à des jouets, mais les personnages de *Snoozed* ne sont pas des poupées gentilles qui rassurent : ils portent des masques de carnaval (bouc, bouledogue, oiseau, loup) derrière lesquels, traditionnellement, on change de personnalité, on se lâche, on peut faire peur.

Si certains socles ont la forme de chaussures et de chaussons, on salue, encore une fois, comme le monument *The Equestrian, Mother with Child, Old Man* d'Atelier Van Lieshout, Place de Metz (voir *d'Land* du 10.11.2023), le retour de la sculpture sur socle. On salue chez Max Coulon son usage novateur, ne servant pas à mettre l'œuvre dressée en valeur, mais comme un élément inhérente à l'ensemble. Ici, dans le cas du bouledogue en équilibre sur un muret *Strange Effect on Me* ou l'ours assis au pied de la stèle *Rock Bottom*. C'est explicite et drôle. ●

One Molecule of Scent in a Cubic Yard of Air de Melanie Loureiro et *Snoozed* de Max Coulon, sont à voir jusqu'au 13 janvier à la galerie Nosbaum Reding

THÉÂTRE

Rembobiner le fil

Les Gardiennes, septième pièce de l'auteur et metteur en scène Nasser Djemaï, également comédien et directeur du Théâtre des Quartiers d'Ivry-CDN du Val-de-Marne, viennent d'investir le studio des Théâtres de la Ville de Luxembourg, coproducteur de ce spectacle qu'il a inscrit dans son cycle « L'intime et le politique ».

Il est bien question d'espace privé et d'espace public dans ces *Gardiennes* qui traitent de sujets de société : la vieillesse et la dépendance, l'isolement et la solitude, l'écart générationnel et l'incommunicabilité, les relations familiales et filiales, les liens amicaux, la communauté et la solidarité, le monde du travail et les luttes ouvrières... Nasser Djemaï s'empare de ces thèmes forts à la fois avec gravité et légèreté, toujours avec humour, sensibilité et poésie. Histoires personnelles et collectives y sont inséparables, mondes d'hier et d'aujourd'hui s'entrechoquent, réel et rêve se mêlent, visible et invisible se font écho, personnages réels et mythologiques se croisent, conte fantastique et théâtre social sont liés.

L'histoire se cristallise autour de Rose (Martine Harmel, aussi danseuse), octogénaire qui, après une chute, est en fauteuil roulant. Elle a aussi perdu la parole. Dans son appartement, trois voisines qui habitent le même immeuble, anciennes collègues de l'usine de textile et camarades du combat syndicaliste, ont emménagé et s'occupent d'elle. Rose aime la musique, les chansons italiennes qui évoquent ses origines. Hannah (attachante Chantal Trichet dans un personnage exubérant et attendrissant) est malade mais fumera jusqu'au bout, elle qui se sent désormais libre. Margot (Coco Felgeirolles), coquette, aime aller chez le coiffeur et rêve de s'en aller refaire sa vie. Suzanne (Claire Aveline), voyante, s'aventure la nuit dans les marécages. Un peu magiciennes, un peu sorcières, ces gardiennes convoquent le passé (la cité engloutie, les êtres chers disparus). De là à faire surgir mythes et mythologies, il n'y avait qu'un pas.

L'insolite quatuor a trouvé ses rythmes et ses routines pour mettre un peu de sens, de gaité et d'extraordinaire dans son quotidien, perturbé par l'arrivée de Victoria (étonnante Sophie Rodrigues), la fille de Rose, femme forte et fragile, qui veut placer sa mère dans une maison médicalisée, débarrasser et vendre l'appartement. Le petit clan doit dès lors quitter les lieux. La guerre est déclarée, les hostilités sont lancées. Mais les choses prendront une autre tournure, l'étrange surgit, les affaires de Victoria disparaissent, ses repères vacillent, elle est au bord de la crise de nerfs. Après moult péripéties, elle deviendra pourtant à son tour une gardienne...

Histoires personnelles et collectives sont inséparables, réel et rêve se mêlent, visible et invisible se font écho, personnages réels et mythologiques se croisent

Jonglant avec plusieurs registres et strates temporelles, Nasser Djemaï qui laisse un bel espace aux comédiennes, met habilement en scène des univers qui coexistent et fait naître le fantastique en semant une inquiétante étrangeté dans le réel : sons saisissants, images et lumières fulgurantes, couleurs changeantes (on ira du clair au sombre), accessoires bien caractérisés... Il insuffle un rythme soutenu au spectacle, alternant scènes réalistes, intimes (chaque personnage se raconte), heureuses (Victoria filme la joyeuse tribu), cocasses (contrôle médical en blouses blanches), déliantes (gâteau d'anniversaire de Rose), conflictuelles (entre Victoria et le trio), violentes (entre Victoria et sa mère) ou surnaturelles (fantômes qui marchent sur l'eau). Tantôt on est ému, on a la gorge nouée, tantôt on rit, tantôt on est pris dans les vertiges du conte (impressionnante création vidéo d'une nature menaçante). De beaux tableaux de groupe se forment.

Quand on entre dans la salle, le spectacle a déjà commencé : les gardiennes s'affairent dans le foyer (intérieur vieillot, en bois) plein de bobines de toutes les couleurs. Rose rembobine du fil à moins qu'elle ne (re) fasse des nœuds de tisserand... Un geste qu'elle transmettra à Victoria dans une émouvante scène placée sous le signe de la sororité, les quatre femmes déroulant en musique un fil rouge, celui de leur vie, celui de la vie.

Les Gardiennes de Nasser Djemaï, un spectacle puissant et touchant, porté par un beau quintette de comédiennes. ● Karine Sitarz

Un spectacle d'une belle portée universelle



CINÉMASTEAK

King Kong, un manifeste musical

À raison, la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg vient tout juste d'être auréolée du titre prestigieux de « trésor de la culture cinématographique européenne » par la European Film Academy. Et en effet : d'Intolerance (1916) de D. W. Griffith à *Charles Dickens' A Tale of Two Cities* de Jack Conway (1935), en passant par le premier *King Kong* (1933), sorti en salles l'année même de l'avènement au pouvoir de Hitler, de véritables jalons de l'histoire du cinéma sont cette semaine dévoilés sur grand écran. Soit l'occasion inédite de revenir aux fondements de l'industrie et du langage cinématographiques. On doit à Griffith le premier blockbuster du cinéma (*A Birth of a Nation*, 1915, en dépit du caractère raciste de ce film) mais aussi la première application du montage alterné, devenu aujourd'hui un lieu commun de l'écriture cinématographique et de tout film basé sur une course poursuite. Un demi-siècle plus tôt, en Angleterre, Charles Dickens employa pour la première fois ce procédé en littérature, dans *Le Conte de deux cités* (1859), passant au fil des pages de Paris à la capitale anglaise. Cela, c'est le cinéaste et théoricien soviétique Sergueï M. Eisenstein qui nous l'apprend, toujours à l'affût d'éléments s'inscrivant dans une généalogie pré-cinématographique des arts, dans son article Dickens, Griffith et nous.



Image devenue iconique du film *King Kong*

Quant à *King Kong*, voici deux mots qui frappent haut et fort jusqu'au sommet tremblant de l'Empire State Building. Ses échos en sont, aujourd'hui encore, perceptibles, tant dans les nombreux avatars qui suivront qu'à travers le livre-manifeste de Virginie Despentes, *King Kong Theory* (2006), qui prend appui sur l'adaptation qu'en fera Peter Jackson en 2005. Le tropisme exotique de son duo de réalisateurs, Merian Caldwell Cooper et Ernest Beaumont Schoedsack, était déjà remarquable dans *Grass* (1925) et *Chang* (1927), deux films à l'approche documentaire tissés autour du voyage et se déroulant dans des lieux reculés – la province du Khuzistan, au sud-ouest de l'Iran, pour *Grass*, et la jungle Thaïlandaise pour *Chang*. Sans doute ces expéditions dans lesquelles s'aventurèrent Cooper et Schoedsack ont-elles fourni un matériau inspirant pour la conception de l'incroyable *King Kong*. La dimension autoréflexive qui fonde ce film nous incite à le croire, puisque *King Kong* met en scène le tournage d'un film sur une île qui semble tout droit issue du *Monde Perdu* (1912) d'Arthur Conan Doyle, le protagoniste simiesque cohabitant ici avec d'improbables dinosaures... *Jurassic Park* (1993), de Spielberg, en sera fortement influencé.

Mais ce qui fait le succès de *King Kong*, c'est la masse orchestrale mobilisée par Max Steiner, l'un des disciples autrichiens de Gustav Mahler, pour en composer la partition musicale. Dotée d'une fonction dramatique, celle-ci sera mise au service du récit, de ses accélérations (tambours battants, au rythme endiablé de la tribu d'autochtones découverte par l'équipe de tournage), comme de ses stases (la lyre, ou d'autres instruments à corde pour en souligner par exemple les moments de romance). La symphonie en constitue le modèle de prédilection, comme en témoigne le prélude instrumental qui ouvre le film, bien avant le générique et l'entrée dans le récit à proprement parler. Validé par le producteur David O. Selznick, le procédé de Steiner se généralisera dans tout le cinéma hollywoodien. ● Loïc Millot

King Kong (USA, 1933, vostFR, 98') est présenté samedi 25 novembre à 16h, Cinémathèque de Luxembourg

HOME CINEMA

Eiseskälte

Marc Trappendreher



Michael Fassbender in der Rolle des Auftragsmörders

David Finchers neuer Filmtitel *The Killer* ist in seiner nüchternen Selbstaussage Programm: Darin gibt Michael Fassbender einen Auftragsmörder, aus dessen subjektiver Perspektive wir das Geschehen erleben. Die Stimme des Voice-over-Kommentars gehört diesem unscheinbaren Killer, der nicht mal einen Namen hat. „Stick to your plan. Trust no-one. Stick to your plan. Forbid empathy“, lautet seine professionelle Grundeinstellung. So aufrichtig und klarsichtig, wie dieser Mann seine Existenz beschreibt, so überaus streng und transparent ist die kalte und effiziente visuelle Sprache des Films: logische Einstellungsfolgen, präzise Schnitte, erzählökonomisch und einfach. Alles ist kontrolliert, routiniert, geplant – bis der Killer einen Fehler macht.

Nach dem ebenfalls von Streamingdienst *Netflix* produzierten Künstlerdrama *Mank* (2020) ist *The Killer* eine Rückkehr zu den düsteren Erzählwelten aus den Abgründen des Verbrechens, für die Fincher bekannt ist: *Seven* (1997) oder noch *Zodiac* (2008). Die Stieg-Larsson-Adaption *Verblendung* (2012) war ein finsterer Abstieg in die schwedische Krimiwelt. Auch in *The Killer* bedarf Finchers Inszenierungsstil keinerlei Schnörkel, keinerlei Umwege – der Film ist auf die Oberfläche fokussiert und auf Spannungsbögen ausgerichtet, die es aufrechtzuhalten gilt, die Muster der Suspense sind entsprechend

effizient eingesetzt. Die atmosphärische Dichte entsteht dabei aus dem pulsierenden, düsteren Soundtrack und der kalten Bildsprache, die von der gelassenen und ruhigen Stimme Fassbenders immer wieder angetrieben wird.

Die Bezugsquellen von Finchers Film liegen beim kalten *polar* aus Frankreich, bei Jean-Pierre Melvilles *Le samourai* (1967), jenem Film, der so prägend war für eine Vielzahl dieser Genrefilme, auch für das französische Graphic Novel, dem dieser Film entlehnt ist, bis hin zu Luc Bessons *Léon* (1994). Es sind immer wieder Menschen, die keine Bindungen zulassen, nie greifbar werden, aber ihr Ziel niemals verfehlen. Der Killer bei Fincher entspricht diesem Muster vollends; er verkörpert die komplette nihilistische Indifferenz, wie er es selbst lapidar sagt: „I don't give a f**k.“ Die Apotheose dieses Typs hat aber rund zwanzig Jahre zuvor Michael Mann in *Collateral* (2004) mit der von Tom Cruise interpretierten Figur des Vincent geschaffen. Manns Film wäre wohl die sofortige Beendigung dieser genre-typischen Erzählungen, wäre denn eine Filmerzählung mit nur einem Film zu beenden. Bei Mann bekundet der Auftragsmörder seine Doktrin obendrein auch noch ungemein eloquenter: „Get with it. Millions of galaxies of hundreds of millions of stars, in a speck on one in a blink. That's us, lost in space. [...] There's no good reason, there's no bad reason to live or to die.

The Killer ist David Finchers geradlinigster Film. Er zeigt das Morden als eine kühle und alltägliche Verrichtung

I'm indifferent.“ Mann hat den Auftragsmörder verstanden als kriminellen Auswuchs des Kapitalismus, als das pathologische Endstadium in der postmodernen Kultur.

The Killer ist zweifellos Finchers geradlinigster und schlichtester Film, weil er seinen thematischen Kern überaus ernst nimmt und ganz zielsicher trifft: Er zeigt das Morden als eine kühle und alltägliche Verrichtung. Da ist kein Raum für emotionalisierende Strategien zur Einfühlung des Publikums. Es gibt keine Rückblenden, die Verständigungsangebote machen, keine vorauszu deutende Charakterentwicklung. Fincher zeigt die Hauptfigur als das, was sie ist: ein Protagonist. Kein strahlender Held, aber auch kein böswilliger Schurke. Darin liegt aber auch die Krux: Da Fincher keinerlei Verbindungen zu dieser Figur zulässt, kann sie ihren reinen genetischen Zeichencharakter nicht ablegen – Oberfläche und Oberflächlichkeit liegen hier nah beieinander, das Simpelhafte neigt zur Simplität. Ausgehend von seinem Zentrum, dem Protagonisten, werden keinerlei Bezüge mitgedacht, weder politisch noch wirtschaftlich, durch die der Auftragsmörder als Teil eines realweltlichen Systems begriffen werden könnte – das Zeichen bleibt Zeichen, ja gerinnt in seiner Zeichenhaftigkeit. Kurz: David Fincher ist nicht Michael Mann. ●

Mir ginn d'Land net op

Le 15 décembre, le Lëtzebuurger Land fera peau neuve

Redéfinition

Godfrey Gordet

Nous a-t-il échappé quelque chose, dans ce spectacle annoncé par des gens de confiance, comme un bijou ? Pas que ce soit mauvais, mais que ce ne soit pas, vraiment, « un spectacle ». Ou alors, mettre sur scène deux opérateurs de monstration, et un cor d'harmonie, devant un écran de cinéma, est-ce déjà faire œuvre de spectacle vivant... La compagnie Berlin, spécialisée dans le floutage des dogmes, malmenant ses spectateurs entre fiction et documentaire, se joue en outre de cela : désesthétiser le théâtre dans sa nature. C'est en tout cas là que se situe l'intérêt premier de *The Making of Berlin*, dans la redéfinition de ce qui se montre sur la scène du spectacle vivant et en dehors, là où la salle ne peut pas aller, un espace qui n'existe pas dans le réel, le vivant justement, bloqué par la frontière que simule l'écran, celle-ci que seul le documentaire filmique peut franchir, et offrir au public enraciné devant. Ô cadeau.

La compagnie Berlin compte vingt années de créations qui poursuivent la mise en place d'un théâtre – quoique, l'appeler ainsi est sans doute réducteur – qui déglingue les préceptes mêmes du théâtre. Elle bouscule les codes de représentation en associant fiction et documentaire au point de perdre son spectateur, munie de l'outil vidéo comme d'une plume aiguisée pour inscrire le récit dramaturgique dans une forme hybride, dont seule cette compagnie peut se dire digne signataire. D'une recherche documentaire, Berlin joue d'interdisciplinarité, et de multimédia pour distiller des spectacles dans une approche unique en son genre. Dans cette lignée, dernier volet de leur cycle Holocène, *The Making of Berlin* narre l'histoire de Friedrich Mohr, ou plus précisément son vieux rêve, celui de faire aboutir la représentation inachevée du *Crépuscule des dieux* de Wagner qui devait se jouer à la fin de la seconde Guerre Mondiale dans sept bunkers, disséminés dans Berlin, avant l'arrivée des Russes... Un temps régisseur de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, l'homme âgé, rencontré de façon hasardeuse, remet au jour pour la compagnie Berlin sa vie exceptionnelle. De ses talents de conteur, mêlé au déterrage d'objets, de photos, de documents, telles des reliques d'un temps hors du temps, le vieil homme va vite passionner – voire obnubiler – le metteur en scène Yves Degryse et le reste de son équipe. Rapidement, presque sous le coup de la précipitation, Berlin décide de lui consacrer un spectacle et d'aller au bout du rêve, et faire entendre dans les conditions d'antan, ce *Crépuscule des dieux*. Dans sa folie, le collectif flamand s'associe à l'Opéra Ballet Vlaanderen et la chaîne de radio Klara et se met à raccommoder les dires de ce Friedrich Mohr, qui, à mesure se révèlent de moins en moins plausibles, posant moult énigmes dans l'énigme en tant que telle.

Là, l'objet théâtral s'active enfin. Alors installés devant un écran gigantesque, depuis un temps fou, devant un documentaire, comme au cinéma, d'un coup, l'écran tombe, et le plateau s'ouvre au jeu. Pourtant, ce qu'il se joue en scène reste sobre, un trio « anime » le documentaire qui continue à s'orchestrer derrière, sur un autre écran. Tout cela est frustrant, mais marque avec finesse la ligne documentaire que l'ensemble du projet revêt. Et puis, on comprend

rapidement que le théâtre n'est pas sur scène, mais à l'image, sur l'écran. D'abord portrait d'une ville, *The Making of Berlin* devient le portrait d'un berlinois mythomane, et de la frustration de ceux qui l'écoutent, de ne pas avoir entre les mains la combinaison entre une histoire sensationnelle et un véritable récit de vie. Berlin, le collectif scénique, est effondré, comme la ville, dans le récit de Mohr, tiens donc... Finalement, on le sait au cœur, Friedrich Mohr a menti. Et ce n'est pas ce qui est si surprenant, car on se doutait un peu d'une supercherie, il s'agit de savoir pourquoi il a menti, et finalement si ce n'est pas la compagnie Berlin qui élabore depuis le début un savant mensonge, ou même un mensonge dans le mensonge – à défaut de théâtre dans le théâtre –, et si elle ne continue pas encore à nous « mythonner ». C'est à peu près le moment où notre esprit s'est embrumé. Et c'est cette bascule que cherche le collectif et l'affirme : « il y a un point de non-retour », dit le directeur

financier au metteur en scène, et puis, « les spectateurs achètent un billet pour voir du théâtre », de la bouche d'un des artistes au metteur en scène à nouveau. Alors, quelle importance que tout cela soit vrai ou non ? Somme toute, notre réponse est enfin là : si le théâtre n'est pas en scène, il est en nous, se formulant par nos incompréhensions, nos interrogations, nos fantasmes. Ô génie !

En fait, le groupe Berlin ne redéfinit pas le théâtre, il redéfinit notre compréhension de celui-ci. Alors que le making of, au cœur du spectacle est le protagoniste principal, gravitent autour de lui des personnages secondaires qui jouent eux-mêmes, ou en tout cas, un « eux » façonné de théâtralité, alors de « non-vrai », mais ça on ne le saura que si on les rencontre ailleurs, dans le réel, enfin, s'ils veulent bien nous dire la vérité, cela va de soi. Ô confusion infinie... Ô théâtre, en somme. ●



Friedrich Mohr, vrai personnage dans un faux documentaire

LUXEMBURGENSIA

Quand les pierres font l'amour

Don John



Florent Toniello

au coup de langue facile et à l'appétit insatiable, qui laisse un peu partout de grosses flaques de bave – au grand dam des propriétaires des différents endroits où on fait appel aux talents divers de ce clochard céleste, marginal qu'on accueillie avec un mélange de respect, de déférence et de scepticisme (réception qu'on réserve aujourd'hui aux poètes et écrivains, tout du moins dans les maisons de littérature et autres institutions littéraires).

Car malgré son comportement un peu rustre, on a besoin de lui dans des lieux aussi variés qu'une communauté en haute montagne, un époustoufflant manoir de maître(esse) ou encore un petit parc de la ville de Luxembourg. C'est dans *Des pas sur la neige* qu'on fait la connaissance du duo inégal, l'honorable Brasius étant sollicité dans une communauté isolée et autogérée afin d'aider un jeune garçon visité par des visions nocturnes, au cours desquels il entr'aperçoit un gamin qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Jouant sur le trope des mondes parallèles qui sont presque devenus un passage obligatoire dans la science-fiction contemporaine, cette mise en bouche, où le flux et le reflux de la matière des mondes devient palpable, invite, de par son hymne aux ontologies plurielles, à voir notre réalité comme ce qu'elle est peut-être : un embranchement parmi d'autres dans l'univers des mondes possibles. En quoi pareille ouverture définit le ton des récits qui suivent, qui éclaircissent notre réalité par le faisceau critique d'une altérité révélatrice.

La vache

Ainsi, dans *Bos Primigenius* et *Space Mining*, les deux nouvelles où Brasius et sa chienne sont absents (et qui sont, cela dit en passant, les meilleures de l'ouvrage), l'accent est mis sur la construction – ou la destruction – de mondes, l'anticipation prenant ici un tournant écologique des plus pertinents

On aurait aimé que l'auteur de nous laisse pas en plan au bout de cinq nouvelles

dans un contexte climatique contemporain qui donne l'impression que les fictions postapocalyptiques de jadis sont en train de se métamorphoser en de sombres prophéties autoréalisatrices. Dans un monde où les nantis ont depuis longtemps abandonné la planète aux démunis, ceux-ci se débrouillent comme ils peuvent pour survivoter. Raison pour laquelle Pit Reynert est on ne peut plus content d'avoir été retenu par l'entreprise Bovaris pour un premier voyage spatial vers Callisto, où cette société de protection de nos amis bovins assure le bien-être du bétail qu'on y fait acheminer par voie stellaire. Callisto étant peuplé d'êtres hybrides, mi-vaches mi-hommes (ou femmes), Reynert ne sera pas au bout de ses surprises quand la contrôlease, dont le physique le trouble visiblement, une fois qu'elle a fini par s'assurer du bien-être de celles que Toniello appelait « dames de lait » dans son précédent roman, lui propose de l'examiner, lui.

Dans la nouvelle *Space Mining*, avec son clin d'œil (un peu trop évident) à certains projets mégalomaniques grand-ducaux où l'exploitation de la richesse des sols prend des dimensions cosmologiques, le décalage entre le quotidien d'une volcanologue et sa fille et une entité abstraite, terrassée par le pénible forage vient perturber ses jours paisibles et dont le système immunitaire déclenche une réaction de défense

galactique, qui crée, en combinant la curiosité de la jeune fille et le cynisme de la territorialisation néolibérale à échelle stellaire, une juxtaposition saisissante de l'infiniment grand et de l'insignifiant petit.

Enfin, un peu comme *Les bulles* de Tom Reisen, dans *Rencontre au Parc Laval*, qui joue avec une certaine idée du récit autofictionnel clôturant le recueil avec une boucle, un homme qui veut se débarrasser d'un piège à rats éthiquement viable se retrouve, une fois la nuit venue et les fantômes lâchés, dans un parc où un énigmatique enfant lui fait défiler, devant ses yeux, sa vie passée, présente et future, dans un paradoxe ontologique digne de Borges.

Si certains *running gags* paraissent d'autant plus redondants qu'ils semblent déjà un peu surfaits dès leur première mention – les flaques de bave de la chienne, les manières de plouc de Brasius, tout cela flaire un peu l'exotisme facile, même si Toniello exploite cette ficelle avec force clins d'œil référentiels – et que certaines nouvelles sont un peu anecdotiques – la nouvelle éponyme notamment, qui tient avant tout lieu d'addendum, voire de continuation au sens que Richard Saint-Gelais donne au terme, de *Ganaha*, dont on ne retiendra que peu de choses, sinon donc cet effet de construction d'univers –, l'on aurait surtout aimé que l'auteur ne nous laisse pas déjà en plan au bout de cinq nouvelles lors desquelles sont esquissés des mondes autres, informés des défis qui nous attendent aujourd'hui avec urgence, et où se mettent en place un imaginaire décrit dans une langue précise, parfois un chouïa trop sage, imaginaire dont on aurait aimé voir l'auteur l'explorer plus en amont encore. ●

Honorable Brasius, Florent Toniello, 2023
Hydre Éditions, 128 pages, 15 euros

Avec *Ganaha*, un conte du futur raconté dans une langue passée où une communauté féministe et écologique était confrontée aux dérives de l'intelligence artificielle, l'écrivain et futur boursier du Littéraires Colloquium Berlin Florent Toniello, surtout connu pour ses recueils de poésie, avait affirmé son amour pour ce qu'on appelle communément les littératures de l'imaginaire.

Et il semble qu'il y ait pris goût, puisqu'à ce roman, Toniello fait désormais succéder *Honorable Brasius*, un court recueil de nouvelles reliées entre elles, tout du moins pour trois des cinq qui le constituent, par son personnage éponyme, un mystérieux aveugle aux manières un peu rudes, mercenaire du surréel, sondeur d'âmes et passeur entre les mondes. Il est invariablement accompagné de sa chienne Enza,

„dunkel geworfene wälder“

Chris Lauer

Mitten ins Dickicht hinein führt Ulrike Bails neuer Gedichtband *im halbluchten geäst deines atems*. Dabei wird der Intensität und Komplexität von Sinneswahrnehmungen Rechnung getragen



Das Biotops des
Walds, lyrisch
erforscht

Manchmal fühlt man sich bei Ulrike Bails neuem Gedichtband *im halbluchten geäst deines atems* an *verdecktes gelände* von Nico Bleutge erinnert, zelebrieren die Texte doch das Haptische, Erdige, Spür- und Erstastbare, das man kneten und formen kann und das dabei wie schwer duftender Humus zwischen den Fingern zu Boden rieselt. Es wäre in diesem Sinne zu kurz gegriffen, wenn man sagen würde, dass sich die Gedichte von Ulrike Bail mit dem literarischen Sujet des Walds befassen. Vielmehr versteht es die Autorin, Gedankenfäden zu spinnen, mit denen sie wie mit einem zartgliedrigen Spinnennetz den Forst, das Gehölz, das Waldgewächs als Thema einrändert: „mit locker trugdoldigem blütenstand / flanirt das weiße fingerkraut durch / die saumgesellschaften der nacht“.

Dabei verbinden sich die unterschiedlichen Modalitäten der Wahrnehmung zu synästhetischen Erlebnissen, die den Wald in seiner Totalität erfahrbar machen – plötzlich also ist vom „blaugrünen zitronenduft“ die Rede oder von den Tönen, die „zerstreutporig“ in einer Hand liegen. Doch es sind nicht nur die Sinneindrücke, die ineinanderfließen, sondern auch verschiedenste Bildbereiche, die in diesen Poemen zueinanderfinden. So werden die Baumkronen zum Beispiel zu einem „wipfelmeer“ und das lyrische Du setzt vergebens „ein segel / ins kahle geäst“. Die hier dargestellten hochkomplexen Wahrnehmungskonstellationen und -kombinationen fängt Bail mit Wortneuschöpfungen ein, die in ihrer betörenden Eigenwilligkeit die Erlebnisfülle, die einen bei einem Streifzug durch den Wald erwarten kann, deutlich machen. Das Laub, über das der Nebel wabert, ist „feuchtfett“ und die Elsbeeren, die sich das angesprochene Du schmecken

lässt, „leibschmerzplindernd“. Lindern sie auch den Seelenschmerz? Bails Gedichte tun das auf jeden Fall – *im halbluchten geäst deines atems* ist eine Lektüre so frisch und befreiend wie der Duft der Kiefern und Wegrandblumen, die Bail so liebevoll in ihren Gedichten besingt.

Ulrike Bails Beobachtungsenthusiasmus schlägt sich nieder in einer feinsinnigen Lyrik, die erforscht ohne zu vermessen, die erzählt ohne zu vereinseitigen, die sich tastend an ihren Gegenstand – oder vielmehr ihre Gegenstände – heranwagt ohne sie dadurch festhalten zu wollen. Genauer führt die Erkundungstour, welche die Autorin in „im halbluchten geäst deines atems“ unternimmt, sie – und mit ihr den Leser – in die Tiefen des Walds, in dem ihr Tiere wie der Damhirsch begegnen, „waldengelwurz hundspetersilie schierling“ aus dem Boden schießen und das lyrische Du „die goldgrün / metallischen körper der fliegen“ sammelt.

Die Erkundungsreise, die Ulrike Bail in *im halbluchten geäst deines atems* unternimmt, führt sie – und mit ihr den Leser – in die Tiefen des Walds, in dem ihr prachtvolle Tiere wie der Damhirsch begegnen, „waldengelwurz hundspetersilie schierling“ aus dem Boden schießen und das lyrische Du wie in einem kindlichen Spiel „die goldgrün / metallischen körper der fliegen“ sammelt. Es ist die Überfülle dieses wundersamen grünen Biotops, welche sich in den Texten offenbart: „am wegrand ungeduldig nach / ausbruchsbereiten kapseln jener / kniehohen pflanzen suchen / die ihre samen ins erschrecken / schleudern.“ Dabei streift die Autorin aber auch die menschlichen Abgründe, die ihre Spuren im Wald hinterlassen haben, spricht von dem „versplitterte[n] holz“ und den Gewehrkgeln, die noch in den

Vielmehr versteht es die Autorin, Gedankenfäden zu spinnen, mit denen sie wie mit einem zartgliedrigen Spinnennetz den Forst als Thema einrändert

Stämmen stecken. Die Bäume erscheinen hier also als das Gedächtnis des Walds, in das sich vergangene Schrecken, unter anderem Kriege, physisch eingeschrieben haben. Dennoch erscheint hier die Vergangenheit nicht einfach eingekapselt in der materiellen Realität der Jetztzeit, vielmehr lässt die Autorin Jahrtausende, wenn nicht Jahrmillionen in wenigen Zeilen Revue passieren: „was plankton vom wald erzählt / in die flüsse eingeschwemmt flöße / aus sturmholz von lautlosen geistern / bewohnt totholz über grund spült es / die uferstromschnellen hin treibholz / in gezeiten triftiges gut am meeresboden / versunken oasen für muschel und mensch“. Ulrike Bails Beobachtungsenthusiasmus schlägt sich, das lässt sich festhalten, nieder in einer feinsinnigen Lyrik, die sich tastend an ihre Grundthematik – den Wald – heranwagt ohne sie allzu sehr umklammern und somit auf Einzelaspekte festlegen zu wollen. ●

d’Lëtzebuurger Land, régie publicitaire

... Et votre annonce fait

Contact :

Zoubida Belgacem
+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

SNHBM

Société Nationale des Habitations
à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 15.12.2023 à 10.00 heures

Lieu d’ouverture:
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg.

Intitulé :
Lot peinture, réf. Ah4-23.

Description :
– L’exécution des travaux de peinture
d’une Maison des Jeunes et des Logements Sociaux à Luxembourg-Cents.

Conditions d’obtention du dossier de
soumission :

Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des offres :
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
Date de publication de l’avis 2302533
sur www.marches-publics.lu :
21.11.2023

Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics
Administration des Bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d’ouverture des offres :

Date : 11.01.2024
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :

Acquisition de tableaux pour salles de classe à exécuter dans l’intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen phase 2 : Lycée.

Description succincte du marché :

– Fourniture de 67 tableaux interactifs avec beamers et accessoires.

La durée des travaux est de 15 jours ouvrables, à débiter au premier semestre 2024.

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d’obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :

Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

d’Lëtzebuurger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Stéphanie Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), Sarah Pepin (48 57 57 36; spelin@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression offset** Mediahuis Luxembourg S.A. **Prix par numéro** 5,00 € **Abonnement annuel** 180,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000 **www.land.lu**

Des hommes et des animaux

Lucien Kayser

Gilles Aillaud aurait pu être philosophe, son exposition à Beaubourg s’intitule *Animal politique*, ce qui vaut pour lui et pour les êtres qu’il figure

À l’exception de deux tableaux, ni plus ni moins, l’exposition ne comporte que des œuvres qui représentent des animaux. Les uns sont prisonniers dans les cages des jardins zoologiques ; les autres, pour la dernière partie, après le voyage d’Aillaud au Kenya durant l’hiver 1998, en liberté dans les vastes étendues de la savane africaine. Cela en dit long, toutefois, aussi bien sur les hommes que sur les animaux, conformément à l’engagement de Gilles Aillaud, né en 1928, dans l’âge idoine dans les années soixante, et c’est là qu’il faut remonter pour donner sa véritable stature à l’artiste. Notamment à son amitié avec Arroyo et Recalcati, leurs œuvres collectives, à sa présidence du Salon de la jeune peinture, à sa contribution aux slogans et affiches de mai 68. Oui, Gilles Aillaud s’enracine là, lui qui a abandonné la philosophie après avoir échoué à l’oral rue d’Ulm, pour se mettre définitivement à la peinture.

L'accrochage très aéré d'une quarantaine d'œuvres donne un sentiment de liberté, en contraste avec l'enfermement des animaux

Le tableau n’est pas dans l’exposition du Centre Pompidou, mais le commissaire Didier Ottinger l’a mis dans son excellent texte. Il date de 1964-1965 et met l’homme face à l’animal, efface la subjectivité des trois artistes. Cela s’appelle *Une passion dans le désert*, titre prémonitoire pour Gilles Aillaud qui est parti d’une nouvelle de Balzac méconnue à l’époque. Deux êtres qui se ressemblent, ne serait-ce que par les poils du phoque qui répondent à la moustache de l’homme, et dorénavant, même s’il s’en défend, de peindre la condition humaine lorsqu’il représente des animaux toujours enfermés, on n’hésitera guère à signaler la contemporanéité avec Foucault, son *Surveiller et punir*, avec Debord, sa *Société du spectacle*.

Il y a donc un peu cet effet de miroir pour le visiteur dans cette exposition, ouverte jusqu’en février 2024. D’autant plus que la scénographie très raffinée de Pauline Phelouzat invite tantôt à un autre face-à-face, par exemple avec seulement une partie de la trompe d’un éléphant, gigantesque, saisie avec toutes ses pliures, les barreaux devant dans toute leur rigidité, tantôt à un regard plus large, où l’on passe d’une œuvre à une autre, les confronte. Il est rare de se situer avec pareil sentiment de liberté dans un espace d’exposition (en contraste avec l’enfermement des animaux), avec un accrochage très aéré, d’une quarantaine d’œuvres (auxquels il s’ajoute une abondante série de lithographies dans une sorte d’enclave).

Tous les tableaux se prêteraient à des commentaires, sur la position, l’attitude des animaux. Comme pour cet éléphant encore, figuré à mi-corps, derrière une ligne effrayante de clous qui limite ses mouvements. Ou ces lions apathiques, « sein Blick ist vom Vorübergehen der Stäbe/ so müd geworden... » (Rilke). Ces perroquets auxquels il est permis juste quelques balancements sur des tiges de bois. On insistera davantage sur les formidables cadrages de Gilles Aillaud, cette

façon qu’il a de nous confronter avec ce qui ressort de toutes ces images, une « séparation » fatale, de l’homme et de son environnement, une césure du vivant.

Peinture ferme comme pour souligner cette constatation, cette condamnation. Elle se fait légère, coups de pinceau quasi impressionnistes

dans les peintures ramenées du voyage au Kenya. À peine est-il possible de distinguer les animaux, tellement l’unité se fait avec le paysage, tellement les deux se fondent. De l’Afrique, Aillaud a rapporté aussi le second volume d’une encyclopédie de tous les animaux, à l’instar de Buffon, elle s’élargira avec deux autres recueils en 1990 et 2000.

Les deux tableaux, il faut y revenir, où l’exposition se passe d’animaux : c’est d’une part, dans les rizières du Vietnam, un soldat américain fait prisonnier et surveillé par une jeune combattante, d’autre part deux travailleurs de la mine, à l’étroit dans leur cabine, les visages noircis de poussière de charbon. Ils datent de 1968 et 1971, des tableaux de lutte, plus explicites. ●



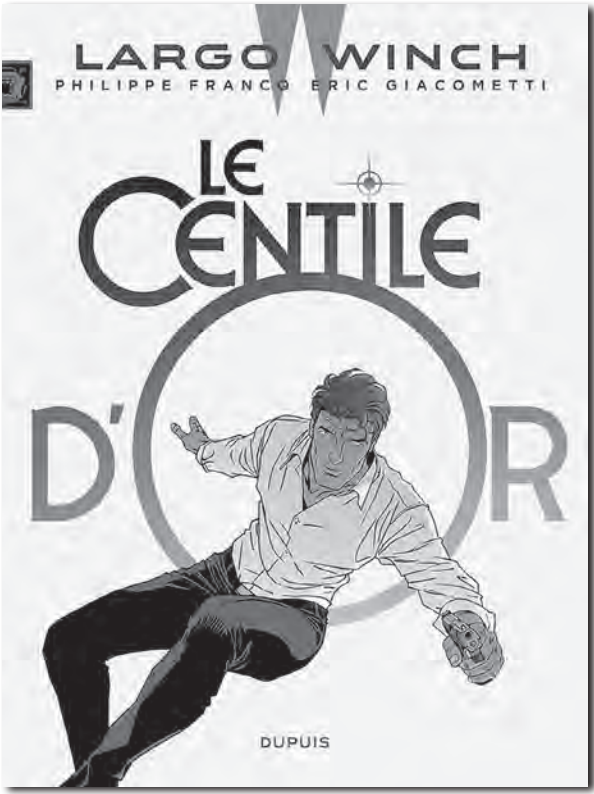
De Bataille de riz à Desert nocturne (qui fait partie de la collection du MNAHA)

BANDE DESSINÉE

Largo au plus près des étoiles

Pablo Chimienti

Le plus célèbres des milliardaires de papier, Largo Winch, donne de ses nouvelles dans *Le Centile d’or*, un 24^e tome signé Philippe Francq et Eric Giacometti, qui conclut le diptyque débuté il y a deux ans avec *La Frontière de la nuit*. Haute finance et aventure extrêmes font toujours le quotidien du personnage inventé par Jean Van Hamme.



Il a parcouru le monde entier, il se devait de conquérir l’espace ! Voilà plus de trente ans que les aventures de Largo Winch, ancien orphelin aventurier propulsé à la tête d’un colossal empire financier, rythme la vie des bédéphiles amateurs de ce style franco-belge réaliste à mi-chemin entre business et thriller, haute finance et espionnage, milliardaires et meurtriers... Né comme personnage de roman de gare, en 1977, Largo Winch débarque dans le monde des phylactères en 1990 avec un premier tome intitulé *L’Héritier*. Son créateur est Jean Van Hamme, déjà bien connu en tant que scénariste de *Thorgal* et de *XIII*, ainsi que de nombreuses autres séries à succès, accompagné par Philippe Francq au dessin.

Largo est jeune, beau, intelligent et idéaliste. Orphelin yougoslave, il a été adopté par Nerio, un vieil homme d’affaires à la tête d’un groupe financier on ne peut plus opaque mais valant dix milliards de dollars. Pas pour en faire son fils, il n’y a jamais eu aucun affect entre eux, mais pour en faire son héritier. Une fois à la tête du Groupe W, Largo va essayer de garder ses idéaux intacts malgré la réalité des affaires, ce qui va lui valoir de grandes inimitiés dans les milieux financiers ainsi que de nombreuses trahisons à l’intérieur même de sa structure. Avec sa garde rapprochée constituée d’anciens voleurs et autres parias repentis durs au mal mais au cœur tendre, il vit d’incroyables aventures qui les triment partout dans le monde.

Cela donne plus de 400 millions d’albums vendus, que le duo Van Hamme- Francq va proposer dans une succession de diptyques – format idéal pour, au début du moins, adapter sans difficultés les romans – jusqu’en 2015. À la suite de la publication du vingtième tome, l’auteur originel passe la main à l’écrivain Eric Giacometti (*Antoine Marcas*). Le nouveau duo en charge a déjà publié un premier diptyque, puis un second composé de *La Frontière de la nuit* sorti en 2021 et donc de ce *Centile d’or* qui vient de paraître.

Dans la première partie, les lecteurs font la connaissance du couple Manskind. Beaux, jeunes et milliardaires, ils sont spécialisés dans les nouvelles technologies et l’aérospatial. Le mari, Jarod, surtout rêve d’espace, de Mars tout particulièrement. Pour réaliser son dernier rêve, il y a besoin de Largo, il va donc entrer en contact avec lui à travers une connaissance commune, la belle Domenica Leona, sculptrice italienne et maîtresse de Largo que les lecteurs ont déjà croisés les tomes passés de la série.

Tout commence dans l’espace. À bord de l’Asteria, une navette spatiale créée et développée par Jarod, on retrouve les deux milliardaires. Et bien évidemment, ça commence mal. Les deux hommes ont perdu connaissance à cause d’un manque d’oxygène orchestré par un groupe d’activistes radicaux, « We blue », qui semble prêt à tout pour contrecarrer les projets des ultra-riches. Au point de leur lancer un dangereux « Professeur », expert en armes et explosifs, aux trousses.

Comme toujours dans une aventure de Largo Winch, les faux semblants, les trahisons, les surprises, les fusillades et les cadavres se succèdent à grande vitesse. Du Sud de la France, à l’Indonésie, en passant par Londres, la Californie, New York, Kourou ou encore l’espace – c’est clair que c’est n’est pas l’idéal au niveau du bilan carbone ! – on suit la fin de cette aventure pleine de rebondissement dont tous les protagonistes ne sortiront pas indemnes. Il y est question d’argent, bien sûr, de comment en gagner toujours plus, mais aussi et surtout de pollution, de surexploitation des ressources, d’esclavage moderne...

Les thématiques ne sont peut-être plus tout à fait les mêmes qu’au début des années 90, Largo évoluant avec son temps, mais les sujets profonds, eux, restent bien les mêmes. Tout comme Largo, qui se refuse à vieillir, la série n’a finalement pas pris une ride. Le changement de scénariste est finale-

Comme toujours dans les aventures de Largo Winch, les faux semblants, les trahisons, les surprises, les fusillades et les cadavres se succèdent à grande vitesse

ment assez peu visible au niveau des récits ; d’autant plus que le dessinateur, lui, est resté le même depuis les débuts, ce qui place l’ensemble dans une claire continuité graphique.

Du coup, en tant que lecteur, bien que l’arc narratif des diptyques soit désormais connu et reconnu, on ne cesse de se laisser impressionner par la virtuosité du duo Francq-Giacometti qui arrive encore et toujours à nous en mettre plein les yeux et plein la tête. ●

Largo Winch - t 24 – Le Centile d’or, de Philippe Francq et Eric Giacometti. Dupuis

En avant l'avent

France Clarinval



24 friandises
chocolatées
à grignoter
au fil du mois

La période qui précède les fêtes de fin d'année est généreuse en rituels et traditions, souvent transformés en propositions commerciales de plus ou moins bon goût. Après Halloween, l'Europe succombe au Black Friday. Le lendemain de la fête de Thanksgiving (qui jusqu'ici a fait peu d'émules dans nos contrées), lequel marque le jour de lancement des achats des cadeaux de Noël qui rime avec une fièvre acheteuse liée à des rabais et promotions. Le film de Noël s'est imposé comme un genre en soi, avec des productions normées (de la neige, des cadeaux, de la féerie, de la nostalgie et des miracles qui mènent à un *happy end* tire-larmes) de qualité variable. La décoration de la maison est aussi un incontournable, avec le sapin, bien sûr, mais aussi les guirlandes, les boules, les lumières et tout le tou-

tim que les rayons des magasins spécialisés et des grandes surfaces nous poussent à acheter chaque année, dans une démarche anti-écologique.

Dernier avatar de la mercantilisation de Noël : le calendrier de l'avent. Rappelons d'abord qu'il s'agit de marquer la période des quatre semaines avant Noël où les chrétiens se préparent à « l'avènement » (c'est l'origine du mot *avent*) du Messie promis aux hommes. L'attente est un appel religieux à veiller. Pour les plus jeunes, le calendrier rythme les jours et matérialise le temps qui passe. Les historiens placent les origines de ce calendrier au milieu du 19^e siècle en Allemagne. Il était de tradition de donner chaque matin aux enfants des images pieuses durant les jours qui précédaient Noël. En 1908, Gerhard Lang, éditeur de livres médicaux à Munich, est le premier à commercialiser un calendrier composé de petits dessins colorés reliés à un support en carton. En 1920, le premier calendrier avec des petites fenêtres à ouvrir est mis sur le marché. Cette période est faste en termes de créativité avec des illustrateurs de renom qui les dessinent, des blocs détachables à colorier ou des constructions élaborées comme une échelle sur laquelle un ange était déplacé chaque jour sur une marche plus haute. Traditionnellement, la période de l'avent commence le quatrième dimanche avant Noël, donc au plus tôt le 27 novembre et au plus tard le 3 décembre. Les calendriers anciens comptaient donc entre 22 et 28 jours. Les versions actuelles commencent au 1^{er} décembre et n'ont que 24 cases.

On date à la fin des années cinquante l'apparition des premières surprises en chocolat placées derrière chaque petite fenêtre. Les fabricants de chocolat se sont engouffrés dans la brèche, utilisant le calendrier comme un support publicitaire. Depuis des années, les modèles cartonnés se déclinent à l'effigie de princesses Disney et autres superhéros de blockbuster et remplissent les rayons de supermarché parfois dès la Toussaint, avec des chocolats industriels de piètre qualité, souvent déjà blanchis quand on ouvre les premières cases. Puis, les marques de jouets ont senti le filon. Playmobil et Lego, par exemple, commercialisent des calendriers où les trouvailles constituent, au fil des jours, une saynète thématique.

Flairant l'opportunité, d'autres secteurs se sont peu à peu tournés vers une cible d'adultes. Produits cosmétiques, maquillage, lingerie, bouteilles de bière, de vin ou d'alcool (des rhums par ci, des cognacs par là), thés ou cafés, biscuits, fromages, confitures, petits bijoux, graines à planter, ustensiles de cuisine ou de couture, accessoires de décoration, gadgets thématiques autour de films... Tout y passe, jusqu'à des friandises pour chien ou des jouets pour chat. Certains de ces coffrets coûtent pas loin de 200 euros. Quelques uns, avec de luxueux produits, affichent même jusqu'à 600 euros. Bien plus que pas mal de cadeaux que l'on pose sous le sapin. Cette année, on découvre aussi des petits livres illustrés (un chapitre par jour), des jeux d'énigme (un indice par jour) et une tendance au DIY (*Do it yourself*) qui ne se dément pas.

Les fabricants luxembourgeois ne sont pas en reste. Pas de calendrier de « Let's make it happen » cette année, les promoteurs ayant préféré une boîte modulable en fonction des occasions, plus durable et facile à expédier dans le monde. Mais plusieurs initiatives privées à boire et à manger sont mises sur le marché. Ainsi, le détaillant en boissons La Punta à Lorentzweiler propose un calendrier de l'avent dédié aux bières locales avec une sélection de 24 crus, Jado rassemble 24 petites bouteilles d'eaux-de-vie et liqueurs sous le nom « Drèpplen duerch Lëtzebuerg » (mélangeant les mots *Drëpp* et *trëppelen*), avec des détails historiques et autres *fun facts* sur chacune. Chez Genaveh, le calendrier prend la forme d'un chalet enneigé, façon maison de poupées, avec des bonbons de chocolat aux saveurs hivernales et diverses gourmandises de la maison comme des truffes, des mendiants, des guimauves ou des rochers. Cacaotées aussi, les 24 pralines du coffret des Chocolats du cœur, réalisées aux Ateliers du tricentenaire à base d'ingrédients issus du commerce équitable.

Que l'on apprécie ces boîtes à joujoux ou que l'on n'y voie qu'un désolant opportunisme commercial, les calendriers de l'avent ont un réel succès, pour tous les âges. ●

Stil

LE PRODUIT



Bûche cœur de pin

Le choix de la bûche à déguster au soir de Noël est souvent un casse-tête entre les tenants de la crème au beurre, du chocolat ou des fruits. Alliant leur savoir-faire et leurs univers respectifs, Jonathan Szymkowiak, chef-

pâtissier chez Kaempff-Kohler et Paul Bungert, chef-pâtissier du restaurant Ma Langue Sourit, proposent une création commune (photo : fc). Leur bûche met en avant des produits locaux luxembourgeois avec des graines de courge de Parc naturel de la Haute-Sûre pour le biscuit, un sorbet d'épines de sapin ramassées à la main dans nos forêts (une spécialité de Cyril Molard, le chef du restaurant deux étoiles), une crème de butternut des Paniers de Sandrine, et une compotée de pommes au cidre de glace de Ramborn. L'ensemble glacé est servi avec de coulis clémentine et carotte qui apporte une note acidulée bienvenue. À qualité gastronomique exceptionnelle correspond un prix aussi exceptionnel : 89 euros pour huit à dix personnes. fc

DIE INITIATIVE

Zweites Kippenleben

15 Jahre braucht ein Zigarettfilter, um sich zu zersetzen. 8 Millionen Kippen werden weltweit pro Minute weggeworfen. Zweidrittel davon landen auf Bürgersteigen oder im Abwasser. Das luxemburgische Unternehmen Shime kooperiert mit der französischen Mégo, um Zigarettensortimente zu recyceln. Im Recyclingprozess werden wasserdichte Platten hergestellt, die sich als Mobiliar im öffentlichen Raum verwenden lassen. Erste Gemeinden, die mit dem Material arbeiten, sind Ettelbruck und Junglinster. Die Kippen-Kollekte findet in Luxemburg, Belgien und Frankreich statt. „Fast jede Woche

meldet sich ein Unternehmen oder eine Kommune, um beim Projekt mitzumachen“, erläutert der Geschäftsführer Simon Hatuna. Als letzte Gemeinde hat sich Frisingen zur Kooperation entschlossen. Ungefähr drei Tonnen Rohmaterial wurde recycelt. „Etwa 4000 chemische Stoffe sind in Zigarettensortimenten enthalten. Teer, Nikotin, Phenol – alle schädlichen Substanzen entnehmen wir dem Abfall, bevor



wir ihn neu verwerten“, erklärt Hatuna. Wer sich der Initiative anschließt, kann sich zudem passende Aschenbecher von Shime (Foto) installieren lassen. sm

DIE ZAHLEN

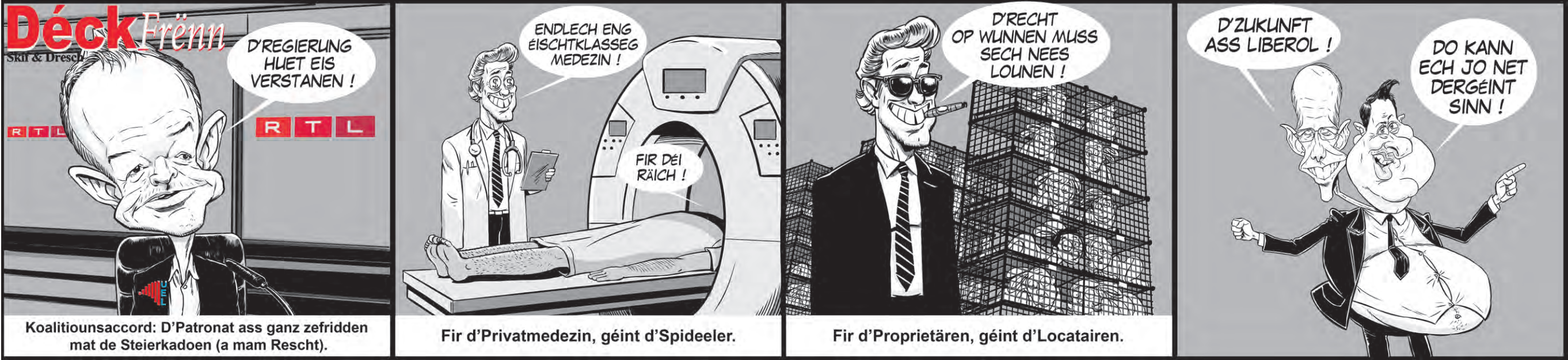
Kultur und Sport

Das Buch ist nicht out. In der Nationalbibliothek (Fotot: Sven Becker) waren laut Statec-Zahlen letztes Jahr fast 34 000 Nutzer/innen eingeschrieben. Das sind deutlich mehr als im Jahr 2019: Damals waren es nahezu 26 000. Allerdings bündeln digitale Dokumente gegenüber dem gedruckten Buch das Interesse zunehmend an sich. Was die Kulturinstitutionen betrifft, sticht das Nationalmuseum für

Archeologie, Geschichte und Kunst hervor. Als einziges Museum konnte es 2022 im Vergleich zu 2019 seine Besucherzahl steigern. Wer nicht im Museum ist, ist vielleicht auf einem Sportplatz. Zumindest der Fußball ist sehr beliebt. Mit etwas mehr als 44 000 Lizenzierten, kommt er an erster Stelle; es folgen Tennisspieler/innen und Kampfsportbegeisterte. Auch Tischtennis liegt mit 4 270 Lizenzierten weit vorn, neben – etwas überraschend – „Schießen mit Sportwaffen“. Das Ping-Pong hat zumindest mit Carole Hartmann eine Frau im Parlament, die diese englische Ballsportart auf hohem Niveau praktizierte. Noch erfolgreicher war Mandy Minella, die als Tennisspielerin mit größeren Schlägern hantierte als Hartmann. Ähnlich beliebt als Fußball sind Reisen. Die Luxemburger Einwohner/innen zieht es nach Frankreich (20



Prozent), Deutschland (15 Prozent) und Belgien (10 Prozent). Die Vereisenden nehmen dabei 1 253 Euro in die Hand – und während der Anreise mit dem Zug vielleicht ein Buch aus der Nationalbibliothek. Vielleicht auch diese Zeitung. Aber vermutlich nicht. Denn diese Zahl kennt das Statec nicht, die Redakteure des *Lëtzebuurger Land* sehr wohl: Wir sehen, dass unsere Verkaufszahlen während der schulfreien Zeit sinken. sm





land

M Y G E N E R A T I O N

LES ANNEES DE VACHES MAIGRES

BROUILLE

C K A F E R S

PROGRAMMIERBARES GELD

ACCUMULATION

ACCELEREE

Placements

To have and have not

Bernard Thomas

Les inégalités de patrimoine, contrairement à celles du revenu, sont largement inconnues au Grand-Duché. Pour ses résidents, il reste le pays du secret bancaire. Alors que le Statec réclame depuis une demi-douzaine d'années un accès aux micro-données de l'Administration des contributions directes (sans succès jusqu'ici), il faut se référer à la « Luxembourg Household Finance and Consumption Survey » (HFCS) pour se faire une idée (approximative) de la distribution du patrimoine. Publiée tous les deux à trois ans par la Banque centrale, cette analyse se base sur un sondage auprès de plus de 2 000 ménages résidents. La quatrième édition a été publiée cette semaine, et on y lit : « In 2021, the wealthiest 1 percent of households in Luxembourg owned around 15% of total net wealth, the wealthiest 5 percent 34%, the wealthiest 10 percent 48%, and the top 20 percent about two thirds. The bottom fifty percent of households owned less than 9 percent of total net wealth. » Des écarts béants.

« Mir wëlle och de sozialen Opstieg am Lëtzebuurger Land weider ënnerstëtzen. Dat geet och iwwer d'Steierpolitik an duerfir gëtt vun dëser Koalitioun keng Ierfschaftssteier an direkter Linn a keng Verméigensteier fir privat Leit ageféiert », expliquait le nouveau Premier ministre, Luc Frieden (CSV), ce mercredi à la Chambre. L'héritage familial comme synonyme de l'ascension sociale ? La logique économique de ce raisonnement reste nébuleuse. Sa logique politique est par contre limpide. Revendiquer un impôt sur les successions en ligne directe équivaut à un suicide électoral. (Les seuls qui, durant la campagne des législatives de 2023, l'ont osé étaient Déi Lénk, tout en prévoyant une tranche exonérée de 1,5 million d'euros.)

L'héritage est le tabou ultime de la politique luxembourgeoise. C'est que, pour la classe moyenne autochtone, l'accès à la propriété en est devenu largement tributaire. Dans *Wir erben*, paru en 2015 déjà, la journaliste Julia Friedrichs, s'interrogeait : « Konnte es sein dass es einen Faktor gab, der für uns, alle um die dreißig, die Frage 'Wie wirst du leben ?' mitentscheiden würde ? Einen Faktor, an den ich bis dato nie gedacht hatte ? Die Antwort auf die Frage : 'Bis du Erbe oder nicht ?' »

Ce qui distingue les *haves* des *have nots*, c'est d'abord l'immobilier. Il pèse pour plus de deux-tiers dans le total du patrimoine des ménages. (Les actifs financiers en représentent 23 pour cent, ce qui est finalement peu pour un pays hébergeant une place financière internationale.) Le taux de propriétaires reste étonnamment élevé : 66 pour cent en 2021, contre 56 pour cent en 1971. Ils seraient « substantially wealthier than renters », lit-on dans l'enquête de la BCL. Ils sont surtout subventionnés par l'État. Dans *Wunnen : Tout reste affaires* Samuel Ruben fait l'inventaire des « dispenseuses et généreuses aides à l'acquisition » : Bëllegen Akt (270 millions par an), TVA Logement (268 millions), exemption des plus-values (190 millions), déduction des intérêts (136 millions), amortissement accéléré (50 millions). Mais ça se corse pour la démocratie des propriétaires. En 2018, la moitié des ménages présentaient un ratio dette-sur-revenu inférieur à 96 pour cent. En 2021, ce ratio médian était de 133 pour cent, d'après le HFCS qui en déduit que « le revenu des ménages a augmenté moins rapidement que la dette hypothécaire, qui a été gonflée par la progression rapide des prix immobiliers ». Et encore, le sondage a été mené à un moment où les taux étaient encore à un niveau très bas.

Index

23

My Generation

Aux États-Unis, 44 pour cent des membres de la « génération Z » ont commencé à investir via les cryptoactifs, contre 35 pour cent des « millennials » (nés entre 1981 et 1996) et 23 pour cent des membres de la génération X (nées entre 1965 et 1980).

Georges Canto

24

Les années de vaches maigres

La crise immobilière de 1981-1985

Bernard Thomas

25

Brouille brassicole à Bascharage

À 90 ans, Paul Bofferding publie un livre sur la brasserie éponyme. Ses mémoires tiennent autant de la chronique familiale que du règlement de comptes

Bernard Thomas

26

Trackers

Les Exchange Traded Funds boostés par les investisseurs individuels

Georges Canto

27

Programmierbares Geld

Die schöne neue Finanzwelt geht in den Testbetrieb: digitale Zentralbank-Währungen und Token

Martin Ebner

28

Accumulation accélérée

Une brève histoire de l'amortissement accéléré, ces stéroïdes fiscaux pour multipropriétaires (1984-2024)

Bernard Thomas



DE VOTRE VISION
NAÎT L'AVENIR

Vous souhaitez planifier la cession ou la transmission de votre entreprise, développer votre patrimoine, protéger vos proches ou encore préparer votre retraite ?

Votre banquier privé, avec l'appui de nos experts financiers et ingénieurs patrimoniaux, est à vos côtés pour écrire l'avenir de votre patrimoine dans le respect de vos valeurs.

bgl.lu/fr/banqueprivee



BGL BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change

My Generation

Georges Canto

Aux États-Unis, 44 pour cent des membres de la « génération Z » ont commencé à investir via les cryptoactifs, contre 35 pour cent des « millennials » (nés entre 1981 et 1996) et 23 pour cent des membres de la génération X (nées entre 1965 et 1980).

À partir de mars 2020 tous les pays développés ont connu un gonflement subit de l'épargne liquide des ménages, ces derniers ayant eu de moindres occasions de dépenser pour cause de confinements. Cette évolution était prévisible, mais assez rapidement un phénomène plus inattendu a été mis en évidence : l'arrivée en bourse de nouveaux investisseurs (c'est-à-dire de personnes n'ayant jamais investi ou pas investi depuis longtemps), qui cherchaient à la fois à dépenser une partie de leur excès d'épargne et à profiter de la forte baisse des marchés. À titre d'exemple, en France l'indice CAC 40 s'est effondré de 61,5 pour cent en mars 2020 et n'a retrouvé qu'un an plus tard son niveau de fin février 2020.

Les profils de ces nouveaux venus étaient très différents de ceux de leurs prédécesseurs, ce qu'a confirmé une étude publiée par l'OCDE début novembre 2023. En dehors des facteurs favorables directement liés à la pandémie, l'étude met en avant deux autres éléments propices à l'émergence de nouveaux types d'investisseurs.

Le premier est la mise à disposition des épargnants d'outils technologiques qui leur ont permis d'accéder facilement et à moindre coût aux plateformes de négociation boursière en ligne. S'inscrivant dans cette tendance, une nouvelle génération d'intermédiaires financiers (« néo-courtiers » ou « néo-brokers ») a vu le jour, avec des offres parfois sans commission, et une large gamme de services d'exécution simple (*execution-only*). Plusieurs plateformes incluent des fonctionnalités ludiques (gamification) qui rendent l'expérience de l'utilisateur plus intuitive, plus agréable ou visuellement plus attrayante, l'incitant ainsi à revenir. Le second facteur favorable a été l'environnement macroéconomique général entre 2020 et 2022. Le maintien prolongé de taux d'intérêt bas a conduit les ménages à rechercher des placements offrant des rendements plus élevés.

Les études menées dans plusieurs pays, qui ont été compilées par l'OCDE, montrent que les nouveaux investisseurs partagent des caractéristiques communes. Ils sont plus jeunes que les investisseurs traditionnels. En France, leur âge moyen est de 36 ans, contre 51 pour les investisseurs présents sur les marchés avant 2020, un constat confirmé en Espagne. En Belgique, la FSMA a établi que le nombre total de jeunes investisseurs

Pendant la pandémie, de nouveaux investisseurs sont arrivés en bourse. Ils voulaient dépenser leur excès d'épargne et profiter de la forte baisse des marchés

(principalement des hommes) augmentait et qu'ils étaient plus actifs que leurs aînés.

Aux États-Unis, la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) a mené fin 2022 une enquête dans plusieurs pays en s'intéressant plus particulièrement aux investisseurs de la génération Z (les 18-25 ans). Une grande majorité des sondés ont déclaré avoir commencé à investir avant d'avoir vingt ans (82 pour cent aux États-Unis, 81 pour cent au Royaume-Uni et 63 pour cent en Chine). Les membres de la génération Z semblent très portés sur l'investissement financier : si au Canada trois-quarts d'entre eux déclarent détenir au moins un placement, c'est encore 57 pour cent en Chine et aux États-Unis et 49 pour cent au Royaume-Uni.

Autre caractéristique marquante, les nouveaux investisseurs sont également plus nombreux à investir dans les cryptoactifs. Une enquête australienne a révélé que les investisseurs particuliers récents (ayant commencé à investir à partir de mars 2020) étaient nettement plus susceptibles de détenir au moins un type de cryptoactifs dans leur portefeuille (55 pour cent) par rapport aux investisseurs plus expérimentés (22 pour cent), soit une proportion deux fois et demi supérieure. Selon la FINRA, les cryptoactifs



Le boulevard Royal durant la pause midi

Facteurs psycho-sociologiques

Selon l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) la forte augmentation de l'activité en bourse des particuliers au cours des dernières années a été alimentée par l'émergence du « trading social », qui permet aux investisseurs sur une plateforme de partager des opinions voire des stratégies de négociation boursière, soit directement par discussion sur la plateforme soit par l'intermédiaire d'autres forums en ligne. Selon l'ESMA il favorise le mimétisme, alors même que les meneurs les plus « populaires » ne détiennent pas d'informations relatives à la valeur ou n'affichent pas de meilleurs résultats en matière de négociation boursière.

Un autre comportement courant parmi les nouveaux investisseurs est l'importance de la peur de rater une opportunité (*fear-of-missing-out* ou FOMO) dans leur prise de décision d'investissement. Les participants à l'enquête de la FINRA ont cité le FOMO comme un facteur clé dans leur décision de commencer à investir (il a été cité par 41 pour cent des

investisseurs de la génération Z aux États-Unis et au Canada, 43 pour cent au Royaume-Uni et 60 pour cent en Chine). L'importance du FOMO est particulièrement associée à l'engouement pour les cryptoactifs.

Des travaux menés au Royaume-Uni ont montré que pour de nombreux jeunes gens, les émotions telles que le frisson et l'excitation étaient des moteurs-clés de l'investissement. Ils se fient également beaucoup à leur instinct et aux règles empiriques (« rules of thumb ») surtout lorsqu'il s'agit d'investir dans des placements très risqués. Dans un sondage britannique les trois-quarts des moins de 40 ans ayant investi dans les cryptoactifs et le Forex, disent avoir été entraînés par le sentiment de compétition avec leurs amis, famille et proches. De plus il est apparu que certaines fonctionnalités des applications de négociation boursière pouvaient brouiller la frontière entre l'investissement en ligne et ce qui relève des jeux et paris en ligne. ^{gc}

sont un choix d'investissement apprécié des personnes de la génération Z, en particulier pour leurs premiers pas dans l'investissement. 44 pour cent d'entre eux ont commencé à investir via les cryptoactifs, contre 35 pour cent des « millennials » américains (personnes nées entre 1981 et 1996) et 23 pour cent des membres de la génération X (personnes nées entre 1965 et 1980).

Un autre changement important dans le comportement des nouveaux investisseurs concerne leurs modes d'information. Les sources traditionnelles telles que la documentation écrite sur le produit concerné ou les sites internet des institutions financières sont délaissées au profit des réseaux sociaux.

Aux États-Unis, la moitié des investisseurs de la génération Z aux États-Unis (48 pour cent) les utilisent pour s'initier aux placements. C'est la principale source d'information des investisseurs de cette génération dans ce pays mais aussi au Canada et au Royaume-Uni. Les investisseurs plus expérimentés préfèrent les sources axées sur la finance (telles que les sites internet des professionnels, la presse spécialisée, etc.).

Parmi les changements dans les comportements et attitudes des investisseurs particuliers survenus depuis 2020 et suscep-

tibles de perdurer, les régulateurs des marchés boursiers, selon une enquête menée en 2022 par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV ou IOSCO) considèrent que l'un des plus importants est l'intérêt croissant pour l'investissement autonome, c'est-à-dire la prise de décisions d'investissement sans l'aide d'un conseiller financier, par choix ou parce qu'ils n'ont pas été contactés. Ainsi au Canada, les trois-quarts des investisseurs en cryptoactifs n'ont pas eu affaire à un conseiller financier, selon un sondage, mais ils étaient nombreux à avoir reçu des offres en ligne et des publicités de fournisseurs de services de cryptoactifs : les deux-tiers de ceux ayant été dans ce cas se disaient plus susceptibles de souscrire. Au Royaume-Uni, une enquête de la Financial Conduct Authority (FCA) auprès de personnes qui investissaient de manière autonome a montré que ce groupe était principalement composé de jeunes enclins à utiliser les nouvelles applications d'investissement, avec une préférence pour les intermédiaires sans commission, très présents dans les publicités en ligne ou à la TV. Ces personnes se disaient attirées par des investissements innovants à haut risque et à haut rendement, comme le financement participatif et les cryptoactifs. Problème : le groupe de sondés semblait également moins conscient et moins informé des risques de ces produits que les autres investisseurs. ●

CLICK FOR NEWS

Stillen Sie Ihren Wissensdurst dank unserem breiten Angebot an kostenlosen Online-Zeitungen, -Zeitschriften und -Magazinen

zu den verschiedensten Themen wie Nachrichten, Heimwerken, Garten, Sport und Mode.

PRESSE.BNL.LU

Bibliothèque nationale du Luxembourg



d'Land du 16 mars 1984



d'Land du 5 juillet 1985



d'Land du 12 août 1988

Les années de vaches maigres

Bernard Thomas

La crise immobilière de 1981-1985

Dans une note publiée fin septembre, l'Observatoire de l'habitat retrace l'évolution des prix immobiliers « depuis que nous disposons de statistiques fiables », c'est-à-dire depuis 1975. En l'espace de 48 ans, les prix réels (déflatés de l'indice des prix à la consommation national) ont été multipliés par 8,7 ; soit un taux de croissance annuel moyen de 7,8 pour cent. Or cette hausse n'est pas linéaire. L'Observatoire identifie quatre épisodes de fortes hausses, « suivies systématiquement d'une phase de ralentissement et/ou baisse des prix ». Les périodes de surchauffe surviennent entre 1976 et 1978, 1986 et 1992, 2001 et 2007 ainsi qu'entre 2018 et 2022. Elles étaient suivies par des « corrections assez brutales ».

La crise immobilière actuelle n'est donc pas inédite. Elle a des résonances avec celle qui a commencé en 1981 et qui aura duré cinq ans. À l'époque, la Commission du bâtiment, un aéropage de hauts fonctionnaires, syndicalistes, artisans, banquiers et promoteurs instauré en 1975, cherchait les raisons du krach. À côté des facteurs macro (une perte de pouvoir d'achat très sensible suite à la crise sidérurgique combinée à une hausse des taux), les experts pensaient les avoir trouvées dans un « changement d'attitude » chez « les jeunes » : « On a observé la tendance consistant à rechigner devant l'effort, la discipline et l'austérité nécessaires pour construire une habitation et à se tourner résolument vers des besoins de consommation plus faciles à faire ».

En 2023, Luc Frieden veut convoquer une « réunion nationale Logement », à laquelle seront invités les communes et « les représentants des secteurs concernés ». En 1984, le gouvernement Santer/Poos I reprit à son compte bon nombre de propositions formulées quelques mois plus tôt par la « Tripartite logement ». Ces mesures étaient surtout fiscales. On distribuait des primes, amortissements et subventions dans l'espoir de provoquer une relance de l'activité dans la construction. Le *Land* constatait qu'il y avait consensus « auf dem Wege von Steuererleichterungen die private Nachfrage nachhaltig zu stimulieren » ; tout en ajoutant : « Es hat sich inzwischen jedoch erwiesen, dass die Regierung sich nach wie vor schwer tut, steuerliche Mindereinnahmen in Kauf zu nehmen. »

Fin 1984, un jeune ministre « délégué au Département des finances » nommé Jean-Claude Juncker monta sur l'estrade parlementaire pour expliquer que le gouvernement voulait passer par la politique du logement pour relancer le secteur de la construction, tout en veillant à ne produire qu'un « minimum d'effets pervers non recherchés ». En même temps, il ne laissa pas de doute qu'une adaptation structurelle du secteur serait nécessaire. Il faudrait se faire à l'idée que certaines entreprises n'allaient pas survivre les prochaines années. « Dem Baugewerbe kann Gesundheitschumpfung ebenso wenig erspart bleiben wie anderen Sektoren », écrit le *Land* en 1984.

Le tableau n'était guère réjouissant : Mille emplois avaient été supprimés dans le secteur, et ceci deux années de suite. La production avait chuté de plus de dix pour cent en une année. En 1985, la Commission du bâtiment rétrodat le début

« On a observé la tendance consistant à rechigner devant l'effort, la discipline et l'austérité nécessaires pour construire une habitation et à se tourner résolument vers des besoins de consommation plus faciles à faire »
(Commission du bâtiment, 1985)

de la crise à 1981, année à partir de laquelle « les appréciations négatives sur le niveau d'activité l'emportent largement ». En citant des « Kenner der Branche », la presse estime qu'en l'espace de seulement deux ans, « près de mille étrangers travaillant dans le bâtiment ont quitté le Luxembourg parce qu'ils risquaient de se retrouver au chômage ». La Fédération des artisans réagissait en faisant imprimer des autocollants avec le slogan : « Elo bauen ». Selon les calculs que fera l'Observatoire de l'habitat en 2023, les prix réels chutent de 12,5 pour cent entre 1981 et 1982.

Dans *Histoires de familles*, une collection de « success stories entrepreneuriales » publiée en 2018 par Maison Moderne, Marc Giorgetti se souvient de ces années de vaches maigres : « Plusieurs entreprises de construction et promoteurs ont fait faillite, et pas des moindres. [...] Pour occuper ses équipes, mon père a réalisé et financé plusieurs gros œuvres, dont le quartier de Mamer. Là-bas, pendant dix mois, pas une seule vente n'a été conclue... alors qu'il continuait évidemment à payer ses équipes qui poursuivaient le chantier et des intérêts allant jusqu'à huit pour cent. Et puis, un jour, il est rentré à la maison pour nous annoncer triomphalement qu'il y avait vendu une maison. »

En rétrospective, la crise de 81-85 se situe à un moment de bascule : entre la crise sidérurgique et le boom offshore. « Die Hochkonjunktur wie in der Mitte der 70er kommt so bald nicht wieder », prédit le *Land* en 1984. Les contemporains

perçoivent surtout le crépuscule des « golden sixties, early seventies » (selon l'expression du député CSV, Fernand Rau) et de son « optimisme économique ». Ils ne voient pas l'aube des *roaring eighties*, et sous-estiment la croissance à venir, notamment démographique.

En juillet 1985, à l'occasion d'une interpellation du DP, les députés peignent une image sinistre du marché. À peine une année plus tard, les prix immobiliers remontent en flèche. La hausse annuelle sera supérieure à cinq pour cent jusqu'en 1992. (Les taux d'intérêt se stabilisent entre 6,5 et 8,2 pour cent pendant la période 1985-1993.) Le *Land* titre dès 1988 sur la « Boombranche », évoquant le « revirement » amorcé deux ans plus tôt, « nach einer sechsjährigen Durststrecke » : « Die Eindämmung der Inflationsrate, Steuererleichterungen und steigende Reallöhne haben manch einen potentiellen Bauherren finanzielle Hemmschwellen überwinden lassen. » En novembre 1990, lors d'un autre débat d'orientation, le député socialiste René Kollwelter n'en revient pas « dass mer scho wäit vun där Situatioun ewech sin, dass déi Relance scho laang agetratt as an dass mer de Moment esouguer vun enger Surchauffe kënne schwätzen ».

L'économiste chez Idea Michel-Edouard Ruben pointe un fait statistique curieux : « Il est intéressant de constater que durant cette période (1975 à 1990 quasiment), le nombre de logements achevés a eu tendance à être plus important que le nombre de nouveaux ménages ». L'économiste lance une hypothèse : « Il est ainsi possible que si le déficit de construction des années récentes n'est pas allé de pair avec une explosion instantanée du sans-abrisme et/ou une hausse marquée de la taille moyenne des ménages, c'est grâce à cet excédent des années 70-90 ». L'Observatoire de l'habitat relève en effet que « la croissance démographique est

restée relativement faible pendant cette période » : plus 0,4 pour cent par an sur la période 1975-1982.

En 1985, le député Fernand Rau (CSV) parle d'une « saturation » du marché, causée notamment par le « Pillenknick » : « Ee ganz kloren Déséquilibre [...] an deem Sënn, dass d'Nofro no Wunnéngsraum nët grouss genuch ass, fir d'Kapazitéiten, déi um Marché bestin, voll a ganz auszelaaschten. » La perception politique reste fortement marquée par le « rapport Calot », publié en 1978. Les projections démographiques du statisticien français Gérard Calot avaient choqué l'opinion publique. Elles prédisaient « un grand affaiblissement démographique » au Grand-Duché, dont la « population nationale » chuterait à près de 200 000 personnes sur les cinquante années à venir. Calot ne pouvait ou ne voulait prévoir une augmentation significative du nombre d'immigrés. Il était rejoint en cela par une bonne partie de la classe politique. « Avec 24 pour cent d'étrangers, nous avons déjà des problèmes, et si cette proportion était portée à 35 ou quarante pour cent, je vois les problèmes culturels et même linguistiques », déclarait Pierre Werner en 1978 à la Chambre, ajoutant qu'il y aurait « des limites à tout ».

C'est dans ce contexte de morosité ambiante que le DP, renvoyé dans l'opposition après quinze ans au gouvernement, mène l'attaque contre la nouvelle majorité noire-rouge en juillet 85. Dans son interpellation, le député libéral Henri Grethen fustige le « Geescht vun Interventionismus a vu Stränzepolitik » qui dominerait au sein du gouvernement CSV-LSAP : « Mir als Partei verlaangen net no méi, mä no manner Stat ! » Alors que la majorité relance timidement la construction de logements sociaux (notamment le projet « Sauerwiss » à Gasperich), les libéraux veulent « encourager » et « soutenir » la « Privatinitiativ »

par des allègements fiscaux pour les investisseurs immobiliers. L'investissement immobilier comme atavisme luxembourgeois. Le Conseil d'État avait noté dès 1977 que « les placements en immeubles ont toujours constitué l'un des modes d'épargne les plus recherchés par les Luxembourgeois, désireux de contribuer ainsi à l'assurance de leurs vieux jours et à l'avenir de leur conjoint et de leurs enfants ».

Le ministre de l'Économie, Robert Goebbels (LSAP), répliqua au député Grethen, regrettant que « déi Leit, déi Geld haten an nach hun, dat vill manner an Immobilien investéiert hu wéi fréier, well déi héich Zësen, besonnesch um Marché à terme, hinne méi schnell an ouni Risiko, a meeschens och ouni d'Wësse vun der Steierverwaltung, eng grouss Rendite bruecht hun ». En une demi-phrase, le ministre reconnaissait que le secret bancaire, qui venait d'être renforcé pour protéger la clientèle étrangère, favorisait non seulement l'évasion fiscale des autochtones mais en déterminait également les choix d'épargne.

Mais ce fut la question des taux qui retenait surtout l'attention politique. L'époque était marquée par le « Zinsfieber », la courbe des taux dépassant par moments les dix pour cent. Aujourd'hui, cela paraît impensable, mais à l'automne 1984 le ministre du Trésor, Jacques Poos (LSAP) se targua de faire pression sur les banques afin de « les amener à concéder une baisse sur les taux d'intérêts sur prêts hypothécaires ». La BCEE consentit à un « effort de solidarité en faveur du secteur de la construction », que Poos jugea toutefois « insuffisant ». La Spuerkeess finira finalement par baisser son taux de 1 point de pourcentage : « Dat ass op alle Fall deen niddregsten Zënessaz, deen Der säit laangem kënnt kréien ! », jubilait le ministre de l'Économie à la Chambre. Le taux était alors à 8,25 pour cent. ●

On connaît la chanson

La lecture des archives a un effet grisant. Elle risque de rendre cynique. On se rend compte que la plupart des blocages systémiques sont identifiés et discutés depuis plus de quarante ans. Parmi eux, la question foncière est longtemps restée latente. Il faudra attendre 2016 et la publication de la « note 23 » de l'Observatoire de l'habitat pour avoir une image plus précise de ces réserves et de leur concentration. Il s'avérerait que la main publique (communes, État, promoteurs publics) ne disposait que de onze pour cent des terrains constructibles. En 1978, le Conseil d'État rappelle que « les communes peuvent d'ores et déjà (...) procéder à des expropriations, en vue [...] de la construction de logements sociaux. Néanmoins, elles n'en font guère usage. » La même année, la Commission du bâtiment insistait « sur la nécessité de constituer rapidement ces réserves ». Puis d'ajouter : « Malheureusement, cette intervention par

les pouvoirs publics se situera sans doute dans beaucoup de cas à une époque où la rétention de terrains et l'enchérissement par la spéculation foncière des terrains se sont déjà manifestés ». En 1990, le député socialiste René Kollwelter regrettait que la mobilisation de l'arsenal aurait été « e bessi verschlof, jorelang ». En 2023, l'accord de coalition promet de mobiliser et bâtir « prioritairement » les réserves publiques. La simplification administrative est un autre *evergreen* de la politique du logement. En 1984, la Chambre des métiers demande l'instauration d'un comité interministériel pour « examiner sérieusement et systématiquement les possibilités d'allègement des contraintes d'ordre administratif ». En 2023, le nouveau gouvernement place ses espoirs dans la « cellule de facilitation urbanisme et environnement » et la « plateforme de concertation PAP » pour supprimer les « modalités superflues »,

notamment celles les procédures liées à la protection de l'environnement, décrites comme « fastidieuses, laborieuses et souvent inutilement restrictives ». L'autonomie communale est, elle aussi, identifiée depuis des décennies comme un frein majeur. En 1978, le Conseil d'État ne « peut se défaire d'un certain scepticisme » en ce qui concerne le rôle central que les communes sont censées jouer dans la politique de logement. Les Sages citent le conseil supérieur de la famille : « L'initiative des communes est dans bon nombre de cas bloquée par des considérations de politique communale et locale ». Les députés-maires Lydie Polfer (DP) et Marc Lies (CSV) ont veillé aux prérogatives communales au sein du groupe de travail Logement, et cela se ressent dans l'accord de coalition. Le « règlement-type sur les bâtisses », y lit-on, devrait être « révisé ». Il avait été introduit en septembre et n'était, de toute manière, pas contraignant. bt

Brouille brassicole à Bascharage

Bernard Thomas

À 90 ans, Paul Bofferding publie un livre sur la brasserie éponyme. Ses mémoires tiennent autant de la chronique familiale que du règlement de comptes

Les familles brassicoles sont traditionnellement situées au cœur des réseaux de la notabilité luxembourgeois. Leurs CA réunissent banquiers, industriels, notaires, avocats d'affaires et politiciens. Parmi les administrateurs de la Brasserie nationale (Bofferding, Battin, Funck-Bricher), on retrouve ainsi le président d'Arcelor-Mittal Luxembourg, Michel Wurth, l'ancienne conseillère économique au ministère d'État, Anouk Agnes, ainsi que l'ex-ministre CSV Jean-Louis Schiltz. (Jusqu'à son décès, le libéral Paul Helming y siégeait également.)

Dans sa monumentale monographie (1 200 pages) dédiée à La Luxembourgeoise, l'historien Paul Zahlen montre les imbrications intimes entre les capitalistes catholiques et la Brasserie de Clausen. Celle-ci était dirigée par un des fondateurs de La Luxembourgeoise, le politicien et avocat Hubert Loutsch (Parti de la Droite). La compagnie d'assurance devient rapidement le principal actionnaire de cette brasserie qui, après les fusions avec Mousel (1971) et Diekirch (2000), finira par prendre le nom Brasserie de Luxembourg (à ne pas confondre avec la Brasserie nationale). Ce nouveau « fleuron » national est illico racheté par la multinationale belge Interbrew. Les héritiers de l'ancienne dynastie Funck gardent le parc immobilier ; les 180 cafés et les rives de Clausen vont donc à la famille Libens-Reiffers, regroupée dans la société « M Immobilier » (dont le bilan 2022 affiche un résultat de 6,12 millions d'euros). Les actionnaires de Lalux intègrent, eux, le capital d'Interbrew, une décision stratégique qui permettra à Pit Hentgen et François Pauly de consolider leurs liens avec le gotha de la grande bourgeoisie belge, et d'intégrer, en 2004, la très sélect Cobepa, une holding fondée et contrôlée par des familles d'investisseurs wallons et flamands.

Paul Bofferding vient de publier *Les Bofferding – Brasseurs à Bascharage* (Éditions Schortgen, 120 pages). À 90 ans, il tient à donner sa version de l'histoire. Son livre se lit à la fois comme une chronique familiale et comme un règlement de comptes. L'auteur a intégré l'entreprise familiale en 1960, et l'a quittée en 1987. Entre ces deux dates, il y a, en 1975, la joint-venture entre les Bofferding et les Lentz, dont naît la Brasserie nationale, une entreprise comptant alors cent salariés. Les deux familles espèrent ainsi gagner une taille critique pour se défendre face à la concurrence internationale. Très rapidement les deux jeunes managers Paul Bofferding et Georges Lentz Jr se frottent ; « une dégradation continue et substantielle », lit-on dans le livre.

La seconde partie des mémoires se lit comme un long (et relativement déstructuré) réquisitoire contre Georges Lentz Jr. Paul Bofferding introduit son rival interne à la page 92 : « Ce dernier avait, d'un côté, une éducation à l'américaine teintée de hardiesse : il faisait montre d'une grande arrogance ». L'héritier issu de la brasserie Funck-Bricher tient le mauvais rôle. À de nombreux endroits transparaît la rancune que lui a gardée Bofferding. (Contacté par le *Land*, Georges Lentz Jr dit ne pas avoir lu le livre qui, d'ailleurs, l'intéresserait peu.) Par moments, l'auteur reconnaît le talent de son ancien rival « culoté », par exemple lorsqu'il décrit les négociations tenaces que celui-ci mène avec Cactus. En novembre 1987, c'est le divorce.

La valeur de la Brasserie nationale est estimée alors à 1,4 milliard de francs luxembourgeois. Les Lentz paient donc 700 millions aux Bofferding et reprennent seuls l'ensemble de la brasserie. La scène est décrite dans le livre, et insuffle un peu de *boardroom drama* au récit : « La proposition [...] fut suivie d'un silence lourd et pesant. Soudain, Georges Mathias Lentz demanda de quitter la réunion pour un quart d'heure. [...] Au bout de quelques minutes, il revient pour annoncer que son groupe acceptait la séparation et le prix à payer. La réunion fut levée. » Les Lentz s'assurent également les droits sur la marque Bofferding. Dans un communiqué, la famille éponyme écrit qu'elle « espère que ses successeurs savent se montrer dignes du nom 'Bofferding' ».

La lecture du livre est par moments ardue. Ceci est notamment dû au fait que Paul Bofferding écrit à la troisième personne. Du coup, ses mémoires sont remplies de phrases à l'allure césarienne : « Paul Bofferding résista à toutes ces attaques ». Ou : « Paul Bofferding fut étonné de son propre courage et de son sang-froid ». Paul Bofferding n'écrit jamais « je », mais toujours « Paul Bofferding ». Certains passages sont d'un comique involontaire : « Il était et restait d'usage que Paul Bofferding s'adressât à ses collaborateurs directs avec leur prénom et les vouvoyât, tandis qu'eux, en retour, l'appelaient M. Bofferding ». Au lieu d'en assumer la subjectivité, l'auteur déguise son témoignage en chronique pseudo-objective. « Ech hunn d'Wourecht gesot, a weider näischt wéi d'Wourecht », disait-il la semaine dernière sur *Radio 100,7*. « Ech hu mir et ganz gutt iwwerluecht, an ech hunn och nach Saachen op Reserve, déi ech net gesot hunn ». Si Georges Lentz Jr lui intentait un procès en diffamation, il pourrait « nach zeréck schéissen ».

Bofferding revient longuement sur des épisodes qu'il ressentit comme vexatoires, mais dont la plupart paraissent anodins au lecteur en 2023. D'anciennes querelles de bureau sont réchauffées, des remarques « déplacées » sont citées, sans qu'on en saisisse toujours l'intérêt. D'autres chapitres sont simplement fastidieux, notamment ceux qui reprennent, de manière très détaillée, des organigrammes vieux de plus de soixante ans.

Or, le livre recèle également des passages qui le distinguent des *corporate histories* insipides. Paul Bofferding décrit son père et ses tantes de manière quasi-sociologique, sans s'encombrer des convenances d'usage. « Ils imitaient tous, dans leur façon de vivre, les gens de la haute société. Pour l'éducation de ses enfants, Emile Bofferding [le père de l'auteur, *ndlr*] ne se soucia que de la renommée des établissements à même de lui enlever cette charge. » Le père est décrit comme « grand timide n'ayant d'autres activités que la chasse ». Joseph Pepper, le mari de la tante de Paul Bofferding, est caractérisé comme « patriarche de famille autoritaire [qui] commandait de façon tyrannique la brasserie familiale ». Dr Pepper aurait été « friand de toute sorte de titres honorifiques ». Il aurait apprécié les médailles afférentes, « surtout le cordon de Grand Maître de la Chaîne des Rôtisseurs ». Lorsqu'une autre dispute éclate entre les deux branches Bofferding (pour ne pas s'y perdre, le lecteur a intérêt à consulter l'arbre généalogique en début du livre), elle mobilise

« Il avait une éducation à l'américaine teintée de hardiesse : il faisait montre d'une grande arrogance »

Paul Bofferding à propos de Georges Lentz Jr

immédiatement des poids lourds du barreau comme André Elvinger, Bernard Delvaux et Tony Biever.

Paul Bofferding doit sans cesse préserver et rétablir l'unité au sein de la famille. Alors que sa tante et sa cousine (la gynécologue Marie-Paule Molitor-Peffer, fondatrice du Planning familial, lire page 7) sont actionnaires majoritaires, Paul Bofferding et sa fratrie craignent que ce « groupe des deux tiers » passe derrière leur dos et vende la brasserie au meilleur offrant. C'est cette instabilité familiale qui le pousse finalement à proposer un partenariat à la brasserie Funck-Bricher des Lentz, une manœuvre qui diluait le poids de la tante et de la cousine.

Paul Bofferding a étudié le droit à la Sorbonne. En 1958, il intègre l'étude de Paul Elvinger (futur ministre DP) comme avocat-stagiaire tout en suivant des cours en droit fiscal allemand à Cologne. Cette combinaison l'aurait placé en rang utile pour le démarrage de la place bancaire. Mais à peine une année plus tard, Bofferding quitte l'étude qui allait devenir Elvinger Hoss Prussen. En janvier 1960, il entre dans la brasserie familiale où ses frères Léon et José l'avaient précédé. La quatrième génération tente de redresser l'entreprise, en tentant de renouveler le réseau de dépositaires et de percer les frontières de la bière : « La Brasserie n'avait aucun dépositaire dans toute la partie du nord du pays, au-delà d'une ligne allant d'Ouest en Est de Rédange à Echternach ». Paul Bofferding fait même installer des distributeurs automatiques dans des lieux publics (ce qui déplaira fortement à la Chambre de commerce qui lui rappela l'interdiction de vente aux moins de 18 ans.)

Paul Bofferding redéfinit aussi les logos : Il opte pour le vert et le sigle « BBBB », acronyme qui affiche un amour pour l'allitéra-

tion : « Bière Brasserie Bofferding à Bascharage. Le dirigeant de la brasserie décline cette *corporate identity* sur tous les supports, des enseignes lumineuses aux sous-bocks, en passant par les enveloppes et les camions. Paul Bofferding note fièrement qu'en voyant la multitude d'enseignes vertes sur les bistrots, des touristes américains se seraient exclamés : « This is the country of Bofferding ». Entre 1960 et 1973, les ventes progressent de 39 000 à 70 000 hectolitres. Interrogé par le *Land*, Georges Lentz Jr estime que « sans Paul Bofferding, la brasserie Bofferding aurait mal tourné dans les années soixante »

À plusieurs reprises, Paul Bofferding décrit ce qu'on pourrait désigner comme « kuerz Weeër ». Par exemple dans ce court passage : « Emile Bofferding [le frère du grand-père de Paul, *ndlr*] nommé président de la SES (Société des eaux du sud) par Émile Mayrisch, obtient le raccordement direct de la Brasserie au réseau de la SES ». Ou lorsqu'il note évoque le politicien libéral Emile Krieps, dont la famille Bofferding avait facilité la fuite vers la France en 1940 : « Une fois devenu ministre de la Santé publique au sein du gouvernement CSV-DP, il aida Paul Bofferding à postuler utilement pour l'obtention, en exploitation, de tel ou tel établissement de l'État. » (La brasserie put notamment introduire sa bière dans le domaine thermique de Mondorf-les-Bains.)

On est frappé à quel point les règles selon lesquelles fonctionnait l'État luxembourgeois restaient informelles. À une certaine époque, explique Bofferding, les bénéfices des brasseries étaient imposés « d'après un arrangement intervenant tous les deux ans » entre la Fédération des brasseurs et la direction de l'administration fiscale : « Cet arrangement consistait à payer un montant x par hectolitre de bière vendu, et ce sans autre obligation ». Le chef de la Brasserie de Clausen, Lucien Dury, se fait élire président de la Fédération des brasseurs dans les années 70. Il présentait l'avantage d'avoir présidé le DP (entre 1959 et 1962) : « Grâce à ses relations politiques, il obtint du ministre de l'Économie [libéral, *ndlr*] Marcel Mart son accord » sur l'adaptation des prix de la bière, note Bofferding. (La décision politique déplut fortement au chef de l'Office des prix, mais il s'y plia.) Or, les chemins courts peuvent aussi, à l'occasion, se retourner contre les brasseurs. Lorsque la brasserie retire la licence de cabaretage à un restaurateur de la Vieille-Ville, celui-ci en touche un mot à un de ses clients, à savoir Pierre Werner, qui intervient auprès du directeur du fisc, qui charge le préposé responsable de « trouver une solution ».

Le livre donne enfin à voir un Luxembourg qui s'internationalise. Un commercial réussit ainsi à trouver « des amateurs de bière de nationalité étrangère » et introduit la bière Bofferding dans les pubs Pygmalion et George and Dragon. Paul Bofferding refuse par contre de vendre des bières étrangères via sa brasserie, claquant non seulement la porte à une collaboration avec Orval et Bitburger, mais également aux bières Sagres, « réclamées par les clients des dépositaires portugais ». Il considère que « l'introduction par la Brasserie de bières étrangères revenait à dire que les bières de la marque Bofferding n'étaient pas les seules bières de qualité, les meilleures ». ●



De la fusion entre Funck-Bricher et Bofferding naît la Brasserie nationale en 1975

Trackers

Georges Canto

Les Exchange Traded Funds boostés par les investisseurs individuels

Le marché européen des Exchange Traded Funds (ETF, appelés aussi *trackers*) est à la traîne de celui des États-Unis, mais les professionnels et les autorités de tutelle comptent bien sur les particuliers, dont l'engouement pour ces produits est alimenté par de nombreuses innovations, pour rattraper quelque peu leur retard.

Le concept d'ETF est tellement simple que l'on s'étonne que ces produits ne soient pas apparus plus tôt (ils ont été créés aux États-Unis au milieu des années 1990 et sont présents en Europe depuis les années 2000). Contrairement à un fonds classique où un gérant sélectionne les titres, l'ETF se borne à répliquer la composition d'un indice, dont il épouse la performance. Dans ces conditions il n'y a pas de valeur liquidative à calculer, l'ETF peut être coté (et échangé) en temps réel comme une action. La gestion étant « passive » (voire inexistante dans la version d'origine), elle évite de payer des frais de gestion. Les ETF sont donc réputés être des produits financiers « low-cost » : en France en 2022 ils affichaient des frais annuels moyens de 0,25 pour cent contre 2,9 pour cent pour les fonds classiques.

En raison de la simplicité du produit et de son faible coût, la progression du marché mondial a été fulgurante. Le nombre d'ETF, proche de 11 600 unités, a été multiplié par quarante-trois en vingt ans et a augmenté de 143 pour cent depuis 2013. Les actifs gérés à fin septembre 2023 s'élevaient à 10 309 milliards de dollars, soit 4,3 fois plus qu'il y a dix ans, de sorte que les ETF pèsent désormais quelque dix pour cent de l'ensemble des actifs gérés dans le monde.

La place des États-Unis est considérable avec, fin septembre, 7 160 milliards de dollars d'encours (69,5 pour cent du total), dont environ 70 pour cent sont aux mains des épargnants individuels. En comparaison le marché européen fait pâle figure avec seulement 1 600 milliards sous gestion fin septembre (15,5 pour cent), un retard lié au fait qu'en Europe, les ETF ont longtemps été réservés aux investisseurs institutionnels.

Le succès des plates-formes

La simplicité des ETF se prête bien à la vente en ligne, qui permet aussi de réduire leurs coûts de distribution. En France, en 2022, les banques en ligne et les fintechs comme Yomoni ont drainé 44 pour cent de la collecte des ETF, soit moitié plus que l'année précédente.

En Allemagne, les deux tiers des encours en ETF détenus par les particuliers ont été souscrits via des plateformes digitales, dont les populaires Scalable (qui a multiplié par deux ses encours sous gestion à 10 milliards d'euros grâce aux souscriptions d'ETF) et Trade Republic, qui a annoncé en octobre son implantation dans onze nouveaux pays européens pour profiter de l'engouement pour les ETF. L'israélienne eToro fait de même, après avoir conquis le marché américain.

Les partenariats entre les fournisseurs d'ETF et ces plates-formes, déjà courants aux États-Unis, se multiplient sur le Vieux Continent. Amundi propose ses produits sur les principales plateformes européennes, telles que Fineco Bank en Italie, ING Direct et Comdirect en Allemagne et Bourse Direct en France. C'est aussi le cas de DWS en Allemagne : le troisième acteur européen avec 132 milliards d'euros d'encours ETF fin 2022) s'est allié avec plusieurs *brokers* en ligne pour la vente de ses produits qui portent la marque « Xtrackers ». gc



Mais les choses sont en train de changer. Sur les neuf premiers mois de 2023 les encours ont augmenté de 12,6 pour cent en Europe, contre 10,1 pour cent aux États-Unis, une croissance portée par les investisseurs particuliers, surtout en Allemagne, marché moteur en Europe avec 325 milliards d'euros d'encours et 25 pour cent du marché. La moitié est détenue par des ménages : dix à quinze pour cent de la population de plus de vingt ans a déjà investi dans au moins un ETF. En France, le taux de détention n'est encore que de 2,4 pour cent de la population adulte mais toutes les études montrent un fort intérêt des jeunes investisseurs, comme ailleurs dans le monde. Ainsi, selon une enquête de State Street, 66 pour cent de la génération Y (nés après 1980) prévoient d'acheter des ETF au cours des douze prochains mois, contre 46 pour cent des membres de la génération X (nés après 1965) et vingt pour cent des baby-boomers.

L'engouement des particuliers s'explique en grande partie par la prolifération des sous-jac-

cents, ce qui leur offre un choix extrêmement large de produits. En Europe, près de 2 950 ETF différents sont proposés aux clients, à peine moins qu'aux États-Unis (3 275).

À l'origine, les ETF se contentaient de répliquer les grands indices actions, et même au tout début les seuls indices américains (S&P 500, Nasdaq). Ensuite, à mesure que le nombre des indices boursiers augmentait (à titre d'exemple, Euronext qui gère les bourses de Paris, Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne, Milan, Dublin et Oslo, en propose un millier), les ETF se sont mis à répliquer les indices actions sectoriels et thématiques. Ces derniers permettent d'investir dans la conquête spatiale, la décarbonation, la lutte contre le réchauffement climatique, le droit des femmes ou les véhicules électriques.

Il était inévitable que les ETF sortent des indices actions et cherchent à répliquer les indices du marché obligataire. Cette catégorie a le vent en poupe, avec plus de 2 000 milliards

de dollars investis en 2023 (une part de marché d'environ vingt pour cent), contre deux fois moins en 2019 et sept fois moins en 2014. Selon les estimations de BlackRock, le marché des ETF obligataires devrait peser 5 000 milliards d'ici 2030. Dans le même temps sont apparus des ETF répliquant la valeur des principales matières premières telles que l'or, le pétrole et plusieurs produits agricoles.

Les ETF se prêtent bien à la prise en compte des critères ESG. Le français Amundi, filiale du Crédit Agricole, deuxième émetteur d'ETF en Europe derrière BlackRock avec 170 milliards d'euros d'encours fin 2022, entend que les « ETF verts » représentent quarante pour cent de sa gamme en 2025, soit en créant de nouveaux produits, soit en transformant des fonds existants pour qu'ils répliquent la « version ESG » de leurs indices de référence.

Plus récemment sont apparus deux catégories d'ETF plus complexes, les *actively managed*

BlackRock, Vanguard et State Street pèsent 53,5 pour cent du marché mondial

ETF en 2018 et les ETF Bitcoin en 2021. L'expression « ETF géré activement » relève de l'oxymore puisque les ETF sont l'incarnation de la gestion passive. Leur gestion s'apparente plutôt à celle d'un *hedge fund* et autorise même des stratégies de « day-trading ». Leur composition n'est pas toujours transparente en raison des changements au jour le jour. En Europe, sur les neuf premiers mois de 2023, ils n'ont représenté que 5,8 pour cent de la collecte, mais c'était près de 25 pour cent aux États-Unis et 19 pour cent dans le monde, en raison de l'espoir d'un meilleur rendement que les ETF classiques.

En 2021 la Securities and Exchange Commission a autorisé après trois ans d'hésitations la société spécialisée ProShares à coter le « Bitcoin Strategy ETF – BITO » sur le NYSE Arca (la place des produits dérivés de Wall Street). Cet ETF réplique la valeur des « contrats à terme » (*futures*) du Bitcoin sur le Chicago Mercantile Exchange (CME). Bémol : les *futures* sur Bitcoin sont moins performants que la détention directe. Les encours sont encore très modestes.

La variété des produits disponibles est devenue telle qu'ils sont désormais regroupés sous l'appellation générique d'ETP (pour *exchange traded products*). Toutefois à la fin septembre, les dix plus gros fonds indiciels hors ETF (métaux et *commodities*) ne rassemblaient que moins de 18 milliards de dollars d'encours. ●

Concentration

L'offre d'ETF, en apparence foisonnante, se révèle en pratique très concentrée, que l'on parle de produits ou d'émetteurs. Dans le monde, sur les neuf premiers mois de 2023, les vingt premiers ETF en termes de collecte ont représenté 21 pour cent des « net new inflows ». En Europe la proportion était de 31,5 pour cent et de 36,3 pour cent aux États-Unis. En termes d'actifs, les trois plus gros ETF du monde pèsent à eux seuls près de onze pour cent du total géré. Les dix premiers atteignent environ 21 pour cent.

On recense plus de 700 fournisseurs (ou émetteurs) d'ETF dans 63 pays. Mais en pratique les marchés, quelle que soit la région du monde, sont contrôlés par un tout petit nombre d'acteurs. Sur le podium on trouve sans surprise trois sociétés américaines BlackRock, Vanguard et State Street qui pèsent 53,5 pour cent du marché mondial. Black Rock détient la plus grosse part de marché (22,6 pour cent) via sa filiale iShares mais c'est State Street qui gère le plus gros ETF du monde le SPDR S&P 500, dont les encours s'élevaient à près de 416 milliards de dollars en octobre. gc

Programmierbares Geld

Martin Ebner

Die schöne neue Finanzwelt geht in den Testbetrieb: digitale Zentralbank-Währungen und Token

Zentralbankgeld ist echtes Geld, relativ sicher und konkursgeschützt. Deshalb bekommt es ja auch nicht jeder: Die digitalen Franken, die von der Schweizer Nationalbank (SNB) am 1. Dezember erstmals ausgegeben werden, stehen nur sechs Geschäftsbanken zur Verfügung. Das neue Großhandelsgeld soll bis zum Juni 2024 für die Abwicklung von tokenisierten Anleihe-Transaktionen getestet werden, außerdem für Repo-Geschäfte. SNB-Präsident Thomas Jordan ist „stolz darauf, in diesem Bereich weltweit eine Vorreiterrolle einzunehmen“. Von digitalem Geld für Privatleute möchte er dagegen nichts wissen, da sei er „im Moment noch etwas vorsichtig“.

Wie andere Zentralbanken war auch die SNB mit sich und dem etablierten Geldwesen recht zufrieden. Reformen werden aber immer unvermeidlicher: Bargeld wird verdrängt; der elektronische Zahlungsverkehr wächst und wird von US-Konzernen wie Visa, Mastercard oder Apple Pay dominiert – damit wird die präntendierte staatliche Kontrolle des Geldes zunehmend zur Farce. Obwohl unregulierte Kryptogelder nach Kräften schlecht geredet werden, wächst die Nachfrage: Immer mehr Geschäftsbanken steigen in den Handel mit Bitcoin & Co ein; Krypto-ETFs scharren in den Startlöchern. Nur mühsam konnten Pläne für „Libra“, ein weltweites Facebook-Geld, abgewürgt werden. Und in Russland, vor allem aber in China wird die Digitalisierung rabiat vorangetrieben, um von der herkömmlichen, US-kontrollierten Finanzinfrastruktur wegzukommen. Es kratzt am westlichen Selbstwertgefühl, wenn mongolische Hirten sekundenschnell per Smartphone bezahlen, während US-Dollar-Schecks tagelang irgendwo herumliegen.

Der Teufel steckt nun in der technischen Umsetzung. Wenn Privatleute direkt mit digitalem Zentralbankgeld hantieren dürften, müssten sie sich um die Sicherheit ihrer Groschen weniger Sorgen machen. Regierungen wären möglicherweise nicht mehr bereit, Milliarden in die Rettung von bankrotten Geschäftsbanken zu stecken. Genaugenommen bräuchten die meisten Menschen überhaupt keine Banken mehr: Girokonten mit Zentralbankgeld könnten auch von Rathäusern, Supermärkten, Telefondiensten oder anderen halbwegs vertrauenswürdigen Stellen gemanagt werden. Was würde dann aus den Profiten und der Macht des Finanzsektors? Das ist nicht nur dort eine heikle Frage, wo sich die „unabhängige“ Zentralbank ganz oder teilweise im Besitz von privaten Geschäftsbanken befindet – wie etwa in den USA, Italien, Belgien oder der Schweiz.

Die Bank für Internationalen Zahlungsausgleich in Basel (englische Abkürzung: BIS) koordiniert die weltweiten Arbeiten am digitalen Zentralbankgeld. Derzeit befassen sich damit rund 90 Zentralbanken. In 37 Staaten gibt es Pilotprojekte. Es gibt bereits vier „live retail CBDCs“, also digitale Zentralbankgelder für Privatleute: eNaira in Nigeria, Jam-Dex in Jamaica, Sand Dollar auf den Bahamas und DCash in acht karibischen Kleinstaaten. Der eNaira, bislang nur von 0,5 Prozent der nigerianischen Bevölkerung genutzt, ist etwas in Verruf geraten, weil Bargeld-Beschränkungen zu Aufständen führten.

Lexikon

Um die Untertanen nicht unnötig zu beunruhigen, wird das Geldwesen weitgehend aus der öffentlichen Diskussion gehalten. Fachkauderwelsch hilft dabei. Hier ein paar Grundbegriffe:

Buchgeld macht heute den Großteil der gesamten Geldmenge aus. Es wird von Finanzinstituten (meist privaten Geschäftsbanken und Sparkassen) durch Kreditvergabe geschaffen und in der Regel elektronisch bewegt. Man könnte es „dezentrales digitales Bankgeld“ nennen. Beträge auf privaten Giro- und Sparkonten sind – anders als oft vermutet – keine echten „Guthaben“, sondern Darlehen. Im Prinzip ist Buchgeld nur eine Forderung gegen ein Finanzinstitut auf Auszahlung von Bargeld. Wenn ein Finanzinstitut pleite geht, kommt es in die Konkursmasse (auf Deutsch: Es ist futsch, wenn nicht

Staat oder Einlagen-Sicherungsfonds eingreifen).

Zentralbankgeld ist dagegen per se ein gesetzliches Zahlungsmittel, für das eine öffentliche Institution haftet. Direkte Verbindlichkeiten der Zentralbank sind: Bankreserven (Einlagen von Finanzinstituten auf Konten bei der Zentralbank); Bargeld (Geldscheine und Münzen). Privatleute und Firmen ohne Banklizenz können heute (noch) Bargeld nutzen, jedoch keine Konten bei der Zentralbank eröffnen.

Digitales Zentralbankgeld (*Central Bank Digital Currency*, CBDC) ist eine weitere, neue Form des Geldes. Es kombiniert staatliche Haftung mit der Bequemlichkeit des privaten Buch- und Giralgeldes. *Wholesale CBDC* ntspricht den Reserven von Finanzinstituten; *Retail CBDC* ist ein Äquivalent zu Bargeld. [me](#)

Um nicht unnötig zu beunruhigen, wird das Geldwesen weitgehend aus der öffentlichen Diskussion gehalten

Die BIS sieht die Zukunft der Finanzmarkt-Infrastruktur in der Kombination von „Zentralbankgeld, tokenisierten Einlagen und tokenisierten Vermögenswerten auf einer programmierbaren Plattform“. Token definieren Vermögensgegenstände und bestimmen, was damit getan werden kann – und sie lassen sich tracken. Denkbar wären etwa „50 Euro für Jean, aber nicht am Abend und nicht für Alkohol“. In diese Richtung gehen Pläne der deutschen Bundesländer Bayern und Hamburg, an Asylbewerber nur noch Bezahlkarten mit eingeschränkten Funktionen auszugeben. Möglich wären auch zum Beispiel Token mit eingebauten Verfallsdaten oder Negativzinsen. Die BIS denkt allerdings weniger an Cash-ähnliche Zahlungsmittel für Privatleute, sondern mehr an „wholesale CBDCs“: Bankreserven-ähnliches Digitalgeld „würde sicherstellen, dass die Banken weiterhin auf flexible Weise Kredite und Liquidität zur Verfügung stellen können“. Auf Deutsch: Die Geschäftsbanken wären in den Geldkreislauf eingebunden und könnten so ähnlich weiterwirtschaften wie bisher.

Zusammen mit einzelnen Zentralbanken entwickelt der „BIS Innovation Hub“ Prototypen für digitales Zentralbankgeld und Tokenisierung. Mit „retail CBDCs“ befassen sich nur wenige Projekte: „Aurum“ (Hongkong), „Sela“ (Israel) und „Rosalind“ (Bank of England). Gearbeitet wird vor allem an Großhandels-Innovationen. Der neue Franken der SNB läuft offiziell unter dem Namen „Helvetia Phase III“: UBS, Commerzbank, Hypothekarbank Lenzburg und die Kantonalbanken Zürich, Basel und Waadt nutzen dafür die SIX Digital Exchange. Noch spannender ist vielleicht das Projekt „mBridge“: Die Zentralbanken von China, Hongkong, VAE und Thailand tüfteln an „wholesale crossborder payments“. Soll das eine neue Handelswährung als Alternative zum US-Dollar werden?

Zum digitalen Euro hat die EZB gerade eine zweijährige „Untersuchungsphase“ abgeschlossen und am 1. November eine auf zwei Jahre angelegte „Vorbereitungsphase“ gestartet. Nun sollen „das Regelwerk fertiggestellt“ und „Anbieter für die Entwicklung von Plattform und Infrastruktur ausgewählt werden“. Die EU-Kommission hat dazu am 28. Juni einen Gesetzesvorschlag veröffentlicht. Der digitale Euro könnte in vier, fünf Jahren als gesetzliches Zahlungsmittel starten – ungefähr zeitgleich mit der europäischen ID-Wallet. Bargeld soll optional bleiben, das Digitalgeld aber mit einem Annahmewang privilegiert werden.

Um die konkrete Ausgestaltung wird jetzt heftig gerungen. Ursprünglich hatte die EZB pro Smartphone-Wallet an bis zu 10 000 sichere Digital-Euros gedacht. Proteste von Geschäftsbanken, zum Beispiel des Dachverbands Deutsche Kreditwirtschaft, haben bereits erreicht, dass mittlerweile pro Person eine Obergrenze von nur noch 3 000 Zentralbank-Euros vorgesehen ist. Alle Guthaben darüber hinaus sollen automatisch in konventionelles Bank-Buchgeld umgewandelt werden. Also zur Kreditvergabe zur Verfügung stehen. Und die Europäer werden weiterhin traditionelle Konten bei Finanzinstituten benötigen, gerne auch gebührenpflichtig.

„Ein digitaler Euro wäre unter keinen Umständen programmierbares Geld“, verheißt die EZB-Homepage. Versprochen wird auch, „die EU unabhängiger von ausländischen Anbietern machen“. Im Kleingedruckten der technischen Details steht dagegen, wie die Wirklichkeit aussehen wird. Beispielsweise sollen automatische Zahlungsvorgänge, etwa an Ladesäulen für E-Autos, durchaus einprogrammierbar werden. Das „user interface“ für E-Commerce mit Digital-Euro wird entwickelt von ... Amazon. Überhaupt sollen internationale Konzerne und Banken ihre Expertise einbringen. Es wäre ja auch schade, wenn wir auf personalisierte Werbung und Verhaltenslenkung verzichten müssten. Wo doch gerade so eine riesige Überwachungsinfrastruktur aufgebaut wird. ●



Totale Kontrolle

Digitales Geld ist nur ein Element der „digitalen öffentlichen Infrastruktur“, an der weltweit gearbeitet wird. Personalausweise, Grundbücher, Schulzeugnisse, Impfpässe, Führerscheine, Fahrkarten oder Flugtickets – es gibt fast nichts, was sich nicht digitalisieren lässt. Nicht zuletzt auch ganze „Sozialkredit“-Systeme zur Repression à la China.

Am 8. November ist offiziell die Kampagne „50 in 5“ gestartet: Ein Konsortium von Gates-Stiftung, Rockefeller-Stiftung, UN-Programmen, Inter-American Development Bank und anderen Organisationen will 50 Testländern bis 2028 „helfen, Komponenten ihrer digitalen öffentlichen Infrastruktur zu entwickeln“. Der Fokus liegt auf Zahlungssystemen und Digital-ID. In Europa sind zunächst Norwegen, Estland und Moldawien dabei, ansonsten dienen vor allem Afrikaner als Versuchskaninchen.

In der Europäischen Union haben sich Kommission, Ministerrat und Parlament am 9. November auf die „eIDAS-2.0-Verordnung“ geeinigt, das heißt die Grundlage für die „European Digital Identity Wallet“. Bis 2026 sollen alle EU-Staaten „digitale Brieftaschen“ anbieten (als Smartphone-Apps). Bis 2030 sollen sich die Untertanen damit „vom Steuer zahlen bis hin zum Fahrrad mieten“ in allen Lebenslagen „ausweisen können“ (lies: identifizieren müssen). Die eindeutige lebenslange Personenkennziffer (das menschliche Pendant zu Tracking-Chips für Tiere) soll vorerst nur „optional“ für „grenzüberschreitende Verwaltungsvorgänge“ genutzt werden. In diesem Sommer ist bereits ein Feldversuch mit digitalen *Wallets* zur Freischaltung von SIM-Karten und Leihauto-Miete gestartet.

Die Verknüpfung von digitalem Geld und digitaler ID ermöglicht Staaten und Konzernen (und ggf. Hackern), sämtliche Lebensregungen zu überwachen. Und zu blockieren: Dissidenten, Flüchtlinge oder andere Lästlinge können einfach und geräuschlos durch Kontosperrung ausgeschaltet werden. Damit Normalbürger brav bleiben, reicht wohl schon der Ausschluss von Internet, Hotelbuchung oder Krankenhaus. Ohne großes Aufsehen entsteht eine permanent aktualisierte Mega-Datenbank mit allen relevanten Informationen zu allen Menschen. Ein alter Geheimdienst-Traum wird wahr. [me](#)

Accumulation accélérée

Bernard Thomas

Une brève histoire de l’amortissement accéléré, ces stéroïdes anabolisants destinés aux multipropriétaires (1984-2024)



Luc Frieden, accélérateur de l'accumulation en 2002 et 2024



Les revendications de Marc Giorgetti sont quasi-intégralement reprises par la nouvelle coalition

C'est en 1984 qu'apparaît une première fois l'amortissement accéléré dans un programme de coalition. Le Luxembourg traverse alors une crise immobilière (lire page 24) que ce dispositif favorisant l'investissement locatif devait colmater. Or, la mesure promise par le gouvernement « Santer-Poos I » tarde à se concrétiser. Quelques mois plus tard, le député libéral Henri Grethen dépose donc une motion appelant la majorité CSV-LSAP à introduire illico ce mécanisme, dont il proposait de fixer le taux à cinq pour cent.

Mais il faudra attendre la grande réforme fiscale de 1990 (largement inspirée par le Conseil économique et social) pour que l'amortissement accéléré soit finalement introduit. Il devait « améliorer la rentabilité de l'investissement privé » : Durant cinq années consécutives, un multipropriétaire pouvait désormais déduire de son imposition quatre pour cent de ses investissements immobiliers. Un énorme cadeau qui permettra de défiscaliser quasi-intégralement les loyers. Le rapporteur de la loi, Fernand Rau (CSV), exprimait son espoir de voir les Luxembourgeois investir « une partie ou toute leur fortune » dans l'immobilier, « wat bis elo nach laang nët ëmmer de Fall war, well soss hätte mer jo nët dee Mangel u Wunnéngen hei am Land ». La députée libérale Anne Brasseur se plaignait : « Firwat gin et de Moment esou weéng privat Investisseuren am Logement ? Et ass kee Rendement do. »

En 2002, le taux d'amortissement accéléré est augmenté de quatre à six pour cent. Luc Frieden était alors ministre du Budget. Son chef, Jean-Claude Juncker monta à l'éstrade du Parlement et mit en garde les Luxembourgeois : Si les prix ne descendaient pas suite à ces cadeaux fiscaux, on passerait dans le domaine « vun der sanctionnérender Fiskalitéit ». Le Premier prit un engagement : « C'est quelque chose qui me lie personnellement, et je veux l'exprimer très clairement ». Dix ans plus tard, Juncker se disait déçu : « Certains Luxembourgeois exploitent d'autres Luxembourgeois. [...] Mir maachen eis selwer futti. » Or, malgré ces promesses, ni le Premier ni son dauphin

Les promoteurs temporisent. Ils ne veulent (ou ne peuvent) baisser les prix que les acheteurs ne veulent (ou ne peuvent) plus payer. Pas sûr que le dopage fiscal que veut administrer Frieden permettra de résoudre l'équation

ne soumièrent l'amortissement accéléré à un bilan critique. Ce fut *business as usual*.

Dans les années 2010, alors que les taux avoisinaient zéro, l'amortissement accéléré commença à être critiqué par les organismes macroprudentiels. De la Banque centrale au FMI, les avantages réservés aux investisseurs sont jugés « contre-productifs » ; ils jetteraient de l'huile sur des prix en feu. La Chambre des salariés se montra particulièrement critique : L'amortissement accéléré ne créerait pas seulement un « surinvestissement » alimentant la surchauffe, il favoriserait également l'accumulation patrimoniale des « happy few ».

Les *boomers* luxembourgeois se sont engouffrés en masse dans l'immobilier. Plutôt que de voir leur épargne fondre sur des

comptes bancaires, ils achetaient des appartements. Les promoteurs se mettaient à commercialiser leurs projets résidentiels comme « assets ». En dix ans, ils multiplièrent leur excédent brut d'exploitation par presque huit, selon le Statec. Entre 2015 et 2021, plus de quarante pour cent des appartements en construction furent achetés par des investisseurs. (Dans ce contexte, un projet comme le Ban de Gasperich doit être analysé comme une gigantesque machines à placer de l'argent.) En août 2022, les géographes Antoine Paccoud et Madalina Mezaros conclurent à la constitution d'une « class of domestic property investors ». Ainsi, près de la moitié des appartements construits à Dudelange entre 2012 et 2018 ont été vendus à des investisseurs. Les chercheurs au Liser établirent un portrait-robot de ces nouveaux investisseurs : les deux tiers étaient nés au Grand-Duché ; et la plupart étaient âgés de plus de 45 ans au moment de l'achat. L'immobilier devint une véritable passion nationale.

Il fallut attendre 2020 pour qu'un ministre des Finances ait le courage de décélérer un dispositif qui avait assuré une belle rente à la classe moyenne luxembourgeoise (c'est-à-dire à l'électorat). À partir de 2014, Pierre Gramegna (DP) entreprit une série de réformes. Coup sur coup, il supprima la neutralisation de la plus-value (en cas de réinvestissement immobilier), exclut du taux de TVA super-réduit les logements mis en location et abolit la mainmorte fiscale des FIS. En 2020 finalement, il osa réformer le taux d'amortissement, le ramenant de six à quatre pour cent (c'est-à-dire à son niveau de 2001) et raccourcit d'une année sa période d'application. Le dispositif aurait été « quelque chose comme une vache sacrée à laquelle on ne devait pas, à laquelle on ne pouvait pas toucher », disait-il au Parlement. (Ce que le ministre libéral ne dit pas, c'est qu'il voulait initialement l'abolir intégralement, mais qu'il s'était heurté à des résistances au sein de son propre parti.)

Mais l'idée continuait à faire son chemin, et la critique à monter. À la fin des années 2010, les compradors de la place financière commençaient à comprendre que le verrouillage foncier mena-

çait le cœur même du modèle d'affaires luxembourgeois. Peu à peu, un nouveau consensus prit forme, allant des fonctionnaires syndicaux aux notables patronaux, de la Chambre des salariés au think tank Idea. L'ancien directeur du fisc, Guy Heintz, expliquait fin 2020 sur *Radio 100,7* : « Mam Taux d'amortissement accéléré vu sechs Prozent kann ee bannent kuerzer Zäit bal d'Hallschent vum Acquisitiounspräis ofschreiwen. No sechs Joer gëllt een Amortissementstaux vun zwee Prozent. No 35 Joer huet een am Fong de gesamten Invest ofgeschriwwen. » Dans une note parue en février de cette année (en pleine première vague Covid), la Chambre des salariés avait analysé cette mécanique d'optimisation fiscale : « On risque de provoquer un intérêt accru du côté des promoteurs et des fonds d'investissement pour s'emparer immédiatement de grandes parties de nouveaux projets immobiliers afin de les mettre en location pendant au moins six ans, et de les vendre éventuellement par après, tout en faisant une importante plus-value. » Le régime créerait « un cercle vicieux » : « Les personnes à patrimoine et/ou revenu élevé peuvent acquérir un objet immobilier après l'autre, tout en utilisant les recettes locatives – souvent intégralement défiscalisées – pour financer le service de leur dette. » Même le *think tank* de la Chambre de commerce Idea proposa à l'été 2022 de réserver ce dispositif fiscal aux seuls bailleurs qui acceptaient de « louer abordable ».

En octobre 2022, la ministre des Finances, Yuriko Backes (DP) expliqua qu'« avec le temps », l'amortissement accéléré serait devenu « un outil d'évitement fiscal ». À l'avenir, il ne jouerait plus que « deux fois dans la vie » : « Nous allons arrêter de soutenir des gens qui font ça en série, juste pour épargner des impôts », dit-elle. Alors que les taux montaient et que la production immobilière se grippait, le gouvernement gardait le cap. En avril 2023, le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), rappela le mot d'ordre : « Si on ne vend rien, il faut peut-être baisser les prix. Domadder fänkt et un. » Même le DP maintenait la ligne, refusant de soutenir artificiellement les prix. Au sein de l'ancien gouvernement social-libéral le consensus tenait : une décote des prix était inévitable pour relancer le marché. Ce n'était pas le moment de céder.

Le secteur afficha un certain irrédentisme. Il exigea douze mois de stéroïdes fiscaux, de quoi lui permettre de retrouver l'ancien statu quo, et les marges d'antan. Parmi les revendications, présentées dès décembre 2022 par la Fédération des artisans, figurait ainsi le rétablissement intégral de l'amortissement accéléré. Aucun parti politique ne reprit cette demande dans son programme électoral. Ce qui n'empêchait pas le *Spëtzekandidat* du CSV, Luc Frieden, d'en faire un de ses *speaking points* durant la campagne.

Le soir des élections dans le foyer de RTL, Marc Giorgetti et Roland Kuhn ne cachaient pas leur joie. Ils pressentaient que leurs vœux allaient être exaucés. L'accord de coalition est un Noël anticipé pour les promoteurs. Tant le taux que la durée de l'amortissement accéléré seront augmentés dès l'exercice fiscal 2024, y lit-on. Jeudi dernier, lors de la présentation des points saillants de l'accord, Luc Frieden déclarait que cette mesure devrait être temporaire (limitée à « une ou deux années ») ; or, l'accord, lui, ne fixe pas de délais. Un garde-fou y est cependant prévu : « Le montant total de la faveur fiscale sera plafonné ».

Pour le reste, c'est en veux-tu en voilà : Le « Bëllegen Akt » sera élargi aux investisseurs, l'imposition des plus-values diminuée et le rétablissement à trois pour cent de la TVA discuté avec la Commission européenne. Les communes sont invitées à étendre leurs périmètres. Les plus-values privées créées ex-nihilo par de telles décisions politiques ne seront que marginalement neutralisées : À peine trente pour cent de la surface construite devra être réservée aux logements abordables.

Alors que la chute des prix a commencé dans l'existant (-13,5 pour cent pour les maisons anciennes), la drôle de guerre entre promoteurs et acquéreurs se poursuit dans le secteur du neuf. Les prix des Vefa restent stables (+2,2%), alors que le nombre de transactions s'écroule (-63,5%). Un ajustement par la quantité plutôt que par le prix. Les promoteurs temporisent. Ils ne veulent (ou ne peuvent) baisser les prix que les acheteurs ne veulent (ou ne peuvent) plus payer. Le pouvoir d'achat de ces derniers a baissé de plus de vingt pour cent, suite aux hausses des taux. Pas sûr que le dopage fiscal que propose d'administrer Frieden permette de sortir de l'impasse. *Something's got to give.* ●



We care about your assets and the environment*

Kevin Soares, Private Banking Advisor
* Activmandate Green Discretionary Portfolio Management

SPUERKEESS.LU/privatebanking